



BIC-BRED (SUISSE) SA
Commodity Trade Finance & Corporate Banking

RAPPORT ANNUEL **2021**

BIC-BRED (SUISSE) SA

L'ANNÉE EN BREF

CHIFFRES-CLÉS

**PRODUIT
D'ACTIVITÉ
BANCAIRE**
+45%

**RÉSULTAT NET
AVANT RRBG**
+106%

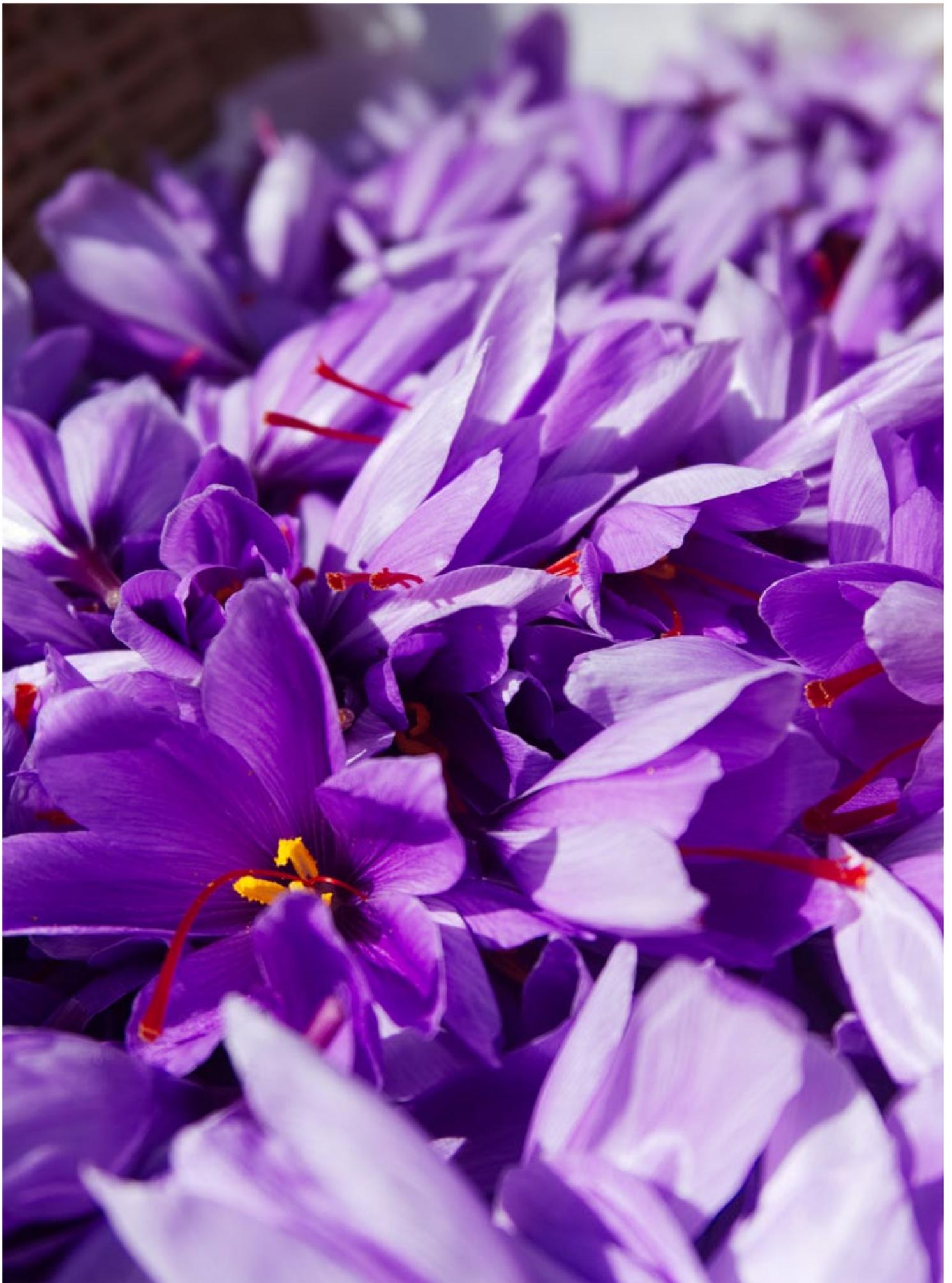
ROE
11,5%

ROA
1,1%

BILAN (en milliers de CHF)	31.12.2021	31.12.2020	Variation (absolue)	Variation (en %)
Total du bilan	1'229'654	974'814	254'840	26%
Créances sur la clientèle	838'719	580'850	257'869	44%
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	501'815	196'206	305'609	156%
Fonds propres	118'292	104'739	13'553	13%
dont Réserves pour risques bancaires généraux (RRBG)	15'053	1'500	13'553	904%
HORS BILAN (en milliers de CHF)				
Total du hors bilan	467'271	362'900	104'371	29%
RÉSULTATS (en milliers de CHF)				
Résultat net des opérations d'intérêts	18'830	13'827	5'003	36%
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	12'318	7'621	4'697	62%
Résultat des opérations de négoce	551	400	151	38%
Autres résultats ordinaires	20	20	–	0%
Produit d'activité bancaire	31'719	21'868	9'851	45%
Résultat opérationnel	13'935	6'991	6'944	99%
Résultat net avant RRBG	13'553	6'581	6'972	106%
Variation des RRBG	–13'553	–1'500	–12'053	804%
Résultat net	–	5'081	–5'081	–100%
RATIOS SUR LE RÉSULTAT (%)				
Fonds propres / Total du bilan	9,6%	10,7%		
Résultat opérationnel sur fonds propres	11,8%	6,7%		
Résultat net avant RRBG sur fonds propres (ROE)	11,5%	6,3%		
Résultat net avant RRBG sur actifs (ROA)	1,1%	0,7%		
Coefficient d'exploitation	56,2%	67,2%		
RATIOS DE LIQUIDITÉS ET DE FONDS PROPRES (%)				
Ratio de liquidités à court terme (LCR)	139,0%	135,1%		
Ratio de refinancement (NSFR)	130,3%	–		
Ratio des fonds propres globaux	14,3%	17,3%		
EFFECTIFS				
En unités de travail à plein temps	70,8	60,3	10,5	17%
En personnes	73	63	10	16%

SOMMAIRE

L'ANNÉE EN BREF	1
Chiffres-clés	1
1. MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	6
2. STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT	12
2.1 Le Groupe BPCE	12
2.2 Le Groupe BRED	16
2.3 La BIC-BRED (Suisse) SA	18
3. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	22
3.1 Conseil d'Administration	22
3.2 Comités et délégation	25
3.3 Comité de direction	26
4. LES ACTIVITÉS	24
4.1 Le financement du négoce international	31
4.2 Les relations et services bancaires	40
4.3 Le financement corporate et les services aux entreprises	42
4.4 Les produits de marché	42
5. REVUE 2021	46
5.1 Environnement économique mondial	46
5.2 Environnement économique des matières premières	51
5.3 Environnement réglementaire suisse	57
5.4 Politique et portefeuille de crédit	61
5.5 Évolutions technologiques et digitales	64
6. DONNÉES FINANCIÈRES	68
6.1 Analyse financière	69
6.2 Opinion d'audit	78
6.3 États financiers 2021	80
7. EXIGENCES PRUDENTIELLES DE PUBLICATION	104
8. PARTENARIATS	106



PARTIE 1

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Stève Gentili,
Président du Conseil
d'administration



Emmanuel Lemoigne,
Directeur Général

À l'heure où nous écrivons ces lignes, la situation internationale nous incite à la prudence et nous n'avons guère le cœur à nous réjouir.

Pourtant, il nous semble raisonnable et même nécessaire de prolonger le message positif que nous avons lancé l'année dernière.

Dans cette période d'incertitude qui s'ouvre à l'issue d'une crise sanitaire mondiale, nous demeurons en effet résolument optimistes.

L'exceptionnelle qualité de nos résultats de l'année 2021 et la vitalité de notre entreprise sont des motifs de satisfaction qui ne peuvent que rassurer!

Profitant d'une conjoncture économique particulièrement porteuse pour les matières premières, nos équipes ont su, avec beaucoup de sang-froid, s'adapter et cultiver le même professionnalisme pour permettre à notre banque de poursuivre son développement sans entrave.

Avec un produit des activités bancaires dépassant les 31 millions de CHF, en progression de 45% et un résultat opérationnel doublé, l'exercice 2021 marque une étape supplémentaire dans notre ancrage au sein de la communauté bancaire de Genève dédiée au financement du négoce de matières premières.

En 2021, nous avons initié de nouvelles relations commerciales avec des négociants de la place tout en participant activement, sous l'égide des organisations professionnelles, à des ateliers communs avec nos consœurs visant à rappeler les bonnes pratiques en matière de techniques de financement du négoce. L'application de ces standards de financement est le meilleur gage de durabilité pour tous les acteurs de ce métier, qu'il s'agisse des banques ou des entreprises de négoce.

Sur un plan plus institutionnel, nous avons également mené, avec le soutien sans faille des associations professionnelles bancaires, des actions de sensibilisation auprès des autorités politiques cantonales et fédérales pour alerter ces dernières sur les impacts négatifs de la nouvelle réglementation en matière de liquidité et sur la mise en application du ratio de liquidité à long terme (NSFR) pour les banques finançant le négoce de matières premières.

Enfin, nous avons renforcé les moyens d'action de notre banque en poursuivant nos investissements dans le digital et les technologies dans le but d'offrir toujours plus d'agilité et de sécurité à notre système d'information. Ces investissements ont été associés à un nouvel effort de recrutement de talents pour continuer d'allier les deux facteurs essentiels de l'univers bancaire que sont l'humain et la technologie.

En 2022, nous resterons fidèles à nos valeurs entrepreneuriales fondées sur la confiance en l'humain, l'éthique et une vision à long terme de notre développement, en restant attentifs aux grands défis auxquels doit faire face l'humanité.

Ces défis sont nombreux! En particulier ceux liés à la croissance démographique dont l'incidence sur les besoins de première nécessité entraîne une augmentation significative de la demande de matières premières. Le défi climatique et la problématique de la gestion de l'eau constituent également un challenge pour la sauvegarde de la planète et pour de nombreux pays producteurs de matières premières agricoles.

En 2022, nous continuerons d'être tournés vers l'Afrique, continent qui concentre des besoins importants tant pour ce qui concerne les matières premières agricoles importées que pour celles qui sont exportées. Nous veillerons avec rigueur à maintenir notre niveau d'exigence auprès des acteurs en matière de respect des règles environnementales et sociétales.

Dans cet esprit, et dans le prolongement de l'accord de coopération que nous concluons actuellement avec la Société Financière Internationale (l'IFC, membre de la Banque Mondiale), nous poursuivrons notre politique de partenariat avec des institutions multilatérales dans le but d'offrir de nouvelles capacités de financement à nos clients.

2022 sera aussi pour notre banque l'année d'un nouveau développement géographique avec l'ouverture d'une succursale à Dubaï aux Émirats Arabes Unis. Cette entité viendra renforcer notre proximité relationnelle avec nos clients déjà installés dans cette zone.

Caractérisée par son dynamisme, Dubaï nous permettra également de nous rapprocher d'un nombre important d'acteurs du négoce tout en développant nos relations bancaires dans le Golfe et dans le sous-continent indien.

Nous ferons en sorte de promouvoir toutes les facettes de notre offre de financements mais également tous les aspects de nos activités de marché de capitaux avec l'appui de la BRED, notre maison-mère.

En relevant ces nouveaux défis, nous espérons une nouvelle fois répondre à nos ambitions et à celles du Groupe BRED, en déployant notre savoir-faire, en amplifiant la notoriété et la force de notre franchise au service de nos clients et partenaires.

Stève Gentili
Président du Conseil d'administration

Emmanuel Lemoigne
Directeur Général



PARTIE 2

STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

2.1 LE GROUPE BPCE

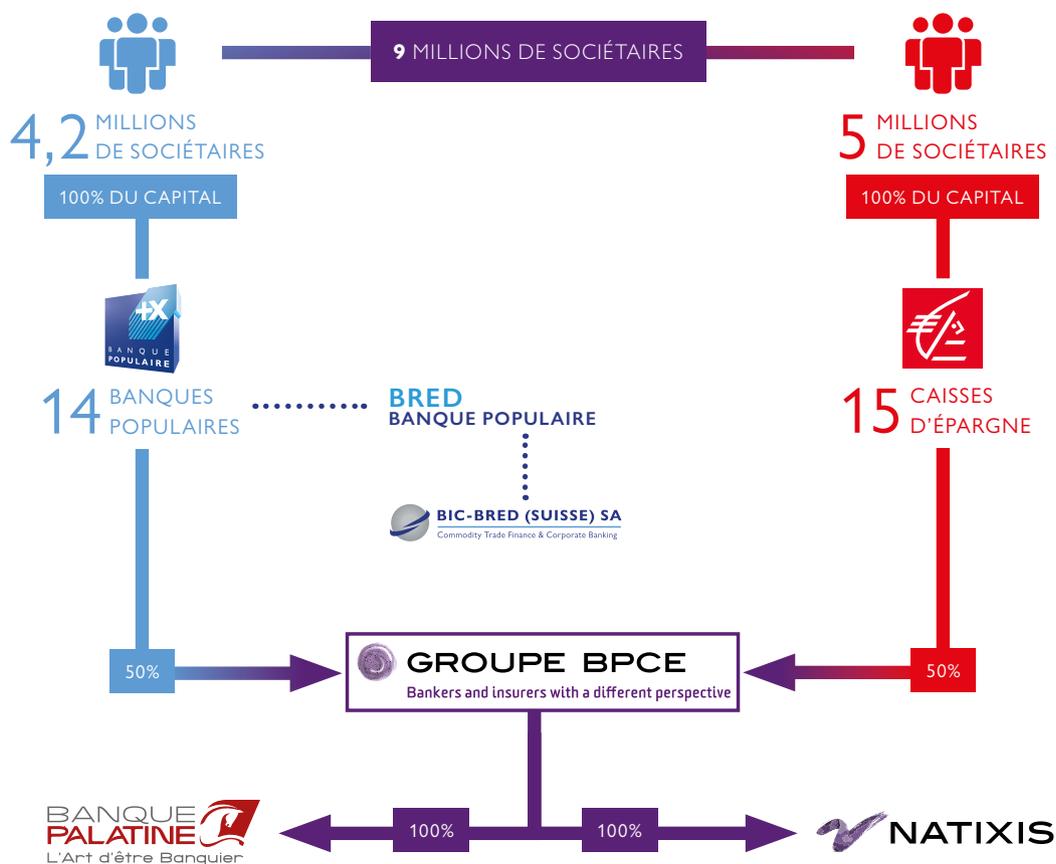
HISTOIRE

Créé en 2009, le Groupe BPCE est né de la fusion de deux grands réseaux coopératifs: Banque Populaire et Caisse d'Épargne.

En l'espace d'une dizaine d'années, il est devenu l'un des plus grands groupes bancaires en Europe. Il est le second groupe bancaire en France, avec 22% des parts de marché¹.

STRUCTURE

Figure 1 ORGANIGRAMME DU GROUPE BPCE AU 31 DÉCEMBRE 2021



¹ Source: Banque de France, sur la base des crédits clientèle en 2021

Plus de 9 millions de sociétaires sont les propriétaires de l'ensemble des parts sociales composant le capital des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne. Leurs représentants constituent les conseils d'administration des Banques Populaires et les conseils d'orientation et de surveillance des Caisses d'Épargne.

Les 14 Banques Populaires (dont la BRED) et les 15 Caisses d'Épargne détiennent à parité 100% du capital de BPCE, organe central du groupe.

L'organe central est notamment chargé d'assurer la représentation des affiliés auprès des autorités de tutelle, d'organiser la garantie des dépôts, d'agrément les dirigeants et de veiller au bon fonctionnement des établissements du Groupe. Il détermine aussi les orientations stratégiques et coordonne la politique commerciale du Groupe dont il garantit la liquidité et la solvabilité. En qualité de holding, BPCE exerce les activités de tête de groupe. Il détient et gère les participations dans les filiales.

ACTIVITÉS

Avec 100'000 collaborateurs, le Groupe BPCE est présent dans plus de 40 pays et au service de 36 millions de clients: particuliers, professionnels, entreprises, investisseurs et collectivités locales.

Il exerce tous les métiers de la banque et de l'assurance. Il déploie également au niveau mondial, avec Natixis, les métiers de gestion d'actifs, de banque de grande clientèle et de paiements.

Figure 2 LES 4 GRANDS MÉTIERS DU GROUPE BPCE



CHIFFRES-CLÉS

Le Groupe BPCE, seule institution financière systémique européenne non cotée, présente une forte croissance de ses revenus en 2021. La majeure partie de ses résultats a été mise en réserve, contribuant ainsi à renforcer ses fonds propres.

Tableau 1 CHIFFRES-CLÉS DU GROUPE BPCE AU 31 DÉCEMBRE 2021

en milliards d'EUR	2021	2020	Variation (absolue)	Variation (en %)
Produit net bancaire	25,7	22,5	3,2	14,2%
Résultat brut d'exploitation	7,9	5,9	2,0	33,9%
Résultat net part du groupe	4,0	1,6	2,4	150,0%
Ratio CET1	15,8%	16,0%	-0,2%	-1,3%

NOTATIONS EXTERNES

Fort de ces fondamentaux solides, le Groupe BPCE bénéficie de notations financières externes de qualité.

Tableau 2 NOTATIONS EXTERNES DU GROUPE BPCE AU 31 DÉCEMBRE 2021

	Fitch ratings	Moody's	Standard & Poor's
Note long terme	A+	A1	A
Note court terme	F1	P-1	A-1
Date du dernier rapport	17.11.2021	09.08.2021	03.12.2021

FAITS MARQUANTS 2021

Plan stratégique à horizon 2024

Le 8 juillet 2021, le Groupe BPCE a dévoilé son plan de développement, baptisé BPCE 2024, selon lequel il ambitionne de devenir le leader de la banque, de l'assurance et de la gestion d'actifs au service de tous.

Il affiche la signature « Plus unis, plus utiles, plus forts » :

- Plus unis, car le Groupe BPCE, coopératif, multimarque et entrepreneurial renforce sa capacité à agir collectivement, par plus de simplicité, plus d'initiatives communes et plus d'investissements partagés;
- Plus utiles, car le Groupe BPCE, grâce à son modèle coopératif singulier, apporte des réponses concrètes aux sujets majeurs de société qui préoccupent ses sociétaires, ses clients, ses collaborateurs et ses partenaires;
- Plus forts, car le Groupe BPCE est prêt à saisir toutes les opportunités de croissance en s'appuyant sur l'ensemble des expertises de son modèle multi-entreprises et multimarque.

Offre publique d'achat sur Natixis

En février 2021, dans le cadre de la préparation de son plan stratégique, le Groupe BPCE annonçait le dépôt d'une offre publique d'achat simplifiée ("OPA") visant les actions Natixis, suivie d'un possible retrait obligatoire.

Le 13 juillet 2021, à la suite de la clôture de l'OPA, la BPCE annonçait détenir 91,90% du capital et des droits de vote de Natixis. Conformément à l'avis de l'Autorité des marchés financiers, la BPCE a procédé le 21 juillet 2021 au retrait obligatoire de toutes les actions Natixis qui n'avaient pas été apportées à l'offre publique.

Le retrait de la cote de Natixis permet ainsi au Groupe de devenir le premier groupe bancaire non coté européen et de renforcer encore son modèle de banque coopérative universelle, tout en bénéficiant de marges de manœuvre stratégiques accrues.

2.2 LE GROUPE BRED

HISTOIRE

En 1919, commerçants, industriels et artisans se réunissaient autour du Président de l'Union Commerciale et Industrielle de Vincennes, Louis-Alexandre Dagot, pour créer l'une des premières banques populaires.

STRUCTURE

Le Groupe BRED est membre du Groupe BPCE.

La BRED Banque Populaire SA est la société mère du Groupe BRED. Elle est détenue par 200'000 sociétaires.

ACTIVITÉS

Avec 6'300 collaborateurs dont 30% à l'international, le Groupe BRED propose à 1,3 million de clients les activités diversifiées

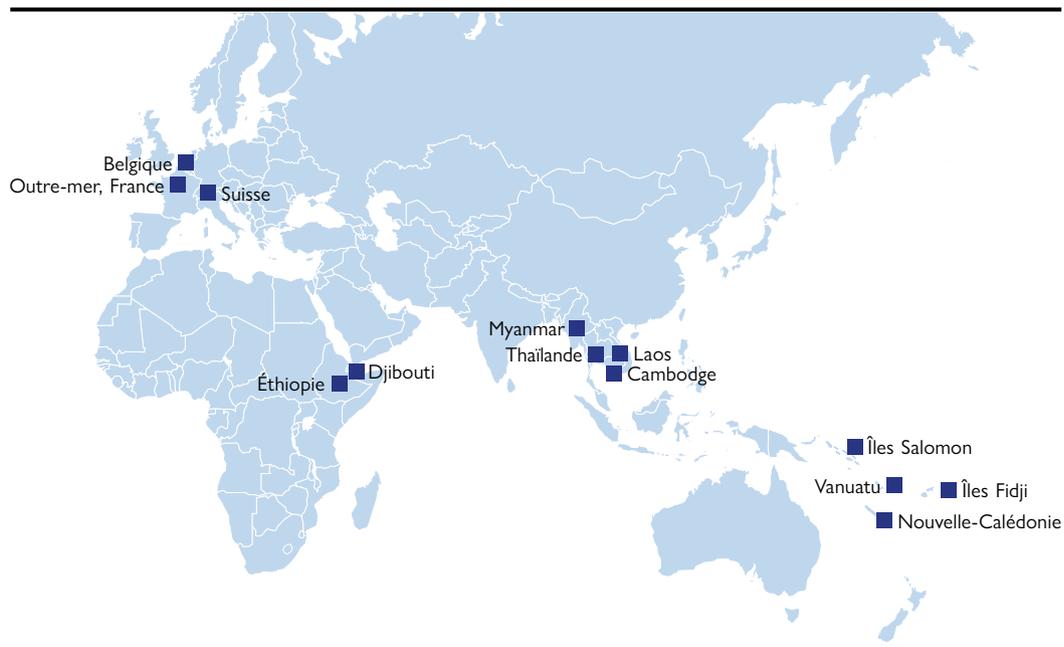
suivantes: banque de détail, banque de grandes entreprises et d'institutionnels, banque privée, société de gestion d'actifs, salle des marchés, compagnie d'assurances et financement du négoce international.

IMPLANTATIONS DU GROUPE BRED

Le Groupe BRED est implanté:

- En Europe: France, départements d'outre-mer, collectivités d'outre-mer, Belgique et Suisse;
- En Asie: Laos, Cambodge, Thaïlande et Myanmar;
- En Afrique: Djibouti et Ethiopie;
- En Océanie: Nouvelle-Calédonie, Vanuatu, Îles Fidji et Îles Salomon.

Figure 3 IMPLANTATIONS DU GROUPE BRED À L'ÉTRANGER



CHIFFRES CLÉS

Après une progression soutenue et régulière du PNB depuis 2012, le Groupe BRED affiche des résultats historiques en 2021.

Tableau 3 CHIFFRES-CLÉS DU GROUPE BRED AU 31 DÉCEMBRE 2021

en millions d'EUR	2021	2020	Variation (absolue)	Variation (en %)
Produit net bancaire	1'456	1'283	173	13,5%
Résultat brut d'exploitation	653	513	140	27,3%
Résultat net part du groupe	412	270	142	52,6%
Ratio CET1	16,5%	17,3%	-0,8%	-4,6%

FAITS MARQUANTS 2021

NextGenerationEU

La BRED fait partie des 5 banques françaises et des 39 banques européennes à avoir été retenues par la Commission européenne comme spécialiste en valeurs du trésor (*“Primary Dealer”*) afin de placer ses émissions de dettes dans le cadre du plan NextGenerationEU.

Elle place également les dettes à court terme de l'Autriche, l'Irlande, la Belgique, les Pays-Bas et l'Estonie.

Partenaire principal de la Transat Jacques Vabre

Le Groupe BRED est le partenaire principal de la 15^e Transat Jacques Vabre qui relie pour la première fois deux territoires emblématiques du Groupe: la Normandie et la Martinique.

Cette belle aventure humaine, partagée par les équipes de la BRED, les entreprises, les clients et les skippers, a fait vibrer les valeurs de la voile que la BRED partage: l'esprit d'équipe, l'agilité et la pugnacité. Ce sont 150 PME auprès desquelles la BRED s'est associée pour la construction du trimaran. Cette Transat a été un moment de partage fort avec les clients de la BRED au sein du village de départ. Ils ont pu découvrir et soutenir ses actions en faveur de l'enfance, de l'insertion, de l'accessibilité au sport et de l'égalité des chances.

2.3 LA BIC-BRED (SUISSE) SA

HISTOIRE

En 1991, le Groupe BRED par le biais de la Banque Internationale de Commerce – BRED SA à Paris créait à Genève une succursale dédiée au financement du commerce extérieur et du négoce international. Ses affaires se concentraient principalement sur les pays du pourtour méditerranéen, l'Europe centrale et les pays de l'Est. La Succursale était également présente à Istanbul par le biais d'un bureau de représentation.

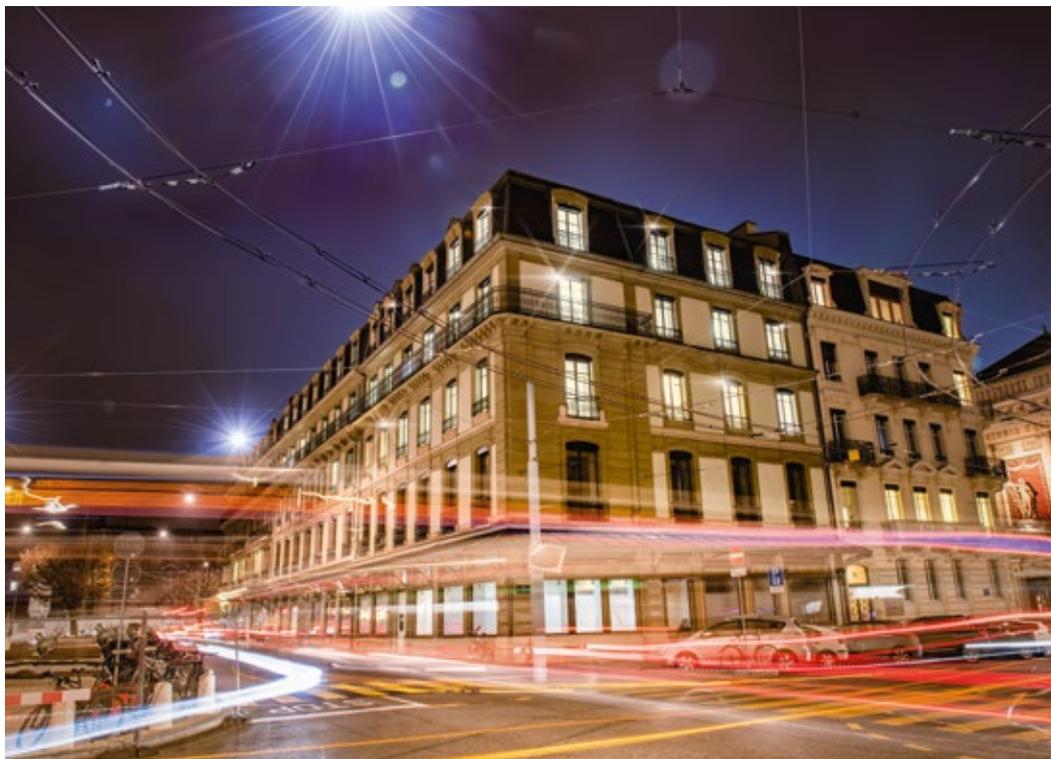
En 2015, la Banque Internationale de Commerce-BRED SA, Paris crée une société anonyme à Genève dans laquelle elle transfère l'ensemble des actifs et passifs de la succursale. La filiale Banque Internationale de Commerce-BRED (Suisse) SA (« BIC-BRED (Suisse) SA »)

est née et siège Place de Longemalle, à Genève. Elle obtient la même année une licence bancaire de la part de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

En 2019, pour faire face à la croissance de ses effectifs, la Banque déménage dans des locaux plus spacieux situés Boulevard du Théâtre, à Genève.

Afin d'accompagner son développement, courant 2020, la BIC-BRED (Suisse) SA a procédé à une augmentation de capital d'un montant total de 25'000'000 CHF. Cette augmentation de capital, souscrite intégralement par la Banque Internationale de Commerce – BRED SA, Paris, a porté le capital-actions de la Banque de 78'073'800 CHF à 103'073'800 CHF.

Le siège de la Banque au boulevard du Théâtre à Genève.



STRUCTURE

La BIC-BRED (Suisse) SA est détenue à 100% par la Banque Internationale de Commerce – BRED SA, Paris, dont le capital est détenu à 99,99% par la Compagnie Financière de la BRED SA (COFIBRED), elle-même détenue à 100% par la BRED Banque Populaire SA.

FAITS MARQUANTS 2021

Meilleures pratiques recommandées

En 2021, suite aux pertes enregistrées par le secteur du financement du négoce du fait de fraudes et faillites importantes, dix banques basées en Suisse dont la BIC-BRED (Suisse) SA, fédérées par la Swiss Trading & Shipping Association (STSA), ont contribué à l'élaboration d'un document résumant les meilleures pratiques recommandées pour les activités de financement du négoce de matières premières.

La mise en œuvre facultative de ces recommandations par chaque banque ainsi que la poursuite de ces échanges réguliers sur ces sujets d'intérêt commun sont perçues comme des outils importants pour réduire le coût du risque à l'avenir et garantir la durabilité des activités de financement du négoce de matières premières. Nous vous invitons à consulter la partie [5.4 Politique et portefeuille de crédit](#) du présent rapport pour plus de détails à ce sujet.

Projet d'ouverture d'une succursale à Dubaï

La Banque souhaite établir une présence à Dubaï par le biais d'une succursale basée au sein du Dubaï International Financial Center (DIFC) afin de bénéficier du dynamisme de la région dans le domaine du commerce international.

Cette nouvelle entité permettra à la Banque d'assurer un suivi de proximité à sa clientèle de négociants basée aux Émirats Arabes Unis, de développer son portefeuille de clientèle de manière sélective, d'ouvrir de nouvelles relations avec les banques de la zone et de proposer localement les produits de la salle des marchés de la BRED.

Une demande de licence bancaire de catégorie 4 a été transmise fin 2021 au régulateur local, la Dubaï Financial Services Authority (DFSA). Courant avril 2022, la Banque a reçu l'accord de principe du DFSA, lui permettant ainsi de lancer les démarches de création de la structure.



PARTIE 3

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

La Haute Direction de la Banque est assurée par le Conseil d'administration, appuyé par ses comités. La Direction de la Banque est assumée par le Comité de direction.

3.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du Conseil d'administration sont nommés par l'Assemblée Générale pour une durée de cinq ans renouvelables.

Au 31 décembre 2021, le Conseil d'administration est composé de 9 membres, dont 3 sont indépendants². En 2021, Maylis Coupet a été nommée membre du Conseil d'administration, en remplacement de Jean-Paul Julia.

DEVOIRS ET COMPÉTENCES

Le Conseil d'administration exerce la haute direction et surveillance de la Banque. Lui incombe notamment la responsabilité ultime de la surveillance de la conduite des affaires de la Banque ainsi que du contrôle des personnes chargées de la gestion. Il s'assure en particulier que ces dernières respectent la loi, les statuts, les règlements et instructions.

Le Conseil d'administration détermine la politique générale de la Banque. Il veille, à cet égard, à la mise en place d'une organisation adéquate dans l'optique du bon fonctionnement de la Banque. Il édicte les règlements nécessaires à la gestion de la Banque, à la surveillance de cette gestion et à la détermination des attributions des organes de l'administration et de la gestion. Il approuve le règlement d'organisation.

2 Un membre du Conseil d'administration est réputé indépendant:

- S'il n'occupe pas d'autre fonction dans l'établissement et n'en a pas occupé au cours des deux dernières années;
- S'il n'a pas occupé, au cours des deux dernières d'années, la fonction d'auditeur responsable de l'établissement au sein de la société d'audit;
- S'il n'entretient avec l'établissement aucune relation d'affaires qui, par sa nature ou son ampleur, conduit à un conflit d'intérêts;
- S'il ne détient pas de participation qualifiée dans l'établissement, ni ne représente un détenteur d'une telle participation.

STÈVE GENTILI

de nationalité française et domicilié en France

Rôle

Président du Conseil

Formation

Titulaire d'une licence Informatique et Gestion et diplômé du Collège des Sciences Sociales et Économiques.

Parcours professionnel

Stève Gentili a été Directeur Général d'une société agro-alimentaire et Président Directeur Général d'un groupement interprofessionnel d'entreprises.

Président du Conseil d'Administration de la BRED Banque Populaire et de COFIBRED (Compagnie Financière de la BRED), il est également administrateur de différentes entités du Groupe BRED et membre du Conseil de Surveillance de PREPAR VIE.

Il a été Président du Conseil de Surveillance de BPCE, administrateur de COFACE, de THALES et de VEOLIA.

Il est actuellement Président du Conseil d'Administration de Natixis Institutions Jour et de PRAMEX International.

LOUIS HABIB-DELONCLE

de nationalité française et domicilié en Suisse

Rôle

Vice-Président du Conseil, membre indépendant

Formation

Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris et titulaire d'une maîtrise en droit international de l'Université de Paris 1.

Parcours professionnel

Louis Habib-Deloncle a débuté sa carrière en tant que Directeur de la société United Commercial Agencies à Paris (1977-1980).

Il a ensuite été administrateur et Directeur Général d'Insurance Services Overseas (1980-1985).

De 1985 à 2000, il a été Président fondateur d'Unistrat P.A.R.I.S, et de 1984 à 2009, il a été Président fondateur d'HDA devenue Assurances, Finances et Développement.

De 1990 à 2007, il a été Président du Directoire d'Eurexim Holding, et de 1994 à 2000, il a été Président Directeur Général d'Unistrat Assurances, Paris.

Il a fait partie du groupe de travail Solvency II de

l'ICISA de 2009 à 2013 et fait partie du groupe assurance-crédit / caution de l'AIDA depuis 2009.

De 2003 à 2014, il est Président du Directoire de Garant, compagnie basée à Vienne et Genève, spécialisée dans l'assurance-crédit et l'assurance des risques politiques pour les entreprises et les banques offrant des solutions *Trade et Export Finance*.

HERVÉ CATALA

de nationalité française et domicilié en France

Rôle

Membre du Conseil, membre indépendant

Formation

Titulaire d'une Maîtrise de droit public

Parcours professionnel

Hervé Catala a effectué l'ensemble de sa carrière au sein de la Banque Indosuez puis de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank.

Après quelques années passées d'abord à Paris à la Direction des Engagements puis comme Banquier Conseil à la Direction des Grandes Entreprises Européennes, il rejoint en 1987 la Direction des Régions de France comme directeur des succursales de Nancy puis de Lille et enfin de la région Rhône-Alpes avant de prendre la responsabilité nationale en 1994.

Il est ensuite nommé CEO du Crédit Foncier de Monaco en 1999, puis de la Banque de Gestion Privée Indosuez en 2007.

En 2011, il rejoint la Suisse comme *Senior Country Officer* du groupe Crédit Agricole et devient CEO de Crédit Agricole Indosuez Switzerland, fonction qu'il occupe jusqu'en 2016, date à laquelle il rejoint le Comité de Direction Générale du Pôle Grande Clientèle du groupe Crédit Agricole SA et le Comité de Direction de Crédit Agricole *Corporate and Investment Bank*.

MAYLIS COUPET

de nationalité française et domiciliée en France

Rôle

Membre du Conseil

Formation

Diplômée de l'École Nationale de la Statistique et de l'Administration Économique

Parcours professionnel

En 2009, Maylis Coupet débute comme économiste à la direction générale du Trésor puis prend la responsabilité de la négociation européenne sur Solvabilité II. Elle rejoint ensuite l'Inspection des finances.

Entre 2010 et 2014, elle dirige le bureau des marchés financiers de la direction générale du Trésor.

En 2014, elle intègre la Société Générale comme Inspectrice Principale.

En 2017, elle devient banquier conseil en charge d'un portefeuille de grandes entreprises et d'ETI à la Société Générale.

En 2021, Maylis Coupet est nommée Directrice de la banque de grande clientèle de la BRED.

JEAN-LUC DECORNOY

de nationalité française et domicilié en Suisse

Rôle

Membre du Conseil

Formation

Diplômé de l'École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales de Paris, Expert-comptable et commissaire aux comptes

Parcours professionnel

De 1995 à 2002, Jean-Luc Decornoy a été membre du Conseil Régional de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles (CRCC).

Il a ensuite occupé la fonction de Vice-Président puis Président du département Appel Public à l'Épargne (APE) de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC).

De 2001 à 2013, il a occupé la fonction de Président de KPMG France, membre du Board Européen et du Board Mondial de KPMG, et de 2008 à 2013, il était Président du Comité d'Audit mondial de KPMG.

Il est administrateur de BIC-BRED Paris depuis 2014.

JEAN-PIERRE FOURÈS

de nationalité française et domicilié en France

Rôle
Membre du Conseil

Formation

Licencié en droit public, diplômé de l'École Supérieure de Journalisme, de l'École Nationale Supérieure de Police et de l'Institut des Hautes Études de la Défense Nationale.

Parcours professionnel

Jean-Pierre Fourès occupe actuellement les fonctions de co-gérant de SEC Sari, il est également administrateur de la BRED Banque Populaire, administrateur de BRED Gestion, administrateur de la BIC-BRED Paris et administrateur de la Fondation BRED.

Il est aussi administrateur de la Fondation Hospitalière Sainte Marie et administrateur de Rougier SA.

OLIVIER KLEIN

de nationalité française et domicilié en France

Rôle
Membre du Conseil

Formation

Diplômé de l'École Nationale de la Statistique et de l'Administration Économique et du Cycle d'Études Supérieures en Finance de HEC Paris.

Parcours professionnel

Olivier Klein a débuté sa carrière chez BFCE Natexis (1985) où il a notamment occupé le poste de Directeur régional (1993-1996).

Il a ensuite été membre du Comité Exécutif, Directeur commercial et du développement auprès de B.R.A. Groupe CIC (1996-1997).

De 1998 à 2000, il a assuré le remplacement du Président du directoire du Groupe Caisse d'Épargne Caisse de Picardie.

De 2000 à 2007, il a assuré la présidence du directoire de la Caisse d'Épargne Ile-de-France Ouest, ainsi que la présidence de la Commission Nationale Banque de Détail du Groupe Caisse d'Épargne.

De février 2007 à avril 2010, il a occupé la fonction de dirigeant de la Caisse d'Épargne Caisse Rhône-Alpes, et d'avril 2010 à septembre 2012, il a occupé le poste de Directeur Général du Groupe BPCE.

Depuis septembre 2012, il est Directeur Général de la BRED Banque Populaire, Paris.

STÉPHANE MANGIAVACCA

de nationalité française et domicilié en France

Rôle
Membre du Conseil

Formation

Ingénieur Civil des Mines diplômé en 1999

Parcours professionnel

Stéphane Mangiavacca a débuté sa carrière à la Mission économique et financière française en Chine en 1999-2000.

En 2001, il a rejoint l'Inspection générale de la Banque Fédérale des Banques Populaires (désormais BPCE) et il a été nommé en 2006 Chef de mission de l'audit quantitatif.

Il a ensuite intégré la BRED, en 2009, où il a rejoint le Comité Exécutif en 2012 en tant que Directeur des risques. Ses responsabilités ont ensuite été élargies à la conformité et au contrôle permanent.

Depuis janvier 2020, il est Directeur de l'international du Groupe BRED.

De 2020 à 2021, il a été Directeur Général de la BIC-BRED Paris.

Il est actuellement Président du Conseil d'administration de BRED Bank Fiji et de la BCI Mer Rouge.

JEAN-PIERRE VETTOVAGLIA

de nationalité suisse et domicilié en France

Rôle
Membre du Conseil, membre indépendant

Formation

Études de droit dans les Universités de Lausanne, Rome et Genève

Parcours professionnel

Jean-Pierre Vettovaglia a passé le concours d'entrée à la carrière diplomatique en 1969.

Au cours de son parcours diplomatique, il a exercé les fonctions de secrétaire, ministre, délégué et expert, notamment auprès de l'Ambassade de Suisse au Ghana (1971-1974), en Inde et au Népal (1974-1977), en Yougoslavie (1977-1981), et pour la Mission permanente de la Suisse auprès des organisations internationales à Genève (1983-1988).

Il a ensuite été ambassadeur à Vienne (1988-1993), en Roumanie (1993-1996) et à Paris (2000-2007).

Il a exercé par deux fois le rôle de médiateur en Mauritanie et en République démocratique du Congo. Il a également eu l'occasion de mener des missions électorales en Afrique.

Il a été administrateur de la BIC-BRED Paris jusqu'au 30 mai 2016.

Il travaille comme consultant international depuis 2007.

Il est conférencier et chargé de cours auprès de différentes universités, à Lyon (Jean Moulin III) et dans les Hauts de France. Il a reçu le Prix Turgot de la Francophonie pour une trilogie consacrée à la «Prévention des crises et promotion de la paix».

Il exerce la fonction d'éditorialiste pour les questions internationales auprès de *Q Magazine*.

3.2 COMITÉS ET DÉLÉGATION

Afin de l'assister dans l'accomplissement de ses devoirs, le Conseil d'administration a établi deux comités :

1. Le Comité d'Audit ;
2. Le Comité de Crédit du Conseil.

Le Conseil d'administration reste responsable des tâches déléguées à ces comités.

MEMBRES DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2021, ces comités sont composés comme suit :

Comités	Membres
Comité d'audit	Louis Habib-Deloncle (Président) Jean-Luc Decornoy Stéphane Mangiavacca Jean-Pierre Vettovaglia Hervé Catala
Comité de Crédit du Conseil	Stéphane Mangiavacca (Président) Olivier Klein Stève Gentili

DEVOIRS ET COMPÉTENCES

Comité d'audit

Le Comité d'audit, qui s'est réuni à 4 reprises en 2021, a pour rôles principaux la surveillance et l'évaluation de l'intégrité des boucllements financiers, du système de contrôle interne, de l'efficacité du réviseur externe et de sa coopération avec l'audit interne. Il est également responsable de l'évaluation de l'audit interne.

Comité de Crédit du Conseil

Le Comité de Crédit du Conseil a pour objet l'examen et la validation des dossiers de crédit d'un montant excédant 10% des fonds propres de la Banque.

3.3 COMITÉ DE DIRECTION



De gauche à droite:
François Monnier,
Franck Nater,
Anne-Ly Zumbino,
et Emmanuel Lemoigne,
membres du Comité
de direction.

MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION

La Direction est assumée par le Comité de direction, désigné par le Conseil d'administration.

DEVOIRS ET COMPÉTENCES

Le Comité de direction est responsable de la gestion quotidienne et de l'organisation appropriée de la Banque devant le Conseil d'administration. Il assume par tous les moyens à sa disposition la bonne marche des affaires de la Banque.

Il fait régulièrement rapport au Conseil d'administration de l'évolution des affaires et de la Banque. Il veille à la bonne et fidèle exécution de toutes les décisions adoptées par le Conseil d'administration.

EMMANUEL LEMOIGNE

de nationalité française et domicilié en Suisse

Rôle

Directeur Général depuis 2015

Formation

Diplôme universitaire de technologie en gestion des entreprises et des administrations, diplôme de l'École Supérieure de Commerce d'Amiens (ISAM), diplôme d'études supérieures de l'Institut Technique de Banque, diplôme du Centre d'Études Supérieures de Banque.

Parcours professionnel

Emmanuel Lemoigne a effectué l'ensemble de sa carrière au sein de la BRED, d'abord en qualité de *Group Manager and Sales Manager en Retail Banking* (1991-2001), puis en tant que *Head of Distribution en Corporate Banking* (2001-2005).

Il a également occupé la fonction de *Regional Manager en Retail et Corporate Banking* (2005-2009) et de 2009 à 2015, il était *Executive Director* et membre du Comité Exécutif du Groupe BRED, en charge de la Banque de Grande Clientèle.

FRANÇOIS MONNIER

de nationalité suisse et domicilié en Suisse

Rôle

Directeur Général Adjoint et Directeur Commercial depuis 2015

Formation

Diplômé de l'Institut Supérieur de Gestion.

Parcours professionnel

François Monnier a débuté sa carrière auprès de la Compagnie Bancaire (1988-1994).

Il a ensuite travaillé comme chargé d'affaires entreprises auprès du Crédit National (1994-1998) devenu Natixis quelques années plus tard.

De 1998 à 2001, il a été *Chief Representative* de Natixis en Indonésie puis a occupé à son retour en France la fonction de *Head of Paris Group Metaux* puis *Soft Commodities* au sein du département Négoces de Natixis (2001-2009). A partir de 2009, il a rejoint BNP Paribas (Suisse) et est devenu en 2012, *Group Head, Energy and Metals*, au sein d'*Energy and Commodity Finance*.

FRANCK NATER

de nationalité suisse et domicilié en France

Rôle

Directeur Général Adjoint et Directeur des Opérations depuis 2015

Formation

Diplômé en sociologie et relations publiques de l'Université de Paris.

Parcours professionnel

Franck Nater a débuté sa carrière auprès de la B.A.I.L., Paris en tant qu'*Account Officer* (1989-1991).

Il a travaillé auprès de la Bank Brussel Lambert (Suisse) en qualité de *Team Head L/C Department* (1991-1995).

De 1995 à 1999, il a occupé les fonctions de *Relationship Manager Commodity Trade Finance* auprès du Crédit Lyonnais (Suisse) puis a rejoint BNP Paribas (Suisse) occupant successivement de 1999 à 2015 les postes de *Relationship Manager Commodities Trade Finance*, *Team Head Collateral Officer Commodities Trade Finance*, *Deputy Head Collateral Officer CIB Energy Commodity Financing* et *Head Transaction Management CIB Energy Commodity Financing*.

ANNE-LY ZUMBINO

de nationalité suisse et domiciliée en France

Rôle

Directrice des Risques depuis 2020

Formation

Diplômée de l'Institut Commercial de Nancy et au bénéfice d'une Maîtrise des Sciences et Techniques Comptables et Financières à l'Université de Nancy.

Parcours professionnel

Anne-Ly Zumbino a travaillé 15 ans auprès de la BNP Paribas à Paris puis à Genève, toujours dans le domaine du crédit. Elle a couvert le secteur du corporate banking et des financements spécialisés sur les USA puis celui des matières premières depuis 2003.

Elle a rejoint la BIC-BRED (Suisse) SA en août 2015 afin de structurer et gérer le département Crédits et Engagements.



PARTIE 4

LES ACTIVITÉS

LES ACTIVITÉS

Basée au cœur de Genève, une des principales places mondiales du négoce de matières premières, la BIC-BRED (Suisse) SA poursuit sa stratégie de développement tournée vers le financement du négoce de matières premières avec une vaste gamme de solutions de financement et de services.



François Monnier,
Directeur Général Adjoint
et Directeur Commercial

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET DIRECTEUR COMMERCIAL

«Après une année 2020 marquée par le COVID-19 qui a impacté significativement le marché du négoce international, 2021 aura été l'année de tous les extrêmes !

La hausse généralisée de la quasi-totalité des prix des matières premières – pétrole (+68%), gaz naturel (+75%), cuivre (+51%), nickel (+34%), fertilisant (+81%), blé (+25%) –, a été accompagnée par la multiplication par 3 à 4 du prix du fret en containers, une désorganisation du trafic maritime et une raréfaction du crédit bancaire à la suite des fraudes de l'année 2020.

Ces phénomènes sont liés à divers facteurs s'accumulant sur la même période :

- des plans de relance massifs dans les pays développés pour dynamiser la machine économique post-COVID ;
- une baisse des stocks de matières premières et pièces détachées lors des confinements, nécessitant une reconstitution rapide ;
- une désorganisation du transport par container privilégiant certaines routes très rentables (Chine – USA – Europe) au dépend des autres liaisons, créant des goulets d'étranglement dans les approvisionnements ;

- une frénésie de dépenses dans les pays développés post confinement comme en témoignent les chiffres de croissance en 2021 alimentant une demande en biens manufacturés bien supérieure aux capacités de production et stocks actuels.

Dans un tel contexte, les négociants en matière premières ont démontré leur capacité à faire face à des défis logistiques (gestion du fret), financiers (financements de produits à prix historiquement élevés) et techniques (maîtrise du risque de prix très volatils), rendant incontournable leur rôle dans la chaîne de valeur du commerce international.

La BIC-BRED (Suisse) SA a dû faire face à une forte augmentation des demandes de financement de ses clients tant en nombre qu'en valeur, à laquelle s'est ajouté un accroissement significatif (+14%) du portefeuille client. Celui-ci s'établit fin 2021 à environ 120 clients, dans la moyenne des banques suisses actives sur ce marché, plaçant ainsi la banque comme un acteur reconnu du financement des matières premières.

L'année 2022 s'annonce prometteuse avec des prix encore très élevés et des besoins en matières premières toujours au zénith dans un contexte de reprise économique

mondiale. La BIC-BRED (Suisse) SA sera au côté de ses clients pour les accompagner dans cet environnement complexe mais plein d'opportunités.»

4.1 LE FINANCEMENT DU NÉGOCE INTERNATIONAL

SOLUTIONS DE FINANCEMENT

La Banque propose des solutions de :

- Préfinancement pour le compte des négociants en faveur de producteurs, pour de la marchandise en cours de production ou d'extraction;
- Financement de marchandises durant des phases de transport logistique (par bateau, rail...);
- Financement de marchandises durant des phases de stockage sur une courte durée, ou pour accumulation ou transformation dans des pays producteurs (en *inland* et au port) jusqu'à leur distribution dans les pays consommateurs;
- Financement de créances ouvertes, sécurisées par une assurance-crédit ou un accreditif, ou payable par canal bancaire;
- Financement de la couverture (*hedging*) des risques de prix et de change sur base spot ou à terme sur différents types de devises.

Elle couvre ainsi les différentes phases de la chaîne logistique :

Figure 4 **CHAÎNE LOGISTIQUE**



Les opérations financées présentent généralement les caractéristiques suivantes:

Tableau 4 **CARACTÉRISTIQUES DES PRINCIPALES TRANSACTIONS FINANCIÉES**

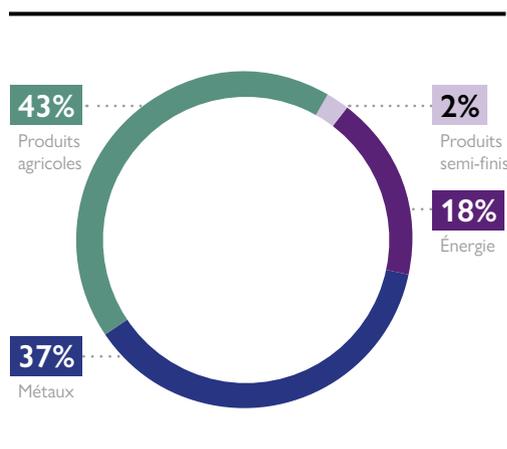
Transactionnelles	Cette approche transactionnelle est dénommée ainsi par opposition au terme de financement <i>Corporate</i> . Chaque transaction est financée indépendamment de l'autre avec les sûretés et les spécificités propres à chacune d'elle. Chaque phase de financement est structurée avec une combinaison spécifique de garanties et durées.
Auto-liquidatives	Le produit de la vente de la marchandise est utilisé pour rembourser le crédit.
Court terme	La durée des opérations financées est en général comprise entre 30 et 180 jours.

SECTEURS

La Banque offre ce panel de produits et services sur différents secteurs:

- Énergie;
- Métaux;
- Produits agricoles;
- Produits semi-finis.

Figure 5 **VENTILATION DU NOMBRE DE CLIENTS PAR SECTEUR AU 31 DÉCEMBRE 2021**



PORTEFEUILLE DE CLIENTS

Le portefeuille de clients de la Banque est composé d'environ 120 groupes du négoce international, de toutes tailles.

Si la majeure partie du portefeuille (68%) est composée de groupes domiciliés en Suisse, la Banque adresse les besoins de ses clients sans restriction géographique (hormis les restrictions liées aux respects des règles internationales) et finance également des entreprises domiciliées à l'étranger, notamment en Europe (18%), en Asie (7%) et au Moyen-Orient (5%).

Depuis 2017, la taille du portefeuille de clients a fortement augmenté, reflet du dynamisme de l'activité commerciale, comme l'illustre la multiplication par 3,5 des lignes autorisées, à 2,7 milliards de CHF au 31 décembre 2021.

Le niveau d'utilisation des lignes a régulièrement augmenté, pour atteindre 1,1 milliard de CHF fin 2021 sous l'effet de la croissance du portefeuille et de la hausse des prix des matières premières.

GESTION DES TRANSACTIONS

La BIC-BRED (Suisse) SA se positionne comme un acteur de niche qui privilégie la flexibilité et la rapidité d'exécution en s'appuyant sur le professionnalisme de ses équipes.

Différentes équipes jouent un rôle essentiel dans la gestion des transactions :

- L'équipe des gestionnaires de relations (*Relationship managers*)

Cette équipe recense les besoins de la clientèle, puis structure et met en place les facilités de crédit. Certains gestionnaires sont dédiés aux relations bancaires. Ils mettent en place des capacités de couverture bancaire dans les marchés émergents afin de sécuriser les exportations payables par instruments bancaires.

- L'équipe de gestion des transactions et des collatéraux (*Account officers*)

Cette équipe est la garante du bon déroulement des opérations. Elle évalue et valide chaque nouvelle demande de financement. Elle est responsable de la mise en place de chaque transaction, qu'elle suit jusqu'à son déboucement.



- L'équipe des crédits documentaires
Ces collaborateurs traitent et suivent les opérations documentaires import et export. Ils sont les garants de la bonne exécution des instructions de la clientèle : ils vérifient l'exactitude et la cohérence des transactions, ainsi que le respect des règles internes et des règles internationales régissant les instruments documentaires.



Afin d'assurer une qualité de traitement optimale, une attention toute particulière est accordée à la rigueur, la formation continue, la mise en place d'outils informatiques dédiés au financement du négoce ainsi qu'à la systématisation du contrôle des 4 yeux au sein de chaque équipe.

4.1.1 LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE

De gauche à droite: Thomas Didier, Xuan Uong-Nguyen et Ilario Cirieco, gestionnaires de relations des clients Énergie



L'année 2021 a été marquée par l'envol du prix du pétrole et du gaz.

Les causes de cette hausse sont multiples et simultanées:

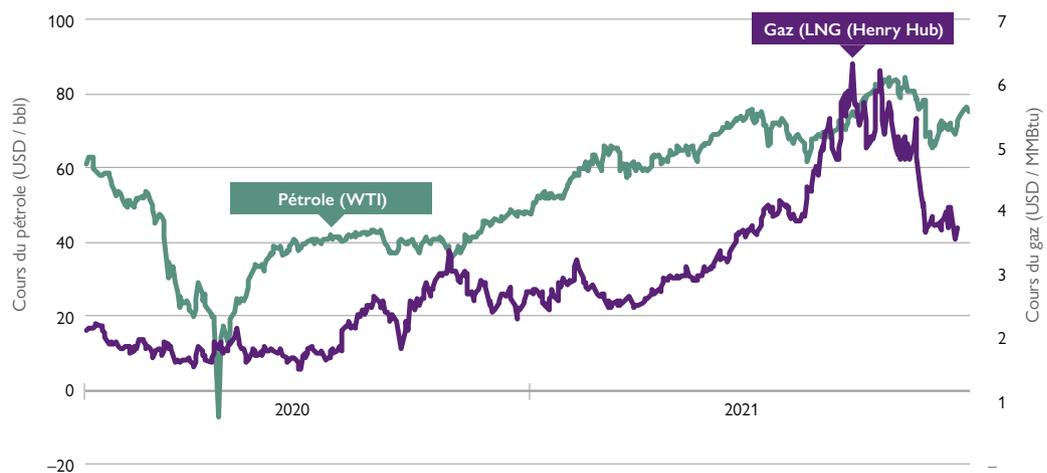
- Manque d'investissements et de main-d'œuvre dans l'exploration et l'exploitation pétrolière;
- Décision de la Chine de bloquer ses importations de charbon d'Australie;

- Annonce de l'arrêt de la production du plus grand champ de gaz naturel européen à Groningen;
- Changement de destination des exportations de gaz naturel liquéfié depuis les États-Unis à destination de la Chine et d'autres pays d'Asie, au détriment de l'Europe, ceux-ci étant prêts à payer des prix plus élevés.

Durant 2021, la BIC-BRED (Suisse) SA a aidé les négociants du secteur de l'énergie à faire face à la hausse de leurs besoins en financement.

Le portefeuille de négociants en produits énergétiques de la Banque est très varié, allant du négoce de pétrole brut aux produits raffinés (gasoil, gazoline, naphtha, huile de base, bitumes) en passant par le gaz de pétrole liquéfié (GPL).

Figure 6 ÉVOLUTION DU PRIX DU PÉTROLE ET DU GAZ



PÉTROLE BRUT

La Banque a poursuivi le financement de cette activité essentielle à la bonne marche de l'économie mondiale.

Les pays producteurs de pétrole brut doivent pouvoir l'exporter vers des raffineries étrangères afin qu'il puisse y être transformé en produits raffinés et pétrochimiques.

CARBURANTS

La Banque propose des solutions de financement aux négociants qui exportent les carburants produits par les raffineries vers les pays où se trouvent les consommateurs finaux.

GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉ (GPL)

La Banque est impliquée dans des transactions de gaz propane et butane sous forme de GPL, en provenance de l'Afrique du Nord, du Moyen-Orient mais aussi des États-Unis.

Ce gaz est revendu à des consommateurs privés aux Caraïbes, en Océanie et en Afrique, où les usages individuels de ces sources d'énergie sont encore très courants. Il est également revendu en Asie où il est un des composants de base de l'industrie pétrochimique.

BITUME

La Banque finance des cargaisons de bitume achetées à des raffineries américaines et européennes. Elles sont utilisées pour la construction d'infrastructures routières en Afrique, continent qui doit faire face à une forte croissance de l'urbanisation en raison de son évolution démographique.

HUILE DE BASE (BASE OIL)

Il s'agit d'un dérivé du pétrole qui est la composante principale des lubrifiants et des huiles de moteur. Il aide à réduire la volatilité des mélanges et améliore ainsi leur stabilité, ce qui renforce l'efficacité des applications lubrifiantes. L'huile de base a d'autres propriétés puisqu'elle définit le degré de viscosité d'un lubrifiant, celui-ci devant être suffisamment fluide pour atteindre les différents composants d'une voiture, mais aussi suffisamment épais pour garantir une protection contre le frottement entre les pièces métalliques du véhicule. Elle permet aussi de réduire le contenu de soufre des lubrifiants.

Ici encore, la Banque accompagne ses clients en proposant des solutions afin de leur permettre de financer les exportations de cette marchandise depuis les pays producteurs à destination des utilisateurs finaux.

4.1.2 LE SECTEUR DES MÉTAUX ET MINÉRAIS

De gauche à droite:
Aude Rieger, Pierre-Paul
Briguet (Responsable du
département) et Arthur
Goldmann, gestionnaires
de relations des clients
Métaux



L'année 2021, marquée par un marché logistique en surchauffe et une très forte volatilité des prix des métaux, a mis à l'épreuve les négociants. La problématique logistique a allongé les durées de stockage au port et entraîné d'importantes renégociations contractuelles.

La BIC-BRED (Suisse) SA s'est montrée compréhensive durant cette année hors norme, notamment en réaménageant lorsque cela était nécessaire la taille des lignes autorisées ainsi que les durées de financement. La réussite de ses clients négociants dépendra fortement de leur capacité à anticiper les mouvements de marché et à s'adapter à ces fluctuations, mais également à la capacité de leurs partenaires bancaires à s'adapter à un monde en perpétuel changement. La BIC-BRED (Suisse) SA entend tout mettre en œuvre pour rester un partenaire privilégié de ses clients actifs dans les métaux et minerais. La Banque a fortement développé son portefeuille dans ce secteur, qui est composé aujourd'hui d'une cinquantaine de négociants de diverses tailles, actifs dans les métaux de base (48%), l'acier (35%) et les minerais et alliages (17%).

MÉTAUX DE BASE

La Banque finance un large spectre de transactions de métaux de base, parmi lesquels le cuivre, l'aluminium, le zinc, le plomb et le nickel, sous leurs différentes formes (concentrés et métaux raffinés).

Ses financements peuvent débiter ex-mines ou fonderies des principales régions productrices telles que l'Amérique latine, l'Afrique, la Russie ou l'Indonésie, puis continuent durant la phase de transport routier ou ferroviaire jusqu'au port d'exportation ainsi que durant la phase de transport maritime jusqu'aux zones de transformation ou de consommation. Ces financements transactionnels sont remboursés par le paiement de l'acheteur final qui peut intervenir jusqu'à 120 à 180 jours après le début du financement.

La Banque s'efforce d'offrir des solutions sur mesure à ses clients. À ce titre, elle a par exemple mis en place des préfinancements de contrats d'approvisionnement signés avec des fonderies africaines sur des périodes supérieures à une année.

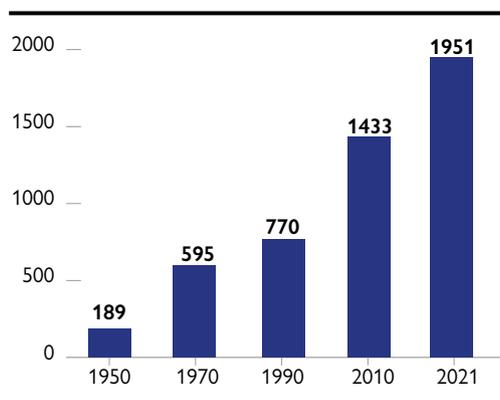
Les métaux de base sont utilisés par bon nombre d'industries, dont la construction et l'automobile. Ils jouent un rôle essentiel dans la transition énergétique. Le cuivre, notamment, rentre dans la composition des véhicules électriques, des éoliennes, des technologies du solaire photovoltaïque et des batteries. Il faut par exemple 40 kg pour un véhicule hybride et environ 80 kg pour un véhicule électrique.

L'ACIER

L'acier est un matériau d'ingénierie et de construction essentiel. Ses applications se retrouvent dans la construction, l'automobile, la conservation alimentaire, la communication, l'énergie ou bien encore la santé.

La production mondiale d'acier est en forte hausse. Elle a été multipliée par plus de 10 entre 1950 et 2021, passant de 189 à 1 951 millions de tonnes.

Figure 7 **PRODUCTION MONDIALE D'ACIER DEPUIS 1950** (en millions de tonnes)



Source: Worldsteel Association

2021 a été exceptionnelle pour bon nombre de négociants actifs dans les métaux non-ferreux. Ceux-ci ont profité d'un important décalage entre l'offre et la demande durant une phase de rattrapage de l'économie post COVID-19 qui a vu bondir les prix de certains produits sidérurgiques de près de 100%. Dans ce contexte particulier, ces négociants ont pu remplir leur rôle de pivot dans la chaîne logistique facilitant la rencontre entre l'offre et la demande.

La BIC-BRED (Suisse) SA est active dans le financement de l'acier. Elle finance une grande variété de produits sidérurgiques, des matières premières nécessaires à la fabrication de l'acier (minerais de fer et ferraille), aux produits semi-finis, longs et plats (bobines laminées, billettes, fers à béton, fils machine...).

Par exemple, il peut s'agir de financer de la ferraille provenant du Royaume Uni à destination de l'Europe ou de la Turquie, des bobines d'origine asiatique à destination de l'Égypte, de l'Algérie ou du Maroc ou encore des plaques d'acier produites en Corée du Sud et destinées à l'Indonésie.

MINERAIS ET ALLIAGES

En quelques années, le marché du minerai de fer est passé d'un système de fixation de prix fixes vers des prix liés à un indice boursier, facilitant les financements, réduisant considérablement les risques de défaut et permettant aux producteurs et consommateurs une planification adéquate de leurs flux de trésorerie.

Pour faire face à la très importante volatilité des prix du minerai de fer, la Banque a soutenu ses clients en leur offrant des solutions de financement sur-mesure dans le but, notamment, de couvrir ce risque de prix au travers d'un accord tripartite avec un courtier. La Banque a également mis en place des facilités ad-hoc de pré-couverture (*pre-hedge*) ayant permis aux producteurs de fixer un prix avant la production et livraison, sur des périodes plus ou moins longues.

4.1.3 LE SECTEUR DES MATIÈRES PREMIÈRES AGRICOLES

De gauche à droite:
Jérôme Hayoz, Sandrine
Cazin, Michael Jackisch
(Responsable du départe-
ment) et Paul Guéry,
gestionnaires de relations
des clients Produits
agricoles



En 2021, la BIC-BRED (Suisse) SA a poursuivi l'accompagnement de ses clients actifs dans le négoce de produits agricoles, notamment par le biais d'augmentations de lignes de crédit rendues nécessaires par la hausse des cours de plusieurs produits agricoles (cf. deux exemples ci-dessous).

La Banque a également initié des partenariats avec des institutions multilatérales (IFC, FMO). Dès le premier semestre 2022, elle mettra à leur disposition sa capacité de structuration et de suivi des opérations, dans le but de co-financer des transactions de matières premières agricoles en provenance ou à destination de pays en voie de développement.

En parallèle, la Banque a poursuivi sa stratégie de consolidation de portefeuilles sectoriels, qui la positionne déjà comme experte de certaines matières premières agricoles. Ainsi, alors que les portefeuilles de négociants de céréales et de café étaient déjà largement matures, le portefeuille de négociants d'engrais a été renforcé en 2021. Il comprend désormais la plupart des négociants majeurs, ainsi que quelques acteurs de niche ou nouveaux acteurs.

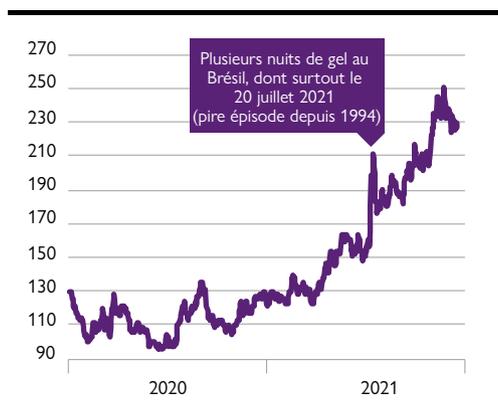
De plus, en 2021, quelques relations historiques de la BIC-BRED Paris ont été reprises à Genève dans le cadre de la centralisation de l'activité de négoce international à la BIC-BRED (Suisse) SA, ce qui a contribué au renforcement du portefeuille de clients. La BIC-BRED (Suisse) SA poursuit également le développement du financement d'autres matières premières agricoles afin de diversifier ses financements en termes de tendances d'évolution de prix, de saisonnalité, de risques géographiques et météorologiques, et donc de risque de crédit. De nouvelles relations sont en développement, notamment dans le secteur des produits tropicaux, ce qui apportera à la Banque une diversification géographique appréciable dans un contexte géopolitique mouvant.

IMPACT DES ÉVÉNEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES

En matière agricole, les événements météorologiques restent fondamentaux, surtout lorsqu'ils renforcent des tendances longues, des cycles végétatifs ou des contextes logistiques particuliers, comme l'illustre en 2021 l'évolution des prix du café arabica.

Plusieurs nuits de gels dans d'importantes zones caféicoles au Brésil, notamment en juillet 2021, auront en effet un impact significatif sur la récolte 2022-2023 du premier pays producteur-exportateur de café. La réduction de la production mondiale attendue à la suite de ces épisodes de gels sera d'autant plus significative que cette récolte suit, au Brésil, une récolte 2021-2022 déjà moindre du fait du cycle végétatif biennal des caféiers.

Figure 8 **ÉVOLUTION DU PRIX DU CAFÉ ARABICA (ICE NY) (en US\$/Lb)**



Source: Bloomberg

Les marchés ont ainsi anticipé dès mi-juillet un déficit significatif de production de café arabica et les cours de celui-ci ont fortement augmenté, passant la barre symbolique de 200 US\$/Lb.

A court terme, conséquence du COVID-19, un accès difficile aux conteneurs complique et renchérit encore la logistique des exportations du café des pays producteurs vers les pays de consommation-transformation. C'est aussi vrai pour d'autres matières premières agricoles telles que le cacao ou le coton. À long terme, le réchauffement climatique impactera significativement la production de café dans certains pays de production.

IMPACT DES POLITIQUES LOCALES

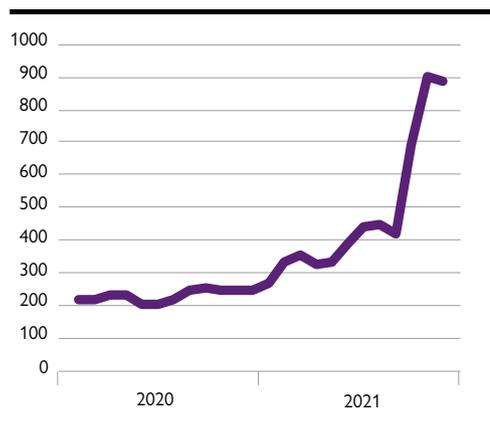
En matière agricole, les politiques locales influencent la demande, l'offre et les prix mondiaux.

Le marché des engrais a connu une hausse significative des prix dès début 2021, puis une flambée fin 2021, causée par certaines politiques nationales.

D'une part, l'Inde a voulu rattraper son retard d'importation d'engrais dû au COVID-19 en 2020, et a multiplié les appels d'offres de ses sociétés étatiques, poussant ainsi les prix à la hausse. L'attente puis l'annonce de limitations des exportations d'engrais par la Chine ont renforcé cette tendance haussière.

D'autre part, la flambée des prix du gaz a conduit à l'arrêt de la production d'engrais azotés dans plusieurs pays dépendants d'importation de gaz, déséquilibrant encore l'offre et la demande mondiale en engrais azotés.

Figure 9 **ÉVOLUTION DU PRIX DE L'URÉE (en USD/MT)**



Source: Indexmundi

4.2 LES RELATIONS ET SERVICES BANCAIRES

De gauche à droite:
Romain Lakraa, Mai Phuong
Nguyen et Yassine El
Halaissi (Responsable du
département), gestionnaires
de relations des Institutions
financières et Corporates



UN VASTE RÉSEAU DE CORRESPONDANTS BANCAIRES

En appui à son activité de financement du négoce, la Banque densifie peu à peu son réseau de correspondants bancaires. Elle bénéficie également du puissant réseau de correspondants bancaires du Groupe BRED qui couvre plus de 150 pays dans le monde et compte plus de 500 banques sur les 5 continents.

Ce vaste réseau de correspondants lui permet de répondre au besoin de sécurisation des transactions à l'international de ses clients, en mettant à leur disposition des capacités de couverture du risque bancaire sur une large sélection de banques étrangères localisées en Chine, Asie du Sud-Est, Afrique et au Moyen-Orient.

Avec plus de 80 banques situées dans 23 pays d'Afrique, la Banque et le Groupe BRED forment un groupe bancaire reconnu auprès d'un large panel de banques africaines et un acteur de référence sur ces marchés. L'Afrique reste un continent stratégique et le dispositif de couverture bancaire a été étoffé en conséquence au cours de l'année 2021, avec l'ajout du Ghana et du Nigeria, dans

le but de sécuriser les flux d'exportations de métaux et de blé à destination de ces pays.

Dans le reste du monde, la Banque a élargi sa couverture bancaire à la Jordanie, à l'Inde et au Vietnam, importateurs stratégiques de blé et de fertilisants.

Par ailleurs, dans un contexte de hausse des prix des matières premières en 2021, les enveloppes de crédit des correspondants bancaires ont été augmentées dans les zones historiques que sont l'Afrique de l'Ouest (Sénégal, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Bénin...), l'Égypte et la Chine.

LA COUVERTURE DU RISQUE BANCAIRE EN 2021

En 2021, le nombre d'opérations bancaires (confirmations et escomptes de lettres de crédit / traites avalisées) est en progression de 28%. Ces opérations ont été majoritairement effectuées pour le compte de clients actifs dans le secteur des métaux (48%) et des produits agricoles (40%).

La couverture du risque bancaire de la BIC-BRED (Suisse) SA est historiquement concentrée sur le continent africain, notamment pour la clientèle de négociants en matières premières agricoles.

L'exercice 2021 a été marqué par une progression importante des opérations bancaires en Asie, où a été réalisé 40% du volume des opérations bancaires, généralement en Chine et dans le secteur des métaux. Pour répondre à cette demande, la Banque a renforcé son dispositif de couverture en Chine.

LE DÉVELOPPEMENT DU PARTAGE DE RISQUE

La Banque étoffe son portefeuille de partenaires afin d'accroître ses capacités de couverture bancaire et d'étendre ses zones de couverture.

La BIC-BRED (Suisse) SA est un membre actif de programmes de financement du négoce mis en place par des multilatéraux tels que l'IFC et l'Asian Development Bank. Parallèlement au développement de sa couverture bancaire, la Banque vise à accroître les

capacités de financement de ses clients avec la participation de multilatéraux dans ses facilités de crédit. La participation de partenaires de premier ordre dans ses financements renforce le positionnement de la Banque et reconnaît son savoir-faire en matière de financement sur base transactionnelle. À cet effet, la BIC-BRED (Suisse) SA est en discussions avancées avec plusieurs multilatéraux dont l'International Finance Corporation (Groupe Banque mondiale) et la Banque de Développement Néerlandaise (FMO).

Figure 10 ÉTENDUE DU RÉSEAU DE CORRESPONDANTS BANCAIRES EN AFRIQUE



4.3 LE FINANCEMENT CORPORATE ET LES SERVICES AUX ENTREPRISES

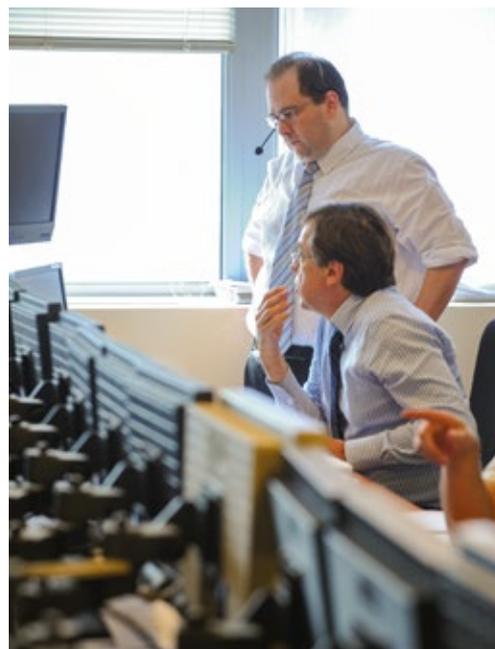
La Banque propose des solutions de financement sur mesure à une clientèle de sociétés exportatrices et propose une large gamme de services bancaires:

- Lignes de financement du besoin en fonds de roulement ou des investissements, sous forme bilatérale ou syndiquée, en trésorerie ou en engagement par signature;
- Émission de garanties: garantie de restitution d'acompte, garantie de soumission, garantie de performance;
- Opérations de commerce international: encaissements documentaires, émissions de lettres de crédit, SBLC ou garanties de marché;
- Solutions de financements exports adossés à des couvertures d'assurances et/ou bancaires pour les entreprises suisses exportant vers l'Asie et l'Afrique, dans différents secteurs, notamment:
 - Produits chimiques et pharmaceutiques;
 - Machines, électronique et appareils de précision;
 - Agroalimentaire.

4.4 LES PRODUITS DE MARCHÉ

En collaboration avec la Salle des Marchés de la BRED, la Banque propose:

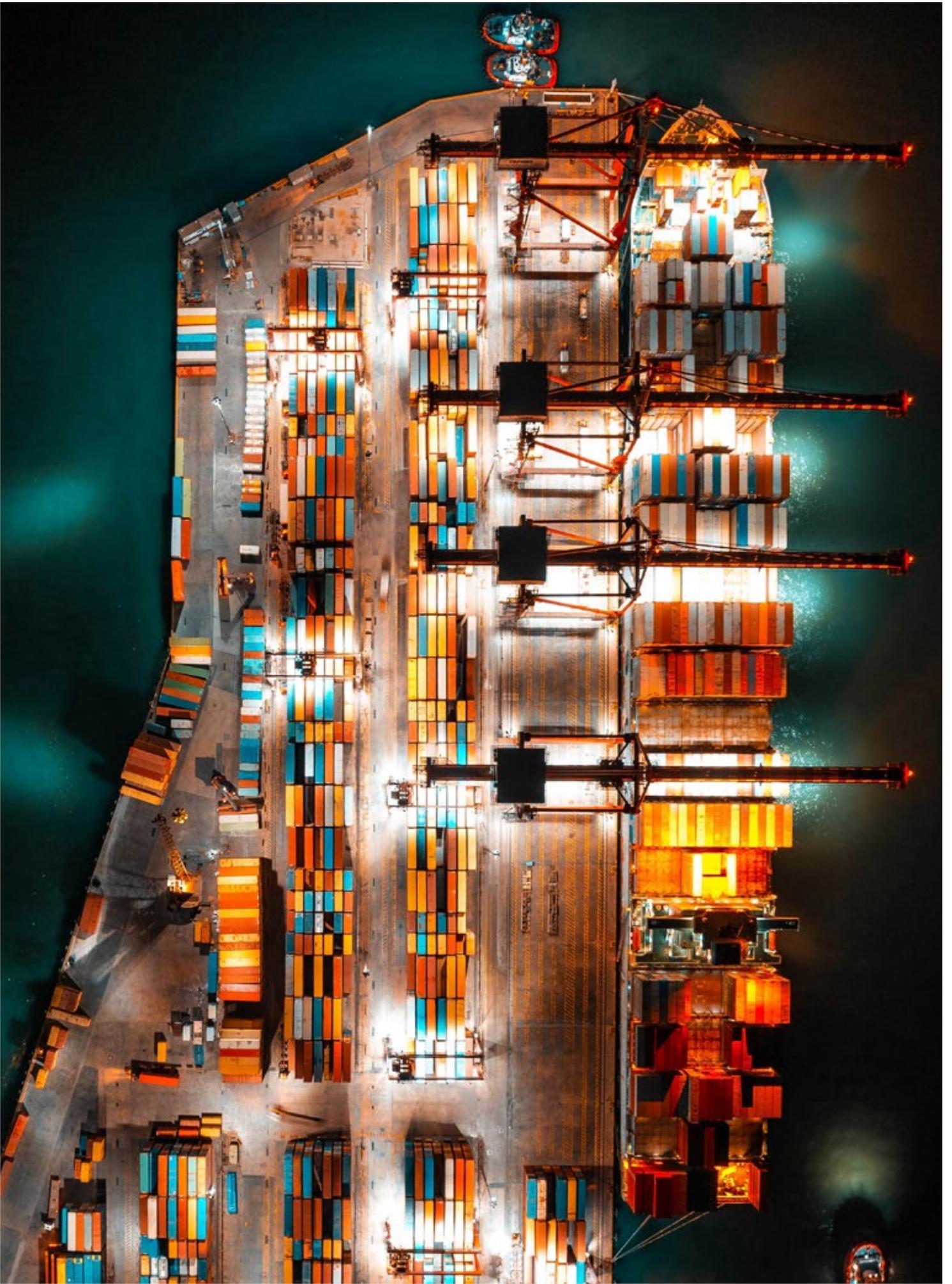
- Du change *spot*;
- Un large éventail de produits de couverture des risques de change et de taux: changes à terme, swaps de change, swaps de taux...;
- Des solutions d'investissements pour les banques: investissement dans des titres à court terme par le biais du service de distribution de papiers monétaires de la BRED;
- Une offre de services pour les institutionnels et les établissements financiers: *repurchase agreements*, émission d'instruments de marché...



Salle des marchés BRED

La
banque
est
active
dans le
financement
du
negoce
de matières premières.

La gamme de prestations couvre tous les types de crédits et d'encaissements documentaires, mais aussi les garanties, les financements d'exportations et les opérations d'escompte.



PARTIE 5

REVUE 2021

REVUE 2021

5.1 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE MONDIAL

2021, LA REPRISE DE L'ÉCONOMIE MONDIALE³

Une reprise en demi-teinte

En 2021, l'activité économique mondiale a repris sa progression grâce au soutien massif des États, au déploiement rapide de vaccins contre le COVID-19 ainsi qu'à l'efficacité des mesures de santé publique prises pour limiter sa transmission.

Après une baisse de 3,1% en 2020, le PIB mondial repart à la hausse et affiche une croissance de 5,9% en 2021.

Cette reprise est cependant à la fois incomplète et inégale. Incomplète car la demande reste inférieure en volume à son niveau d'avant la pandémie. Inégale car le déficit de croissance est plus important pour les économies de marché émergentes, que pour les économies avancées, reflet des différences

de situation sanitaire, de politiques publiques et de composition sectorielle.

Des tensions sur l'offre

Le redémarrage rapide de la demande mondiale s'est heurté à des perturbations d'approvisionnement, alimentées par les restrictions sanitaires. Les délais de livraison des fournisseurs ont augmenté, en particulier en Europe et en Amérique du Nord, et les stocks ont nettement baissé dans de nombreux secteurs. Les vagues d'infections ont entraîné la fermeture de ports importants, tels que Shenzhen et Ningbo en Chine, créant des perturbations dans le transport maritime. La pandémie a également été à l'origine de la fermeture d'usines de puces électroniques, pesant sur la production de certains biens tels que ceux du secteur automobile.

Tableau 5 CROISSANCE DU PIB EN 2021

	2021	2020	Variation (en %)
Monde	5,9%	-3,1%	9,0%
Économies avancées	5,0%	-4,5%	9,5%
Zone Euro	5,2%	-6,3%	11,5%
États-Unis	5,6%	-3,4%	9,0%
Suisse	3,5%	-2,4%	5,9%
Marchés émergents et économies en développement	6,5%	-2,1%	8,6%
Chine	8,1%	2,3%	5,8%
Russie	4,5%	-3,0%	7,5%
Amérique latine	6,8%	-7,0%	13,8%
Afrique Sub-Saharienne	4,0%	-1,7%	5,7%

Source: FMI et SECO

3 Sources:

- Perspectives économiques de l'OCDE, Décembre 2021
- Bloomberg

Figure 11 **TRAFIC DES CONTENEURS**
(Indice T4 2019 = 100)



Source: OCDE

Des catastrophes climatiques ont entraîné d'autres perturbations économiques majeures. Incendies de forêt de grande ampleur (Sibérie, Californie et Turquie), vagues de chaleur et sécheresses importantes (ouest de l'Amérique du Nord), froids extrêmes et inondations destructrices (Allemagne, Belgique et ouest du Canada) sont venus ponctuer l'année 2021. L'ouragan Ida a été l'une des tempêtes les plus coûteuses de l'histoire des États-Unis, limitant sensiblement la production et le transport de pétrole et de gaz durant plusieurs semaines.

Sur le marché du travail, des manques de main-d'œuvre se sont fait sentir. Ils sont la conséquence de changements de localisation des activités, mais également de l'évolution de l'éventail des compétences requises due notamment au déplacement

soudain de la consommation des services vers les biens et à l'importance croissante des ventes en ligne. La pandémie a également accéléré la sortie de la population active de certaines personnes qui ont fait le choix de prendre une retraite anticipée. Ce phénomène a tout particulièrement été observé en Amérique latine, aux États-Unis, en Turquie et en Israël.

La hausse du prix des matières premières

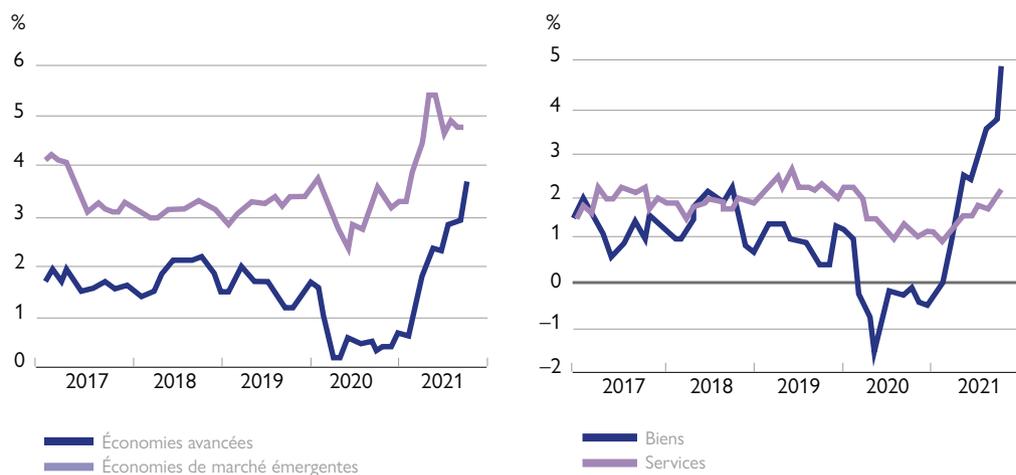
Bridant la reprise, ces contraintes sur l'offre ont contribué à tirer vers le haut les prix des matières premières. Les prix de l'énergie notamment (pétrole, charbon et gaz) ont flambé, impactant directement les ménages. Nous renvoyons à la partie [5.2 Environnement économique des matières premières](#) plus de plus amples détails à ce sujet.

Une augmentation de l'inflation concentrée sur les biens

En 2021, l'inflation globale a sensiblement augmenté dans la plupart des pays, tels que les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne et le Canada. Cette hausse de l'inflation s'explique d'une part par l'évolution du prix des matières premières, mais également par un déplacement de la demande des services vers les biens durables.

Dans la zone euro toutefois, la hausse de la demande de biens durables ayant été moindre, l'augmentation du prix de ces biens y a été limitée.

Figure 12 ÉVOLUTION DE L'INFLATION



Source: OCDE

Des conditions très favorables sur les marchés

L'année 2021 a été faste pour les marchés financiers, portés par la reprise et stimulés par les injections de liquidités des banques centrales ainsi que le soutien historique des programmes de relance des gouvernements.

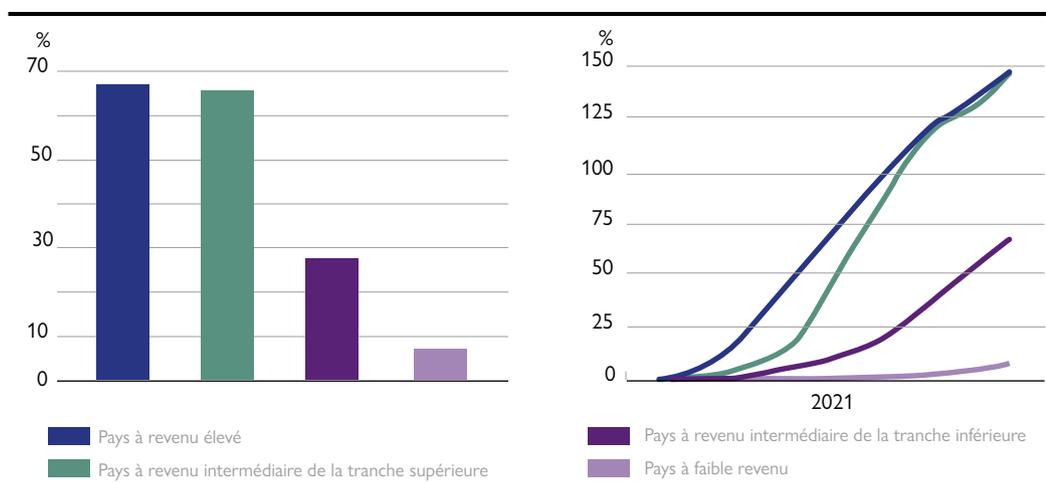
À l'instar de la place new-yorkaise dont l'indice S&P 500 est à des niveaux

historiques et enregistre 27% de hausse, les principales places boursières ont connu des progressions presque continues tout au long de l'année. L'indice CAC 40 a gagné près de 30%, plus importante hausse parmi les grands indices boursiers et sa meilleure performance depuis 1999. En Suisse, le SMI termine l'année en hausse de 20%, soutenu par les valeurs phares que sont Nestlé, Novartis et Roche.

L'espoir d'une sortie de crise sanitaire

La plupart des économies avancées se rapprochent de la vaccination complète, atténuant ainsi la menace de nouvelles vagues d'hospitalisations. Toutefois, dans une grande partie des économies émergentes et en voie de développement, les taux de vaccination demeurent faibles, exposant les populations au risque de résurgences de la pandémie. En 2022 et 2023, l'approvisionnement en vaccins dans ces pays devrait s'améliorer et permettre une intensification des campagnes de vaccination.

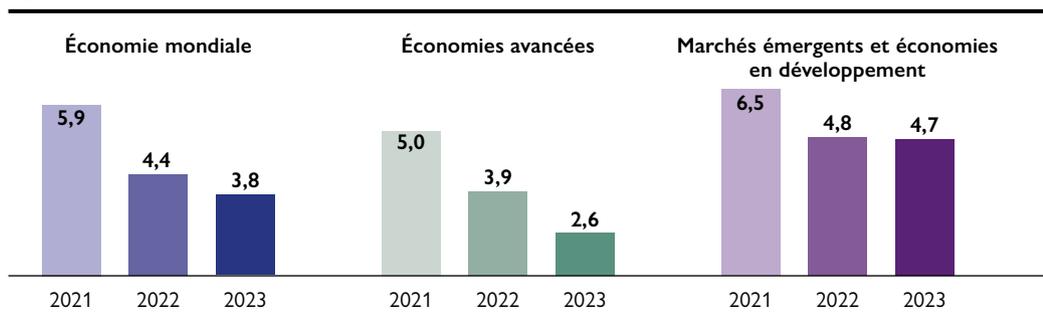
Figure 13 **PART DE LA POPULATION TOTALEMENT VACCINÉE** (gauche)
ET DOSES DE VACCINS POUR 100 PERSONNES (droite)



Source: OCDE

En conséquence, à moins que de nouveaux variants fassent leur apparition, l'influence exercée par le COVID-19 sur l'économie mondiale devrait progressivement diminuer au cours des années à venir. Dans ce contexte, fin 2021, le Fonds Monétaire International prévoyait un PIB mondial en progression d'environ 4,4% en 2022, puis 3,8% en 2023. Ces prévisions ont toutefois été établies avant le début du conflit Russo-Ukrainien.

Figure 14 **PRÉVISIONS DE CROISSANCE 2022 ET 2023 DU FMI**



4 Sources:

- *World Economic Outlook Update du FMI*, Janvier 2022
- Déclaration des services du FMI sur les répercussions économiques de la guerre en Ukraine, Mars 2022
- Prévisions conjoncturelles du Groupe d'experts de la Confédération, SECO, Décembre 2021

Le basculement dans une crise géopolitique

L'invasion de l'Ukraine intervient à un moment délicat pour l'économie mondiale, qui commençait tout juste à se remettre des effets de la pandémie.

Si la situation reste imprévisible, le conflit a d'ores et déjà des conséquences économiques. Alors que les marchés financiers s'effondrent, les prix du pétrole, gaz, blé et certains métaux comme le nickel et le palladium s'envolent.

L'inflation, jusqu'ici temporaire, devient durable. Une crise prolongée pourrait entraîner une stagflation, la combinaison d'une forte inflation et d'une faible croissance économique. Les effets de ces chocs sur les prix se feront sentir dans le monde entier, et en particulier sur les ménages en situation de précarité, dont la nourriture et les combustibles représentent une part élevée des dépenses. Les pouvoirs publics tenteront d'apporter un appui aux ménages les plus fragiles en s'efforçant de contrer la hausse du coût de la vie.

Les craintes d'inflation poussent les investisseurs à se tourner vers les valeurs refuges traditionnelles. L'or passe ainsi la barre des 2'000 USD. L'euro s'affaiblit par rapport au franc suisse, atteignant ainsi la parité. Il s'affaiblit également par rapport au dollar, d'une part en raison de la proximité géographique entre l'Europe et le conflit, mais surtout en raison de la grande dépendance européenne à l'égard des ressources énergétiques russes. La course à l'indépendance revient ainsi sur le devant de la scène et se positionne comme un enjeu crucial pour les États dans la décade à venir.

Une incertitude entoure les réactions des banques centrales, qui surveillent attentivement la manière dont la hausse des prix internationaux va alimenter l'inflation intérieure, afin de pouvoir correctement doser les mesures qu'elles prendront pour y faire face.

Les défis à venir

Alors que la menace sanitaire s'estompe et que les tensions géopolitiques s'intensifient (notamment entre la Russie et l'Ukraine, mais aussi entre la Chine et Taïwan), de nombreux défis attendent les États, qui devront procéder à court et moyen terme à des arbitrages difficiles face aux menaces de la guerre, de l'inflation, du changement climatique, de la sécurité alimentaire et du creusement de la dette.

5.2 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DES MATIÈRES PREMIÈRES

Il est bien difficile d'écrire au printemps 2022 sur la situation des marchés mondiaux de matières premières tant les incertitudes pèsent sur nombre de marchés après le déclenchement de l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 23 février. Un vent de panique a soufflé – comme on pouvait s'y attendre – sur les marchés de l'énergie à commencer bien sûr par le gaz naturel qui a emmené dans son sillage le pétrole et le charbon. Mais les tensions ont été fortes aussi pour les céréales avec le blocage de la mer Noire et puis aussi pour nombre de minerais et métaux, notamment pour ceux dont l'espace russe au sens le plus large (Belarus et Kazakhstan) est un producteur important. De la potasse au nickel en passant par le palladium ou le titane, les marchés ont fait preuve d'une nervosité accrue par la perspective des sanctions occidentales.

Il faut souligner cependant que cette situation de guerre intervient dans un contexte marqué en 2021 par une envolée quasi générale des prix des matières premières. L'invasion de l'Ukraine et son cortège de destructions et de paralysie de l'activité économique et des échanges n'ont été souvent que l'ultime révélateur de tensions qui étaient à l'œuvre depuis plusieurs trimestres et on ne peut comprendre les événements les plus récents de 2022 qu'à la lumière de la relecture de toute la période qui a suivi le choc de 2020 lié à la pandémie du COVID-19.

UNE ANNÉE 2021 EXCEPTIONNELLE SUR LES MARCHÉS

En moyenne annuelle en 2021, l'indice CyclOpe des prix des matières premières a progressé de 49%, de 40% si l'on exclut le pétrole et les métaux précieux. Les hausses les plus fortes comprises par l'indice CyclOpe sont celles de l'huile de palme (+97%) et de l'étain (+89%). Mais dans le champ de l'énergie, c'est faire l'impasse sur le gaz naturel (+397% en Europe et +280% pour le GNL en Asie) et sur le charbon (+136% en Europe et +127% en Asie). Parmi les métaux et les produits industriels, que dire de l'acier (+50% à +170% suivant les marchés) et des engrais sans oublier les folles fluctuations du bois de construction (lumber) sur le marché nord-américain.

Dans l'effervescence qui a marqué 2021, il est presque plus simple de citer les produits qui n'y ont pas participé. C'est avant tout le cas des métaux précieux qui ont souffert de la faiblesse des taux d'intérêt et de la crise automobile. L'or (+2%) n'a fait que stagner restant bien en dessous de la barre presque mythique des 2'000 USD l'once. Ce fut aussi le cas du cacao (+2%). Et le seul produit dont le prix a baissé en 2021 est la viande porcine sur le marché chinois et, par contagion, sur les marchés les plus sensibles au débouché chinois comme celui de l'Union européenne.

Mais en réalité, l'année 2021 a été surtout d'une extrême volatilité avec des vagues qui se sont succédées et sur la fin de l'année de très nets reflux au moins pour certains marchés.



Philippe Chalmin, historien et économiste spécialiste des marchés de matières premières, fondateur de CyclOpe, institut de recherche sur les matières premières

La première vague dans les premiers mois de 2021 a touché des métaux comme le cuivre, des produits agricoles comme le maïs et le soja, le fret maritime (dans sa composante vrac sec), et pendant quelques semaines le gaz naturel en Asie. Ce furent aussi des mois de forte tension pour le fer et l'acier ainsi que de manière plus anecdotique pour le bois de construction aux États-Unis. Ce mouvement soutenu par la force de la reprise économique tant en Chine que dans les pays avancés culmina au début de l'été. À l'époque, nombre d'analystes avançaient l'hypothèse d'un véritable « supercycle » pour les matières premières.

Durant l'été, on assista à une rupture nette et même assez spectaculaire à l'image du renversement intervenu sur le marché du minerai de fer à partir d'août. Quelques accidents climatiques assurèrent le relais des tensions pour le café avec des gelées au Brésil, pour le blé dur et le colza avec la sécheresse au Canada. À l'automne intervint une nouvelle vague portée par le gaz naturel qui entraîna tout le secteur énergétique avec le charbon, l'électricité en Europe, les engrais et même le pétrole. De nouveaux métaux comme l'étain, le nickel, l'aluminium et le lithium firent alors la une de l'actualité. Au total, du début à la fin de l'année, la hausse des prix mesurée par l'indice CycloPe aura été de 36%.

Mais en fait, avec un peu de recul, 2021 peut se lire au travers du prisme de trois crises : logistique, énergétique et agricole.

LA GRANDE PANNE LOGISTIQUE

Dans le courant de l'année, les taux de fret conteneurs, en particulier de l'Asie vers l'Europe et l'Amérique du Nord ont quadruplé avec parfois des pointes encore plus marquées. Le rebond de la demande occidentale s'est heurté à l'engorgement des ports et au manque de navires dans la mesure où une partie de la flotte se trouvait en attente au large de ports tant chinois que nord-américains. En réalité, c'est toute la chaîne logistique qui s'est trouvée saturée des chauffeurs routiers aux dockers et aux équipages de navires. Le résultat en a été, outre l'augmentation des taux pratiqués, un allongement des délais et dans certaines régions une véritable pénurie de conteneurs. Ceci a, bien sûr, affecté les biens manufacturés, mais aussi les demi-produits et nombre de commodités. Ces dernières années, le transport conteneurisé avait connu une fulgurante progression aux dépens des navires plus conventionnels : café, cacao, riz en sacs, métaux, coton, laine... voyageaient de plus en plus en conteneurs. Les délais se sont partout allongés, la disponibilité des produits s'en est ressentie surtout sur des lignes moins stratégiques comme les dessertes de l'Afrique et de l'Amérique du Sud. Cette situation, si elle a fait la fortune des armateurs (qui avaient fort souffert de 2015 à 2020 et qui ont utilisé leurs liquidités pour investir dans la logistique portuaire), a mis en évidence la fragilité de chaînes de valeur de plus en plus mondialisées. Début 2022, on ne discernait aucun signe d'amélioration. Si le conflit ukrainien n'avait que peu

d'influence, les tensions liées au Covid en Chine continuaient à inquiéter.

Cette panne logistique a en tout cas contribué à instiller tout au long de 2021 un sentiment de pénurie qui a pesé incontestablement sur l'humeur générale des marchés.

Un secteur enfin a connu une conjoncture exceptionnelle, celui des méthaniers pour le transport du gaz naturel. Mais c'est là la conséquence d'une autre crise, celle de l'énergie.

UNE CRISE ÉNERGÉTIQUE ATYPIQUE

Par le passé, c'est le marché du pétrole qui avait été le déclencheur des grandes crises énergétiques que le monde a connu en 1974, 1980 ou 2008. En 2021, le pétrole a lentement pansé ses plaies de la débâcle de l'année précédente. L'OPEP+ (avec la Russie et ses alliés) est parvenue, malgré les aléas géopolitiques à conserver sa cohésion et, à partir de l'été, à gérer une augmentation de sa progressive production qui a permis de réduire peu à peu les stocks excédentaires. Le cours du pétrole s'est lentement apprécié au fil de l'année de 50 à 80 USD le baril, loin toutefois des sommets du début de la décennie précédente.

Mais une partie de cette hausse a été liée à la véritable flambée qu'ont connu les prix du gaz naturel. Et c'est bien le gaz qui a été le facteur déterminant du choc énergétique de 2021. Que ce soit en Europe ou en Asie, les prix du gaz ont quadruplé en moyenne, la hausse étant encore plus spectaculaire par rapport aux minima enregistrés en mai 2020 (de

1,50 USD le mbtu au plus bas, à 40 USD au plus haut). C'est là le résultat de facteurs climatiques, économiques et géopolitiques : climatiques d'abord avec la sécheresse qui a touché la Chine affectant sa production hydroélectrique et avec les aléas qui ont perturbé la production éolienne en Europe du Nord (manque de vent!); économiques avec la reprise de la demande concentrée, avec l'accent mis sur la transition énergétique, sur l'électricité et donc sur l'énergie de transition par essence qu'est devenu le gaz naturel; géopolitiques enfin avec les tensions entre l'Europe et la Russie à cette époque limitées à l'achèvement du gazoduc Nordstream II. Au même moment, les prix du GNL en Asie ont atteint des sommets tout comme ceux du gaz sur le marché européen. L'explosion des prix du gaz a entraîné dans son sillage les prix de l'électricité en Europe et un recours accru au charbon avec pour la Chine la recherche de nouveaux fournisseurs à la suite d'un embargo – de facto – sur le charbon australien. En fin d'année, le gaz naturel, qui, en équivalent énergétique, en est venu à coûter deux fois plus cher que le pétrole, a joué d'un effet de domino sur le prix du baril. L'impact de cette crise a été d'autant plus important qu'elle est intervenue à un moment crucial d'une transition énergétique que la pandémie avait singulièrement accéléré. L'accent mis sur les énergies renouvelables (en Europe, mais aussi en Chine) par essence intermittentes au moins en ce qui concerne la première génération (éolien et solaire), le passage à l'électricité dans nombre d'utilisations en particulier pour le transport ont révélé des

fragilités de bouquets énergétiques mal maîtrisés et anticipés.

La transition énergétique a aussi mis en évidence de nouvelles dépendances vis-à-vis de ce que l'on peut appeler les « métaux électriques » : non seulement les composants classiques des batteries comme le lithium et le cobalt, mais aussi les terres rares et puis surtout le cuivre et dans une moindre mesure le nickel. Nombre de métaux à l'image de l'aluminium et du zinc ont aussi souffert de la hausse des prix de l'électricité voire de difficultés de fournitures d'énergie.

Tout ceci est bien sûr à remettre plus largement dans le contexte des tensions qui ont affecté les filières industrielles à l'image des semi-conducteurs (et en amont de l'étain), mais aussi pour le BTP, le bois et l'acier.

La crise énergétique a eu enfin des conséquences pour plusieurs marchés agricoles au travers des biocarburants ainsi qu'en amont de l'agriculture pour les engrais (ammoniac et urée produits à partir de gaz naturel).

UNE CRISE AGRICOLE

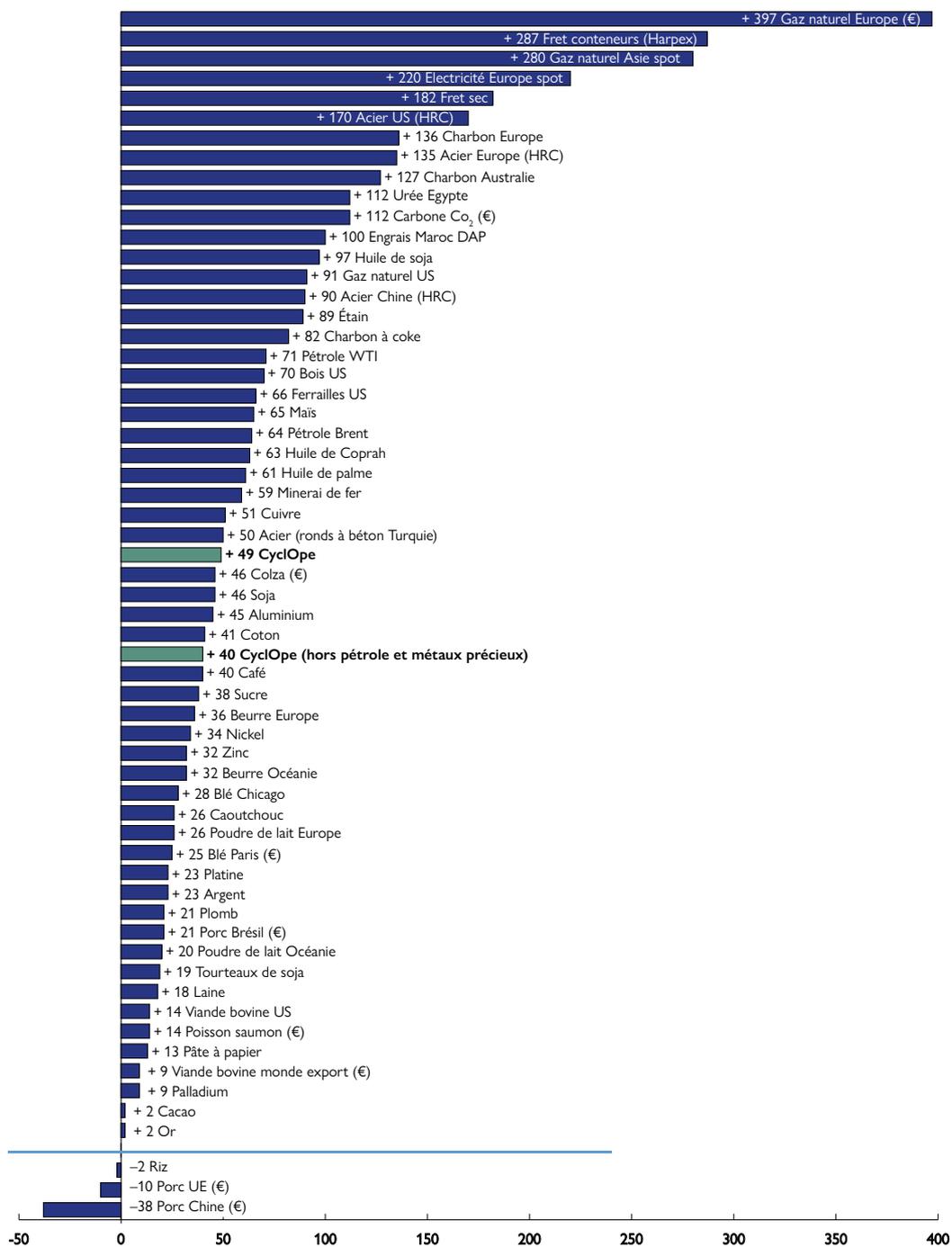
En 2021, les prix alimentaires mondiaux ont, d'après l'indice Cyclope, augmenté en moyenne d'un tiers par rapport à 2020. L'indice FAO est au plus haut depuis dix ans, ce qui nous ramène à la crise des années 2007/2012. Pour une fois, la raison n'en est pas climatique et au contraire, les productions agricoles mondiales sont restées proches de records historiques. Il y a eu certes quelques accidents, de la sécheresse au Canada

et en Argentine à des gelées estivales au Brésil. Mais il n'y a pas eu de choc majeur comparable aux perturbations d'El Niño en 2007. La hausse des prix agricoles n'est pas d'essence climatique. Elle est avant tout chinoise.

Autant en effet, la Chine était jusque-là déterminante sur les marchés des matières premières industrielles (minières, forestières et agricoles), autant dans le champ alimentaire, elle pesait peu à l'exception quand même du soja, des produits laitiers et bien entendu du porc. En 2021, elle est aussi devenue le premier importateur mondial de céréales, en augmentant par exemple de 152% ses achats de maïs. Ce sont les achats chinois qui sont à l'origine de la hausse des prix des grains et des oléagineux en début et en fin d'année. On les retrouve aussi pour les produits laitiers et pour un certain nombre de viandes. Un seul produit a échappé à l'appétit chinois au moins en termes d'importations. Il s'agit de la viande porcine : il semble que la page de la peste porcine africaine soit tournée en Chine ; les prix intérieurs ont fortement chuté, les importations ont diminué ce qui a entraîné la baisse de prix des marchés les plus dépendants à l'image de l'Europe.

La hausse des prix alimentaires n'a eu qu'un impact quand même limité sur les prix à la consommation, mais elle a participé au niveau du grand public à une psychose de pénurie, du pain aux pâtes ou au café. Pour les grands pays importateurs (Algérie, Égypte, Nigeria, Indonésie...) la facture a pu être financée par l'augmentation des recettes liées au

Figure 15 ÉVOLUTION DES PRIX EN 2021 (moyenne 2021 sur 2020 en pourcentage), CERCLE CYCLOPE



pétrole et surtout au gaz. Mais pour les pays les plus pauvres, les risques d'instabilité sociale sont redevenus une réalité.

L'INCENDIE UKRAINIEN

Telle était donc la situation lorsqu'à partir de la fin de 2021, la situation a commencé à se détériorer entre l'Ukraine et la Russie jusqu'à ce qu'à la mi-février, Vladimir Poutine décide de l'invasion de son voisin et donc d'une guerre qui se prolongeait encore au moment de la rédaction de ces lignes. Intervenant dans un contexte dont on vient d'évoquer les tensions, cette guerre a accentué la crise énergétique, amplifié les tensions dans le domaine des minerais et métaux et surtout déclenché une véritable crise agricole.

Sur le plan énergétique, c'est bien sûr le gaz naturel qui a mené le bal et entraîné dans son sillage l'électricité, les engrais, le charbon et aussi le pétrole (qui en mars a presque atteint les 140 USD le baril de Brent). Les marchés des métaux ont été touchés par le biais des sanctions potentielles infligées aux exportations russes de palladium, de titane ou d'aluminium. Début mars, le nickel dépassa même les 100'000 USD la tonne à la suite d'un squeeze dont fut victime un industriel chinois. Mais c'est peut-être l'agriculture qui a connu les plus fortes tensions – et les moins prévisibles. La fermeture des ports de la mer Noire a provoqué une forte hausse des prix des céréales. Mais l'inquiétude est encore plus grande pour la campagne 2022 tant au niveau de la production ukrainienne que de l'impact de la flambée du prix des engrais.

Gaz, pétrole, nickel, engrais, céréales, tournesol, autant de marchés pour lesquels il restait difficile à la fin mars d'apprécier les perspectives au lendemain du conflit.

L'EMBELLIE DU NÉGOCE INTERNATIONAL

Comme à l'habitude, tensions, hausses de prix et surtout volatilité accrue ont favorisé l'activité des sociétés de négoce international. La plupart d'entre elles ont réalisé en 2021 d'excellents résultats qu'il s'agisse du domaine de l'énergie et des métaux, mais encore plus de celui des produits agricoles, en particulier dans le domaine des grains. En temps de crise, les négociants sont plus que jamais des intermédiaires nécessaires capables de gérer des risques tant de volatilité des prix que de contreparties. Les grands flux du commerce mondial des matières premières vont être soumis à des changements importants liés à de nouvelles fractures entre démocraties et despotismes. Plus que jamais, le négoce international y trouvera sa raison d'être.

Philippe Chalmin,
le 15 mars 2022

5.3 ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE SUISSE

La réglementation bancaire suisse fait l'objet de perpétuelles révisions.

L'année 2021 a été marquée par la mise en œuvre du NSFR. Nous revenons dans cette partie sur cette évolution réglementaire qui a tout particulièrement impacté la BIC-BRED (Suisse) SA et les autres banques de la place actives dans le financement du négoce de matières premières.



Christelle Lefebvre,
Responsable des risques
financiers, IT et juridiques
et Anne-Ly Zumbino,
Directrice des Risques.

2021, ANNÉE DE MISE EN ŒUVRE DU NSFR

La crise financière de 2007-2008 ayant démontré la criticité des sujets de liquidité pour les banques, le Comité de Bâle a introduit ces dernières années de nouvelles règles visant à encadrer la liquidité des établissements financiers.

Ces règles s'articulent autour de deux ratios au titre desquels les banques doivent respecter un niveau minimum :

- Le premier est le LCR (*Liquidity Coverage Ratio*), focalisé sur la liquidité à court terme (horizon de 30 jours), qui est applicable en Suisse depuis le 1^{er} janvier 2019;
- Le second est le NSFR (*Net Stable Funding Ratio*), qui encadre la liquidité à 1 an : ce dernier est entré en vigueur en Suisse le 1^{er} juillet 2021.

L'OBJECTIF DU RATIO NSFR

Le ratio NSFR vise à s'assurer que les banques ne financent pas des activités qui engagent leur liquidité à moyen terme avec des ressources disponibles seulement à court terme. Cette pratique, appelée « transformation », les expose

en effet au risque de non-renouvellement des ressources à court terme (par exemple en cas de tensions sur le marché interbancaire).

Le ratio consiste à :

- Estimer à tout moment le montant sur lequel la banque a mobilisé (avec les actifs portés à son bilan) de la liquidité au-delà d'un an (ce montant est appelé « Financement Stable Exigé »), et
- Exiger que la banque se refinance, dans une proportion cohérente, avec de la dette d'une maturité supérieure à un an (ce montant est appelé « Financement Stable Disponible »).

D'où la formule synthétisant les exigences correspondantes :

$$\frac{\text{Financement stable disponible}}{\text{Financement stable exigé}} \geq 100\%$$

LES DIFFICULTÉS POSÉES PAR LE NSFR EN SUISSE

Les difficultés que pose le NSFR tiennent à la manière dont certaines catégories d'activités sont traitées pour les besoins du calcul, traitement qui n'est pas en ligne avec les réalités économiques et financières de ces activités. C'est tout particulièrement le cas du financement du négoce international dans la mise en œuvre du ratio en Suisse.

Les créances détenues par les banques sur leurs clients lorsqu'elles financent leurs opérations de négoce sont prises en compte d'une manière jugée inadéquate par l'industrie.

Historiquement, le financement du négoce des matières premières, caractérisé par des opérations de courte durée, étaient logiquement refinancés par les banques en majorité avec des emprunts à court terme, dans un souci d'alignement de la maturité des passifs avec celles des actifs correspondants.

Or, les dispositions suisses relatives au NSFR ont introduit un traitement asymétrique des actifs et des passifs à court terme dans le calcul du ratio :

- Les créances clients d'une maturité inférieure à 6 mois se voient affecter une pondération uniforme de 50% (i.e. elles requièrent un Financement Stable Exigé égal à 50% de leur montant),
- Alors que des emprunts d'une maturité inférieure à 6 mois comptent pour 0 (i.e. ils ne créent pas de Financement Stable Disponible).

En conséquence, pour respecter le ratio minimum de 100%, les banques ne peuvent plus financer les transactions clients à 30 jours avec des emprunts à 30 jours (ce qui serait pourtant logique en termes de liquidité) et sont contraintes de se refinancer plus largement avec des emprunts d'une maturité supérieure à 1 an.

IMPACTS NÉGATIFS POUR LES BANQUES SUISSES ET LEURS CLIENTS

Le coût

Les taux d'intérêts applicables aux emprunts à plus d'un an sont, en général, supérieurs à ceux applicables aux emprunts court terme. Et quand le coût de refinancement des banques augmente, elles n'ont pas d'autre choix que de répercuter tout ou partie de ce surcoût sur leurs clients, via un surenchérissement des conditions de crédit.

Nos clients l'ont bien compris, d'où leur soutien à nos actions évoquées plus loin. Sachant que, dans le contexte actuel de hausse des taux et de pentification de la courbe (i.e. d'accroissement de l'écart entre les taux à court et moyen terme), cet impact financier menace d'être de plus en plus significatif.

L'accroissement du risque de taux

En contraignant les banques à décorréliser la maturité de leurs passifs de celle de leurs actifs, la réglementation les contraint en corollaire à subir un risque de taux : les taux de référence des prêts d'une part, et des emprunts d'autre part, liés à leur maturité respective, ne sont plus identiques, exposant la banque aux aléas financiers engendrés par l'évolution du différentiel.

La concurrence

Les règles suisses relatives au NSFR sont différentes de celles en vigueur dans l'Union Européenne (UE). L'UE, prenant en compte les caractéristiques spécifiques de ces opérations, a en effet prévu une disposition spéciale pour les opérations de financement du négoce d'une durée inférieure à 6 mois (soit la majorité des transactions réalisées par les banques actives dans ce secteur). Les créances clients correspondantes ne requièrent de Financement Stable Exigé qu'à hauteur de 10% de leur montant (contre 50% en Suisse).

En conséquence, depuis juillet 2021, les banques suisses spécialisées dans le financement du négoce de matières premières sont pénalisées vis-à-vis de leurs concurrentes européennes (qui bénéficient d'exigences cinq fois inférieures), entraînant une distorsion de concurrence au détriment des banques suisses pourtant leaders dans ce secteur.

ACTIONS DE SENSIBILISATION SUR LE SUJET

Dès 2020, nous avons mené des actions de sensibilisation pour alerter sur les impacts négatifs de la réglementation sur le secteur dans son ensemble :

- Auprès des autorités de régulation, afin d'explicitier les difficultés posées par le texte,
- Auprès de nos pairs, banques suisses actives dans le secteur, afin de fédérer nos intérêts,
- Auprès de nos clients, les sociétés de négoce en matières premières, impactés par le risque d'une hausse des prix et / ou d'une réduction de l'offre de financement.

Nous avons reçu le soutien et pu compter sur l'aide précieuse des associations professionnelles, en particulier la STSA et l'Association of Foreign Banks in Switzerland (AFBS).

Grâce à eux, nous avons pu faire valoir nos arguments auprès des autorités politiques cantonales et fédérales.

L'objectif poursuivi est d'obtenir qu'une modification soit apportée à l'Ordonnance sur les Liquidités accordant aux opérations de financement du négoce d'une maturité inférieure à 6 mois une pondération de 10%. Elle permettrait d'aligner leur traitement au titre du NSFR à la fois sur leur réalité économique et sur le régime applicable dans l'UE. Nous avons donc formulé une proposition d'amendement en ce sens.

En juin 2021, une question parlementaire reprenant cette proposition a été déposée par M. Christian Lüscher. La réponse du Conseil Fédéral en date du 18 août 2021 défend le maintien des dispositions actuelles en mettant en doute la maturité effective des opérations et la décision souveraine des banques (absence d'obligation) quant à leur renouvellement. Des arguments qui sont unanimement et fermement rejetés par les acteurs de ce marché.

L'industrie, par la voix de ses associations et de manière individuelle, a réitéré ses préoccupations et la demande de modification du texte lors de la consultation portant sur l'Ordonnance sur les liquidités (dispositions particulières applicables aux banques systémiques) clôturée en janvier 2022.

DÉBUT 2022: PREMIER BILAN ET PERSPECTIVES

Six mois après l'entrée en vigueur du ratio NSFR, la BIC-BRED (Suisse) SA tire un premier bilan. Avec le soutien du Groupe BRED, son actionnaire, la Banque a reprofilé sa dette bancaire afin d'être en conformité avec les exigences du ratio. Cependant, les contraintes (gestion quotidienne d'un ratio dont les fondamentaux ne sont pas alignés avec la réalité économique des opérations), le surcoût de refinancement et l'accroissement du risque de taux sont bien réels. Tout comme le désavantage concurrentiel par rapport aux concurrents européens. Il est donc important de poursuivre en 2022 les actions initiées en 2021 afin d'obtenir un traitement NSFR approprié et équitable pour les activités de financement du négoce dans l'intérêt de tout l'écosystème suisse lié à ce secteur important de l'économie nationale.

5.4 POLITIQUE ET PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Après le tumulte des fraudes qui ont émaillé les activités de financement des matières premières en 2020, l'année 2021 s'est inscrite comme la résultante d'un nouvel environnement bancaire caractérisé par le retrait de plusieurs acteurs majeurs.

Ainsi, dans un contexte de marché volatil, exacerbé par les tensions engendrées par la crise sanitaire, les entreprises du négoce de matières premières ont dû naviguer entre reprise économique, résurgence épidémique, hausse de la demande et problématiques logistiques. Elles se sont adaptées et ont généralement affiché une bonne santé financière. Dans le même temps, la raréfaction des sources de financement et la hausse du prix des matières premières ont accru leurs besoins de financement.

Dans ce contexte, la BIC-BRED (Suisse) SA a poursuivi le développement de son portefeuille de crédits en s'appuyant sur sa politique de crédit, dont les grands principes sont rappelés ci-après.

POLITIQUE DE CRÉDIT

L'activité de la Banque est tournée vers le financement de l'économie réelle. Elle s'assure que ses clients apportent une valeur ajoutée dans la chaîne de valeur économique de leur secteur, et ce dans des conditions satisfaisantes de conformité. Ces entités démontrent leur capacité à organiser la logistique liée au transport des marchandises, à gérer les aspects de couverture du risque de prix ou à répondre à des besoins spécifiques, tels que le portage de stocks ou encore l'assurance-crédit.

Ces contreparties, qui peuvent être de toute taille, ont un profil que l'on peut qualifier de :

- **Négociants purs**
Ils sont actifs dans le domaine du négoce mais ne possèdent pas d'actifs fixes en propre. Leur approche de financement est purement transactionnelle.
- **Négociants intégrés**
Ils utilisent leurs infrastructures propres ou celles de leur groupe. Ils sont financés selon une approche transactionnelle.
- **Gros négociants**
Ils sont structurés davantage comme des *Corporates*. Ils bénéficient de sources de financement plus larges du fait de l'importance des volumes traités, telles que des facilités de crédit renouvelables (RCF) ou des émissions obligataires.

La Banque porte également des engagements sur des banques émettrices d'instruments de paiement à l'export. Elle confirme et/ou escompte différents instruments bancaires (traites et lettres de crédit), principalement en faveur de ses clients commerciaux.



Stéphane-Eric Mensah,
Responsable du
département Crédits et
Engagements

LES PILIERS FONDAMENTAUX DE L'APPROCHE DE CRÉDIT

Trois piliers régissent l'approche de crédit de la Banque :

Tableau 6 LES TROIS PILIERS DE L'APPROCHE DE CRÉDIT

Connaissance des clients	<p>Sont à la fois nécessaires:</p> <ul style="list-style-type: none">• Une sélectivité des prospects basée sur la connaissance des intervenants du marché et le croisement d'informations;• Une connaissance fine des clients et de leurs opérations sur la base des diligences/KYC et de l'analyse des ayants-droits économiques, des dirigeants, des partenaires, du positionnement du client, des états financiers, de l'objet et du calibrage des engagements, de la source de remboursement...
Sécurisation des transactions	<ul style="list-style-type: none">• La sécurisation des transactions passe avant tout par une très bonne compréhension des flux à financer. La Banque veille en particulier à financer des flux physiques de marchandises et à obtenir les éléments justificatifs du gage sur la marchandise financée, tout en s'assurant d'en garder le contrôle autant que possible durant la phase de financement.• Elle s'assure également que les problématiques de risque de prix sont adéquatement couvertes (<i>hedging</i> ou <i>marge cash</i>).• Dans certains cas, la sécurité des opérations peut être renforcée par l'obtention de garanties, des contrôles physiques ou encore la prise de sûretés réelles rendues opposables et exécutoires en droit local.• Les opérations peuvent également être sécurisées par la souscription à une assurance-crédit ou par un accord de partage de risque avec une banque.
Division des risques	<p>La Banque recherche une division des montants nominaux par opération et met en place des limites spécifiques.</p>

LES MEILLEURES PRATIQUES RECOMMANDÉES

La BIC-BRED (Suisse) SA a pris part en 2021 aux travaux du STSA qui ont permis d'édicter une série de recommandations visant à standardiser les bonnes pratiques en matière de financements du négoce. Ci-dessous quelques exemples choisis :

Tableau 7 EXTRAIT DES «MEILLEURES PRATIQUES RECOMMANDÉES STSA»

Financement terrestre	<ul style="list-style-type: none">• Payer directement le fournisseur et surveiller la réception de la marchandise à destination dans les délais prévus• Les banques doivent effectuer des contrôles aléatoires sur les factures ferroviaires après réception de la liste d'expédition
Financement flottant (voyage maritime)	<ul style="list-style-type: none">• Le connaissance doit être à l'ordre de la banque de financement, sous réserve parfois des spécificités du marché et de la transaction• Les banques doivent effectuer des contrôles aléatoires pour confirmer l'authenticité des connaissements (IMB ou similaire)
Financement de stocks	<ul style="list-style-type: none">• Documents (WR, HC, etc.) à recevoir directement de l'entrepôt avec un objectif à long terme de pouvoir vérifier l'authenticité de ces documents via des plateformes électroniques• Rapprochement périodique avec reconfirmation directement vers/depuis l'entrepôt• Envisager d'alterner les sociétés d'inspection ou de mandater une inspection ponctuelle par un autre expert
Financement des créances	<ul style="list-style-type: none">• Au-delà d'un certain seuil (à déterminer par chaque banque), les banques doivent notifier la cession directement aux acheteurs finaux en tant que pratique standard de l'industrie

PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Dans le cadre de l'octroi de crédit, la Banque privilégie les clients avec lesquels elle peut développer une relation transactionnelle, non confirmée et de relative proximité.

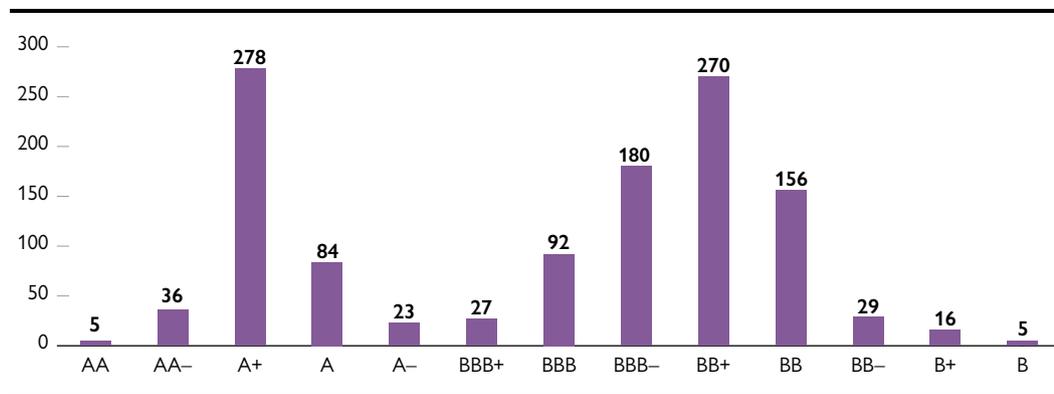
Ainsi au 31 décembre 2021, la clientèle est constituée majoritairement de sociétés de négoce domiciliées en Suisse (62% des créances clientèle) ou en Europe (20%).

En 2021, les encours moyens bruts au bilan et au hors bilan se répartissent de façon équilibrée sur les différents types de matières premières.

La Banque cible des clients présentant des situations financières satisfaisantes, comme le montre le graphique de répartition des encours par rating interne au 31 décembre 2021.

Les créances compromises sont provisionnées à 100% depuis fin 2018. Aucune nouvelle correction de valeur n'a été constituée depuis.

Figure 16 RÉPARTITION DES ENCOURS NETS SUR LA CLIENTÈLE, BILAN ET HORS BILAN, PAR RATING INTERNE (en CHF millions)



5.5 ÉVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES ET DIGITALES

Adrien Burnier,
Responsable du département Informatique et
Franck Nater, Directeur
Général Adjoint et
Directeur des opérations



Depuis 2017, la BIC-BRED (Suisse) SA a entrepris une transformation de son système d'information, avec pour objectifs :

- De garantir une continuité de services ;
- D'avoir un niveau de sécurité aligné sur les meilleurs standards ;
- D'avoir une prédictibilité financière et une évolutivité du système d'information ;
- D'avoir une interopérabilité des solutions utilisées dans le système d'information pour gagner en efficacité, sécurité et productivité.

Prendre en compte la taille de l'entreprise et l'activité de financement des matières premières, accompagner les clients et motiver les équipes, voilà les maîtres mots qui ont conduit la réflexion de la Banque. Ces défis ont pu être relevés en capitalisant sur l'existant et en confiant ce qui peut l'être à des prestataires de confiance. La stratégie « logiciel » de la banque se base sur des solutions standards du marché pour les besoins de bureautique et sur des solutions spécialisées dans le financement des matières premières.

Cette stratégie est composée de quatre grands piliers :

1. Agilité et stabilité du noyau bancaire (*core banking*) ;
2. Digitalisation des flux ;
3. Sécurité et contrôle des opérations ;
4. Sécurité informatique.

AGILITÉ ET STABILITÉ DU NOYAU BANCAIRE (*CORE BANKING*)

La Banque a choisi de passer d'un noyau bancaire universel gérant l'ensemble des activités et flux, à une solution de noyau bancaire strictement comptable associé à des briques de logiciels satellites sur un principe d'interopérabilité. Ce choix permet une plus grande souplesse d'évolution, une meilleure maîtrise des coûts, une rapidité de mise en œuvre et surtout de bénéficier des meilleures solutions du marché.

Par exemple, depuis août 2021, la Banque travaille avec MITech afin d'installer la solution de traitement de crédits documentaires « CREDOC 5G ».

Cette solution issue d'une connaissance métier que maîtrise MITech depuis plus de 30 ans dispose d'une architecture technique qui facilite l'interopérabilité avec les solutions existantes et une grande flexibilité de configuration pour répondre aux spécificités des métiers.

DIGITALISATION DES FLUX

Le traitement et la validation des flux de communication interne sont sources de perte d'efficacité et d'accroissement des risques opérationnels.

Afin d'y remédier, en 2019, la Banque a initié la digitalisation d'une partie de ses flux de communication interne. À ce jour 90% des flux et des validations internes sont digitalisés à l'aide d'une solution de gestion électronique des documents.

Cet outil, qui s'appuie sur une solution standard du marché n'a nécessité aucun développement spécifique et a été totalement configuré en interne avec une implication forte des utilisateurs finaux. Cela garantit une prise en main rapide de l'outil par les collaborateurs avec des gains d'efficacité et de sécurité notables.

La Banque utilise l'application Konsole, une solution de communication sécurisée entre le client et la Banque. Cette solution de la société Komgo développée sur la place de Genève permet de gérer le cycle de vie de l'ensemble des outils de financement de matières premières.

SÉCURITÉ ET CONTRÔLE DES OPÉRATIONS

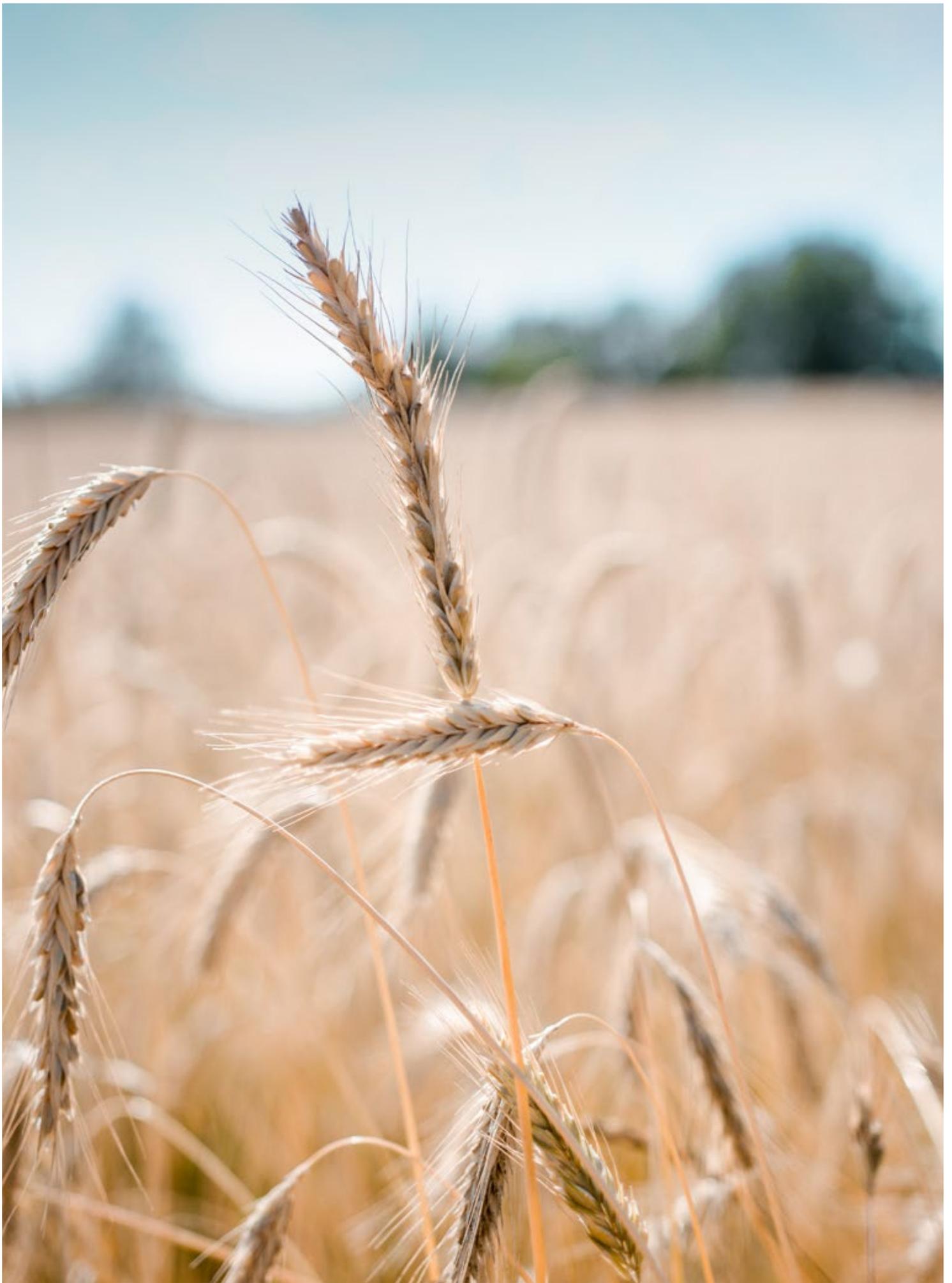
Dans le cadre du renforcement de la sécurité et du contrôle des opérations financées, la Banque collabore avec la société genevoise CommoSwiss sur la solution Vanilla.

Cette nouvelle solution permet à la Banque de suivre et gérer les risques économiques au niveau de chaque transaction de financement de matières premières.

SÉCURITÉ INFORMATIQUE

La sécurité passe tout d'abord par la sensibilisation et la formation des collaborateurs sur les risques informatiques et les bonnes pratiques. L'appartenance à un groupe bancaire apporte également un cadre directeur de mesures de sécurité et d'organisation et permet une mutualisation de ressources et de compétences. Enfin, le dispositif de sécurité est régulièrement mis à l'épreuve afin d'identifier ses vulnérabilités et améliorer constamment la stabilité et la résilience du système d'information.

En conclusion, l'avenir reste un défi permanent. Continuer à sécuriser, à améliorer les processus et rester à l'écoute des besoins des clients sont les moteurs de ce défi. Dans une activité comme celle du financement du commerce mondial, sous-tendue par un moyen de paiement très manuel et complexe, la Banque a lancé un grand chantier de digitalisation et d'automatisation des processus. Afin d'accompagner avec succès cette évolution, la Banque continuera dans les années à venir de s'appuyer sur ses compétences internes ainsi que sur celles d'experts reconnus.



PARTIE 6

DONNÉES FINANCIÈRES

DONNÉES FINANCIÈRES

La BIC-BRED (Suisse) SA poursuit sa forte croissance et enregistre d'excellents résultats en 2021. Le produit des activités bancaires atteint le niveau record de 31,7 millions de CHF, en progression de 45%. Le résultat net avant attribution à la réserve pour risques bancaires généraux s'inscrit quant à lui à 13,5 millions de CHF, en hausse de 106%.



Delphine Bourghès,
Responsable Finance

LE MOT DE LA RESPONSABLE FINANCE

« En 2021, la BIC-BRED (Suisse) SA a poursuivi son expansion commerciale, bénéficiant de la hausse des prix des matières premières et de la demande accrue des négociants en matière de financements.

Un accompagnement efficace des clients et une gestion rigoureuse du risque de crédit ont permis à la Banque d'accroître fortement le produit des activités bancaires (+45%) et de n'avoir aucune perte de crédit à déplorer.

Afin d'accompagner cette croissance, une dizaine de nouveaux collaborateurs est venue renforcer les équipes, portant le nombre de employés temps plein à 70,8 (+17%). Maîtrisées, les charges d'exploitation progressent moins vite que le produit des activités bancaires (+19%), permettant à la Banque d'améliorer significativement son coefficient d'exploitation (56,2%).

Cette forte progression des revenus a entraîné un doublement du résultat net avant attribution à la réserve pour risque bancaires généraux. De façon conservatrice, ce résultat a été intégralement attribué à la réserve pour risques bancaires généraux, portant le ratio de solvabilité à 14,3%. Cette dotation facultative, en renforçant les fonds propres de la Banque, accroît sa solidité financière et témoigne de l'objectif de la Banque de s'inscrire durablement dans le paysage bancaire Suisse.

C'est avec plaisir que nous vous laissons à présent découvrir nos états financiers 2021, complétés d'une analyse financière qui, nous l'espérons, apportera un éclairage enrichissant au lecteur. »

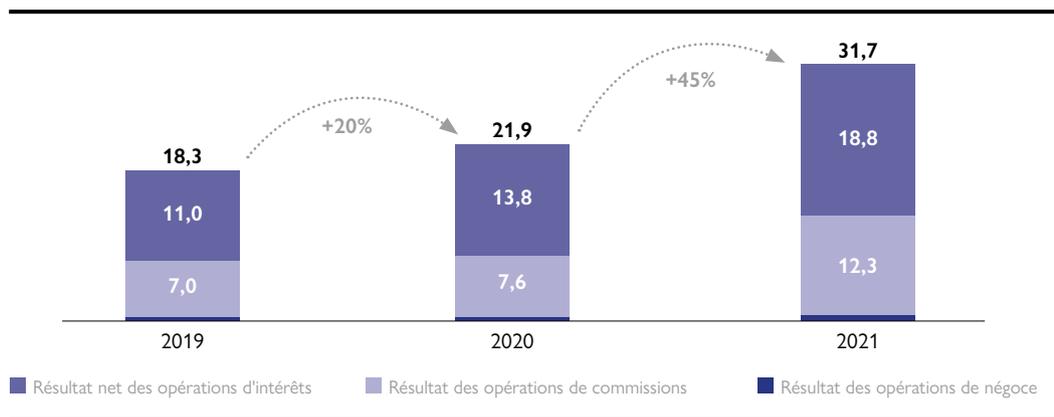
6.1 ANALYSE FINANCIÈRE

6.1.1 UNE FORTE PROGRESSION DES RÉSULTATS

PRODUIT D'ACTIVITÉ BANCAIRE EN FORTE HAUSSE

La BIC-BRED (Suisse) SA clôture l'année 2021 avec un produit d'activité bancaire de 31,7 millions de CHF, en progression de 45%.

Figure 17 **PRODUIT D'ACTIVITÉ BANCAIRE** (en millions de CHF)



Cette évolution s'explique d'une part par le résultat net des opérations d'intérêts en hausse de 36% à 18,8 millions de CHF, reflétant la croissance des encours de crédit liée à la hausse du prix des matières premières, à l'expansion du portefeuille de clients de 14% et à une utilisation soutenue des lignes de crédit.

Figure 18 **ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN DES MATIÈRES PREMIÈRES EN 2021 PAR RAPPORT À 2020**

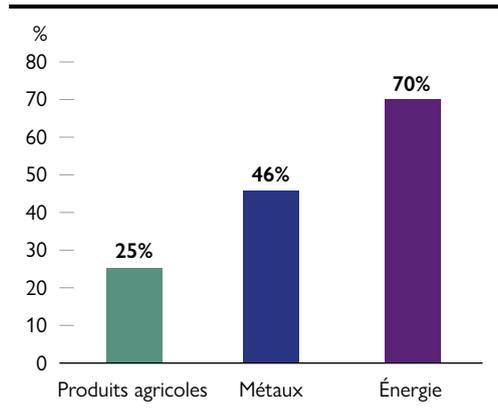
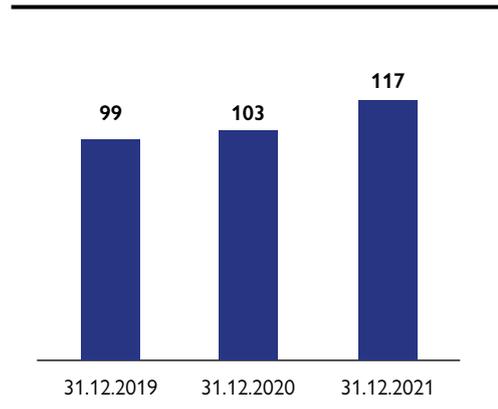
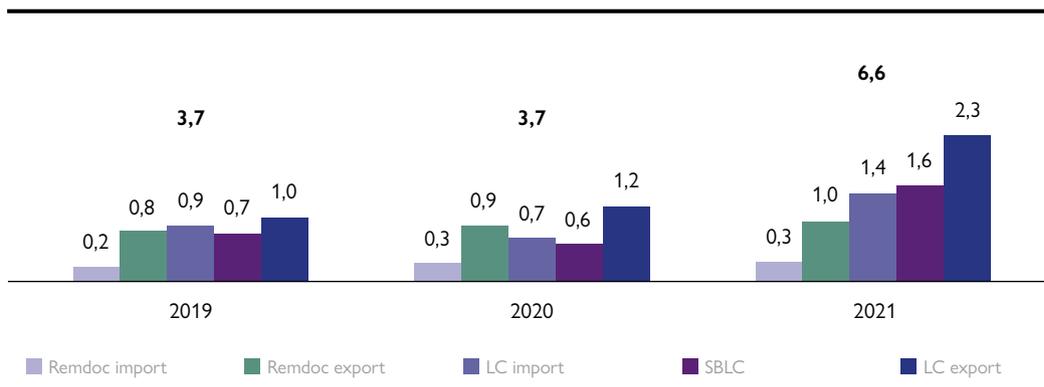


Figure 19 **NOMBRE DE GROUPES DE CLIENTS ACTIFS**



D'autre part, le résultat des opérations de commissions progresse de 62% à 12,3 millions de CHF, grâce à l'augmentation du nombre et de la taille des opérations documentaires, dont le volume traité au cours de l'exercice atteint 6,6 milliards de CHF à fin décembre 2021, contre 3,7 milliards de CHF à fin 2020. En particulier, les volumes des lettres de crédit import, export et stand-by augmentent respectivement de 94%, 92% et 155% en 2021.

Figure 20 **VOLUME D'OPÉRATIONS DOCUMENTAIRES** (en milliards de CHF)

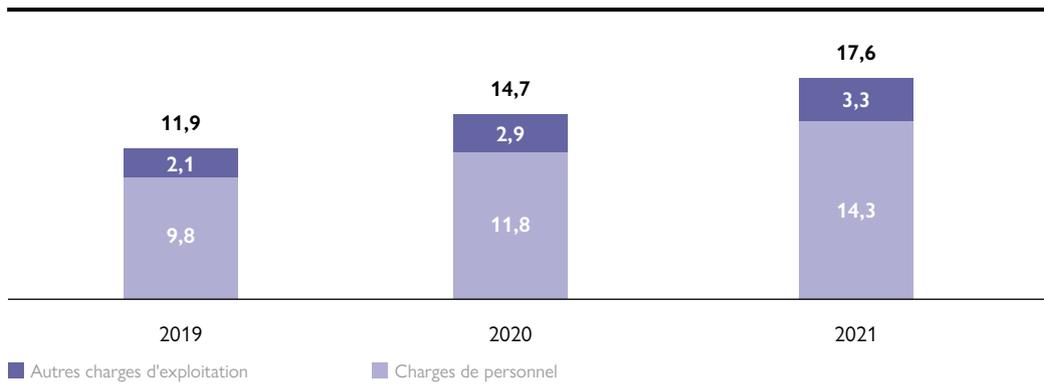


Le résultat des opérations de négoce s'élève à 551 kCHF (+38%) grâce à la multiplication des opérations de change pour le compte de clients (changes à terme et swaps de taux d'intérêts).

MAÎTRISE DES CHARGES

Le total des charges d'exploitation est en hausse de 19% à 17,6 millions de CHF.

Figure 21 **CHARGES D'EXPLOITATION** (en millions de CHF)



La hausse des charges d'exploitation est essentiellement liée aux recrutements effectués courant 2021 afin de renforcer les équipes impliquées dans le traitement des opérations.

La Banque augmente ses effectifs de 10,5 ETP afin d'accompagner sa croissance, passant ainsi de 60,3 ETP au 31 décembre 2020 à 70,8 ETP au 31 décembre 2021.

Cette progression des charges moins rapide que celle des revenus permet à la Banque d'améliorer son coefficient d'exploitation de 11 points de pourcentage, le ramenant fin 2021 à 56,2%.

Figure 22 **EFFECTIFS (en ETP)**

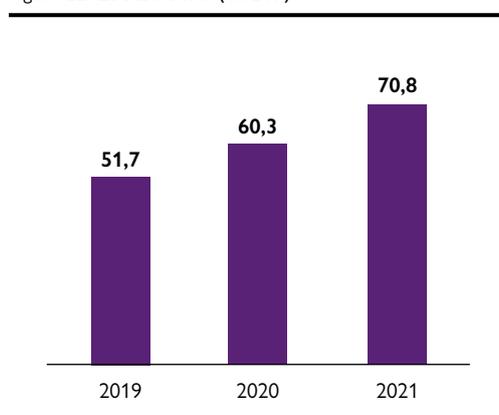
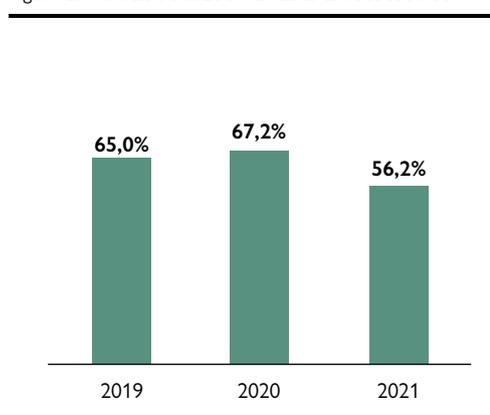


Figure 23 **COEFFICIENT D'EXPLOITATION**



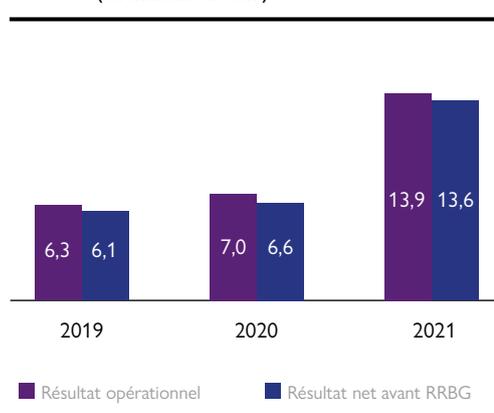
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL ET RÉSULTAT NET

Malgré le contexte économique et sanitaire particulier, pour son septième exercice, la Banque parvient à doubler son résultat opérationnel, à 13,9 millions de CHF.

Le résultat net avant attribution à la réserve pour risques bancaires généraux atteint 13,6 millions de CHF, en hausse de 106% par rapport à l'année passée.

En 2021, la Banque a fait le choix conservateur et facultatif d'attribuer la totalité de son résultat à sa réserve pour risques bancaires généraux, venant ainsi renforcer ses fonds propres de 13,6 millions de CHF.

Figure 24 **RÉSULTAT OPÉRATIONNEL ET RÉSULTAT NET AVANT RRBG (en millions de CHF)**



Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques latents de l'activité bancaire. Il ne s'agit en aucun cas de provisions spécifiques constituées par exemple dans le contexte d'un crédit douteux ou d'un litige, mais bien de provisions facultatives destinées à renforcer la capacité de la Banque à absorber des chocs économiques éventuels dans le futur. Les réserves ainsi constituées viennent renforcer les fonds propres de la Banque et peuvent être reprises librement.

Cette nouvelle attribution porte le montant total de réserves pour risques bancaires généraux enregistré dans les fonds propres à 15,1 millions de CHF au 31 décembre 2021.

Les excellents résultats 2021 permettent à la Banque d'améliorer significativement l'ensemble de ses ratios de rendement et de rentabilité.

Les ratios sont calculés sur la base du résultat net avant attribution à la réserve pour risques bancaires généraux afin de rendre compte de la rentabilité réelle de la Banque :

- ROE = Résultat net avant attribution à la RRBG/Fonds propres
- ROA = Résultat net avant attribution à la RRBG/Actifs
- Ratio de profitabilité = Résultat net avant attribution à la RRBG/PNB.

Figure 25 **ROE**

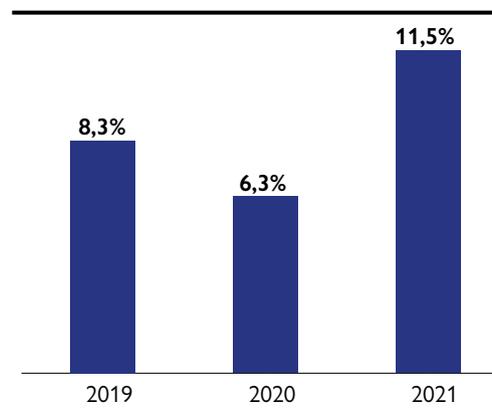


Figure 26 **ROA**

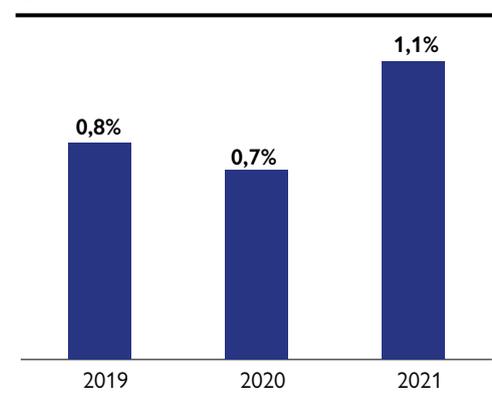
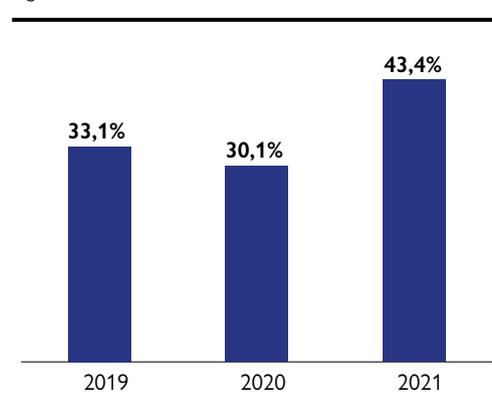


Figure 27 **RATIO DE PROFITABILITÉ**

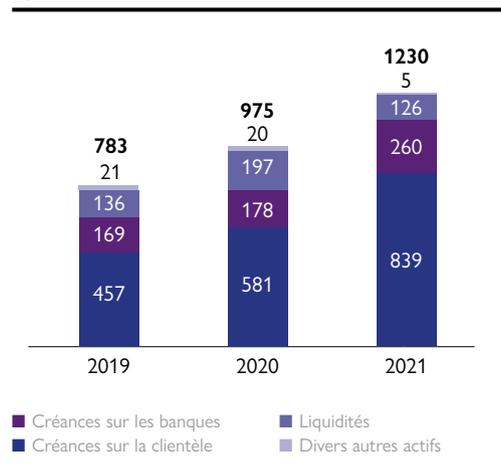


6.1.2 LA CROISSANCE DU BILAN ET DU HORS BILAN

L'ACTIF FRANCHIT LE SEUIL DU MILLIARD DE CHF

La taille de l'actif du bilan progresse de 255 millions de CHF en 2021, pour atteindre le total de 1,2 milliards à la fin de l'année (+26%).

Figure 28 **ACTIF** (en millions de CHF)

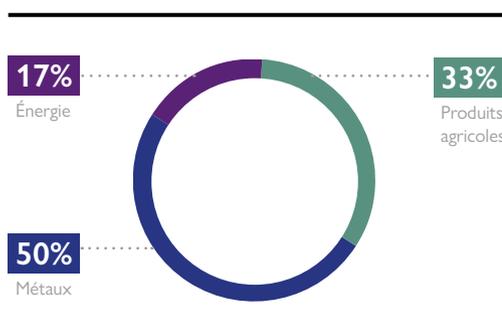


Cette hausse s'explique par l'augmentation des créances sur la clientèle, dont le montant atteint 839 millions de CHF au 31 décembre 2021, en hausse de 258 millions de CHF (+44%).

Au 31 décembre 2021, les créances sur la clientèle sont composées de deux tiers de comptes courants débiteurs et d'un tiers d'avances et prêts à terme fixe (APTF), accordés à des négociants en matières premières, essentiellement en dollar (93%). La moitié des créances sur la clientèle correspond à des financements de clients actifs dans le négoce de métaux et minerais, un tiers dans les produits agricoles et le reste dans l'énergie.

La Banque n'a eu à déplorer aucune nouvelle correction de valeur depuis 2017, démontrant ainsi la qualité et la bonne résistance du portefeuille de crédits.

Figure 29 **VENTILATION DES CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE PAR MATIÈRE PREMIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2021**

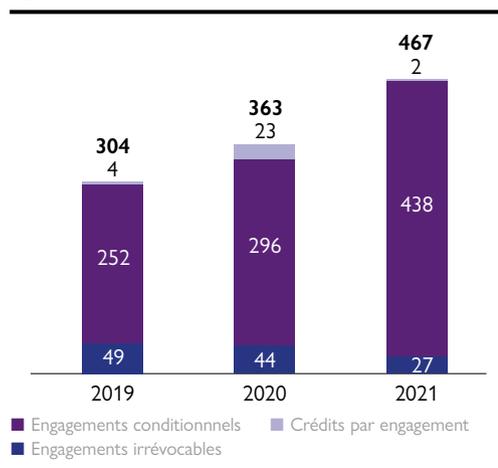


Toutes les créances compromises (19,8 millions de CHF) sont provisionnées à 100%. Elles correspondent principalement à d'anciens crédits, octroyés avant la filialisation de la Banque, hors de l'activité de financement du commerce international.

LA PROGRESSION DU HORS BILAN

La taille du hors bilan augmente de 29% en 2021, pour atteindre 467 millions de CHF à la fin de l'année, essentiellement grâce à l'évolution favorable du volume d'opérations de crédits documentaires import.

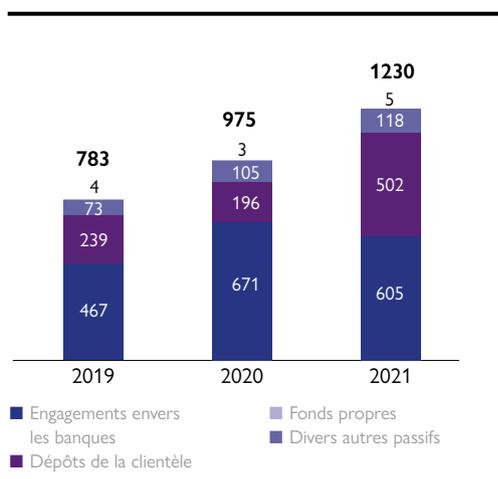
Figure 30 **HORS BILAN** (en millions de CHF)



6.1.3 UN PROFIL DE LIQUIDITÉ CONFORTABLE

Au passif, les fonds étrangers (c'est-à-dire les passifs hors fonds propres) ont augmenté de 241 millions de CHF (+28%) par rapport à fin 2020, à 1,1 milliards de CHF.

Figure 31 **PASSIF** (en millions de CHF)



LA COLLECTE DE DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

La Banque a poursuivi sa stratégie de collecte de dépôts de la clientèle en 2021. Elle s'est traduite par une hausse importante des dépôts à 502 millions de CHF (+156%), représentant ainsi 45% des fonds étrangers contre 23% fin 2020. Au 31 décembre 2021, ils sont composés pour moitié de dépôts à vue et pour moitié de dépôts à terme, essentiellement en dollar (80%).

Du fait de l'évolution favorable du volume de dépôts clients, fin 2021, la Banque parvient à financer plus de la moitié de ses créances sur la clientèle grâce aux dépôts des clients, contre seulement un tiers fin 2020.

LE REFINANCEMENT BANCAIRE

Les engagements envers les banques ont diminué de 10% à 605 millions de CHF au 31 décembre 2021.

La Banque se refinance principalement auprès du Groupe BRED, qui représente à lui seul 51% des fonds étrangers et 93% des engagements envers les banques au 31 décembre 2021. Cette ligne multidevise est tirée essentiellement en dollar afin de financer les créances sur la clientèle.

À des fins de respect de la réglementation relative au NSFR (voir [5.3 Environnement réglementaire suisse](#)), la Banque a procédé courant 2021 à un reprofilage de son refinancement bancaire afin d'en allonger la maturité (344 millions de CHF à plus de 5 ans). Nous renvoyons à la note 17 des états financiers pour plus de détails.

Figure 32 **MATURITÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS AU BILAN AU 31.12.2021**
(en millions de CHF)

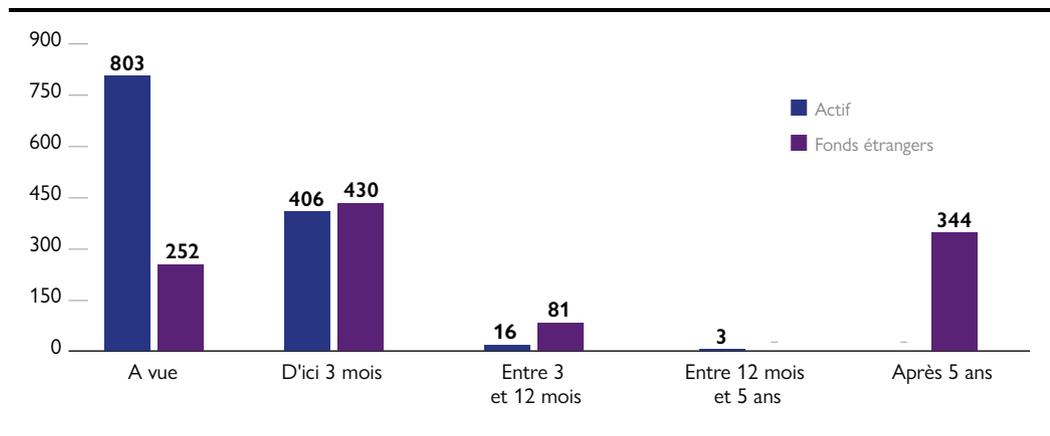
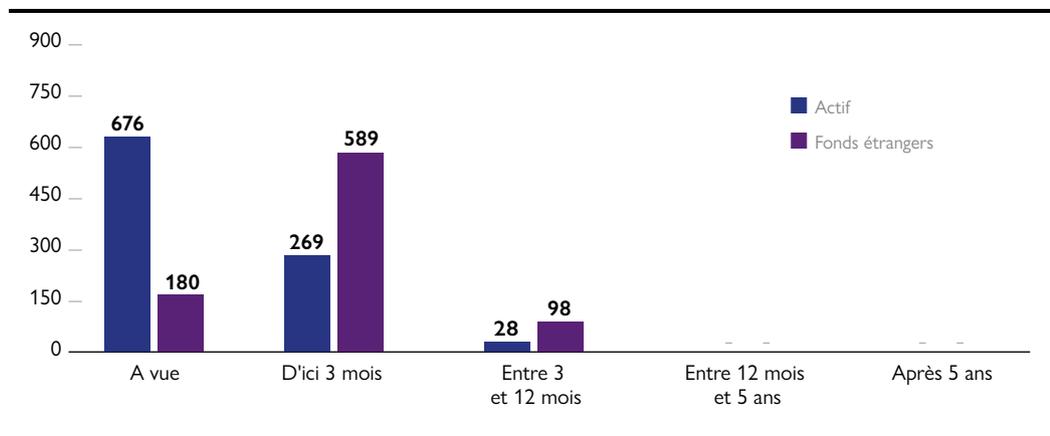


Figure 33 **MATURITÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS AU BILAN AU 31.12.2020**
(en millions de CHF)



Cette maturité des passifs supérieure à celle des actifs entraîne un gap de liquidité négatif, ce qui démontre la bonne capacité de la Banque à honorer ses engagements à court terme.

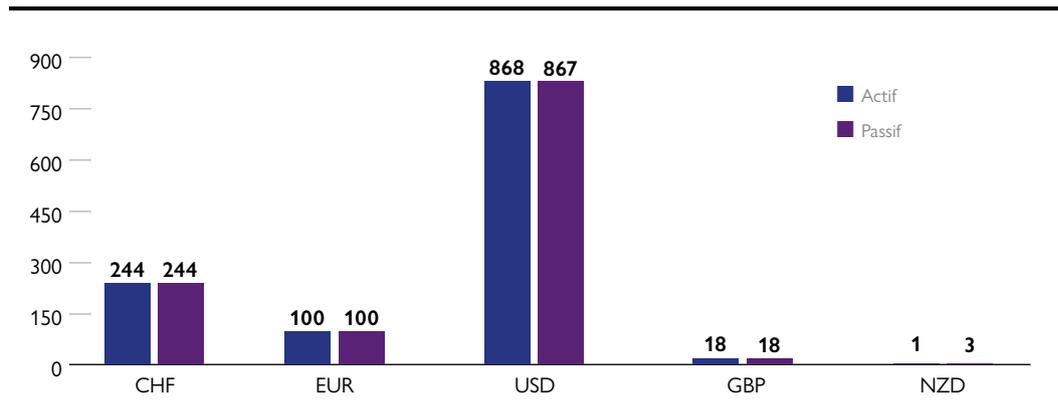
en millions de CHF	31.12.2021
Actifs de maturité inférieure à 3 mois	1'209
- Passifs de maturité inférieure à 3 mois	-682
Gap de liquidité	-527
Fonds propres	118
Ratio Gap de liquidité / Fonds propres	-446%

L'ÉQUILIBRE DES DEVICES ENTRE L'ACTIF ET LE PASSIF

Du fait de son activité, l'essentiel du bilan de la Banque est en dollar (71%).

Afin de limiter le risque de change, la stratégie de la Banque consiste à équilibrer les actifs et les passifs libellés dans la même devise. Les positions de change résultant du bilan sont systématiquement couvertes. L'accès à une base de dépôts clients confortable et aux refinancements de la BRED permettent à la Banque d'atteindre cet équilibre.

Figure 34 **VENTILATION DES ACTIFS ET PASSIFS PAR DEVISE AU 31.12.2021** (en millions de CHF)



Nous renvoyons à la note 21 des états financiers pour plus de détails.

DES RATIOS DE LIQUIDITÉ CONFORTABLES

Le risque de liquidité fait l'objet d'un suivi quotidien par le département Trésorerie / ALM. Une gestion fine des ratios LCR et NSFR permet de maintenir ces ratios aux alentours de 130%, permettant ainsi de garder une marge de sécurité par rapport aux seuils réglementaires minimaux de 100%, tout en optimisant le coût de refinancement réglementaire.

Figure 35 **RATIO LCR**

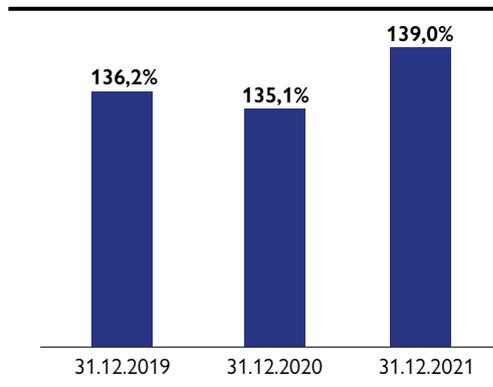
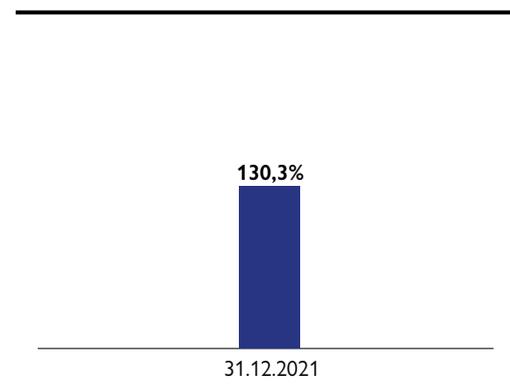


Figure 36 **RATIO NSFR**



6.1.4 UNE SOLIDE SOLVABILITÉ

De façon conservatrice et facultative, les très bons résultats de l'année ont été attribués intégralement à la réserve pour risques bancaires généraux, renforçant les fonds propres réglementaires de 11,8⁵ millions de CHF (+11%) et les portant ainsi à 116,5 millions de CHF au 31 décembre 2021.

Tableau 8 **EXTRAIT DES STATISTIQUES DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE**

en millions de CHF	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2021
Fonds propres pris en compte	98,2	104,7	116,5
<i>Dont fonds propres de base durs (CET 1)</i>	73,2	104,7	116,5
Actifs pondérés (RWA)	499,0	605,8	812,6

La hausse des actifs pondérés (RWA) de 34% s'explique par le développement rapide de l'activité de la Banque, qui a entraîné une hausse des créances sur la clientèle (+44%) et du hors bilan (+29%).

Malgré cette progression rapide des RWA, à la fin de l'année 2021, le ratio de solvabilité s'élève à 14,3%, niveau confortable par rapport à l'exigence réglementaire de 10,5%, témoignant ainsi de la solidité de la solvabilité de la Banque.

Le ratio de levier au 31 décembre 2021 s'élève quant à lui à 8,7%, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 3%.

Figure 37 **RATIO DE SOLVABILITÉ**

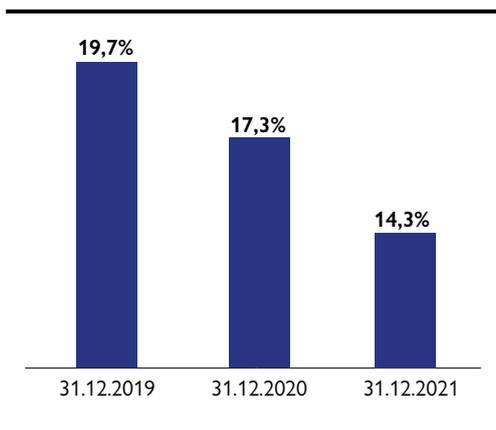
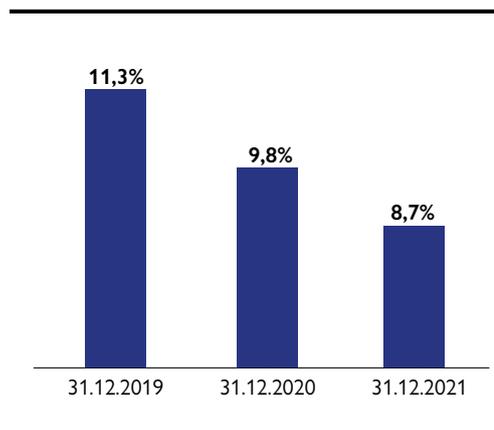


Figure 38 **RATIO DE LEVIER**



La BIC-BRED (Suisse) SA a le privilège d'être une filiale à 100% du Groupe BRED/BPCE, doté d'excellentes notations externes (voir [2.1 Le Groupe BPCE](#)) et dont elle bénéficie de l'appui tant en matière de refinancement, qu'en matière de solvabilité.

5 Cette variation correspond au résultat attribué à la réserve pour risques bancaires généraux, diminué des impôts différés correspondant.



KPMG SA
Financial Services
Suisse romande
Esplanade de Pont-Rouge 6
Case postale 1571
CH-1211 Genève 26

+41 58 249 25 15
kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Banque Internationale de Commerce - BRED (Suisse) SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Banque Internationale de Commerce - BRED (Suisse) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Yvan Mermod
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Steven Haering
Engagement manager

Genève, 6 avril 2022

Annexe(s):

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat, l'état des capitaux propres et de l'annexe
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

6.3 ÉTATS FINANCIERS 2021

BILAN

En milliers de CHF

ACTIFS	<i>Notes</i>	31.12.2021	31.12.2020
Liquidités		126'034	196'728
Créances sur les banques	15	259'874	177'650
Créances sur la clientèle	6	838'719	580'850
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	7	26	524
Immobilisations financières	8	2'596	17'682
Comptes de régularisation		1'378	834
Immobilisations corporelles	9	936	481
Autres actifs	10	91	65
Total des actifs		1'229'654	974'814

PASSIFS

Engagements envers les banques	15	605'061	670'767
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	15	501'815	196'206
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	7	20	503
Comptes de régularisation passif		4'446	2'569
Autres passifs	10	20	30
Sous-total des fonds étrangers		1'111'362	870'075
Réserves pour risques bancaires généraux	13	15'053	1'500
Capital social	14,16	103'074	103'074
Réserve légale issue du bénéfice		165	–
Bénéfice reporté / perte reportée		–	–4'916
Bénéfice / perte (résultat de la période)		–	5'081
Total des fonds propres		118'292	104'739
Total des passifs		1'229'654	974'814

Total des engagements subordonnés		–	–
– dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	15	–	–

OPÉRATIONS HORS BILAN

Engagements conditionnels	6,22	438'357	296'086
Engagements irrévocables	6	26'762	44'135
Crédits par engagement	6,23	2'152	22'679

COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers de CHF

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS	<i>Notes</i>	31.12.2021	31.12.2020
Produits des intérêts et des escomptes	25	18'263	14'838
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		–	–
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		553	542
Charges d'intérêts	25	–463	–1'553
Résultat brut des opérations d'intérêts		18'353	13'827
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	6, 13	477	–
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts		18'830	13'827

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICE

Produits des commissions sur les titres et les opérations de placement		–	–
Produits des commissions sur les opérations de crédit		12'484	7'191
Produits des commissions sur les autres prestations de service		3'097	2'373
Charges de commissions		–3'263	–1'943
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		12'318	7'621

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DE L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR

	24	551	400
--	----	-----	-----

AUTRES RÉSULTATS ORDINAIRES

Autres produits ordinaires		20	20
Autres charges ordinaires		–	–
Sous-total Autres résultats ordinaires		20	20

CHARGES D'EXPLOITATION

Charges de personnel	26	–14'274	–11'777
Autres charges d'exploitation	27	–3'290	–2'928
Sous-total Charges d'exploitation		–17'564	–14'705

Produits bruts		14'155	7'163
-----------------------	--	---------------	--------------

Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		–220	–172
---	--	------	------

Résultat opérationnel		13'935	6'991
------------------------------	--	---------------	--------------

Produits extraordinaires	28	30	17
Charges extraordinaires	28	–	–
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	13	–13'553	–1'500
Impôts	29	–412	–427

BÉNÉFICE (résultat de la période)		–	5'081
--	--	----------	--------------

PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

En milliers de CHF

	Capital social	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Bénéfice / Perte reportée	Résultat de la période	Total
Situation au 31.12.2020	103'074	–	1'500	–4'916	5'081	104'739
Augmentation / réduction de capital	–	–	–	–	–	–
Attribution du résultat 2020	–	165	–	4'916	–5'081	–
Autres dotations / (prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux	–	–	13'553	–	–	13'553
Bénéfice / Perte (résultat de la période)	–	–	–	–	–	–
Capitaux propres au 31.12.2021	103'074	165	15'053	–	–	118'292

1. RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE ET SIÈGE DE LA BANQUE

I. Raison sociale, forme juridique et siège

La Banque Internationale de Commerce – BRED (Suisse) SA a obtenu l'autorisation d'exercer une activité bancaire en Suisse le 21 septembre 2015. Elle a repris les activités de la succursale à Genève de la Banque Internationale de Commerce – BRED Paris par le biais d'une augmentation qualifiée de capital avec effet au 28 février 2015.

La Banque a son siège à Genève.

La Banque est détenue à 100% par la Banque Internationale de Commerce-BRED SA, Paris, (le Siège) dont le capital est détenu à 99,99% par la Compagnie Financière de la BRED SA (COFIBRED), détenue à 100% par la BRED-Banque Populaire (le Groupe).

La BRED Banque Populaire détient 4,95% du capital de la BPCE.

II. Effectifs

Au 31 décembre 2021, la Banque employait 70.8 personnes équivalent temps plein contre 60.3 au 31 décembre 2020.

III. Activités

La Banque est active dans le financement du commerce international et plus particulièrement dans le financement des matières premières (pétrole et dérivés de pétrole, métaux et minerais, matières premières agricoles, engrais, matières brutes ou ayant subi un niveau de transformation limité).

Elle offre à sa clientèle un panel complet de services en lien avec cette activité: activité de crédit basé sur des financements décaissés ou émission d'instruments bancaires par signature, des produits de couverture fournis par le biais de la salle des marchés du Groupe ou d'autres opérations similaires.

2. PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES SOCIAUX

I. Principes régissant l'établissement des comptes

Les principes de comptabilité, de comptabilisation et d'évaluation sont conformes au code des obligations (CO), à la loi sur les Banques (LB) et à son ordonnance (OB), à l'ordonnance de la FINMA sur les comptes (OEPC-FINMA) ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les Banques, les négociants en valeurs mobilières et les groupes et conglomérats financiers définies par la circulaire 2020/1 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA (Circ.-FINMA 2020/1). Le bouclage individuel statutaire avec présentation fiable présente la situation économique de la Banque de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les comptes annuels peuvent contenir des réserves latentes.

Les chiffres des annexes ont été arrondis pour les besoins de la publication.

II. Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

L'actif comprend les éléments du patrimoine dont l'entreprise peut disposer en raison d'événements passés, dont elle attend un flux d'avantages économiques et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant. Lorsqu'une estimation fiable de la valeur de l'actif n'est pas possible, il s'agit d'une créance éventuelle, qui est commentée dans l'annexe.

Les dettes qui résultent de faits passés, qui entraînent un flux probable d'avantages économiques à la charge de l'entreprise et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant sont inscrites au passif du bilan. Lorsqu'une estimation fiable n'est pas possible, il s'agit d'un engagement conditionnel, qui est commenté dans l'annexe.

Les postes présentés dans les positions du bilan sont évalués individuellement.

III. Saisie des opérations

Les transactions sont enregistrées au bilan à la date de leur conclusion.

IV. Conversion des monnaies étrangères

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date du bilan. Les immobilisations corporelles et les valeurs immatérielles sont converties au cours historique. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

Les produits et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change du jour de leur comptabilisation.

La conversion des principales monnaies étrangères en Franc Suisse à la date de clôture a été effectuée aux cours suivants:

	31.12.2021	31.12.2020
USD	0.9161	0.8832
EUR	1.0358	1.0856
GBP	1.2356	1.2012

V. Traitement des intérêts

Les intérêts et les commissions correspondantes réputés en souffrance ne sont pas saisis comme produits des intérêts. Sont considérés comme tels les intérêts et les commissions échus depuis plus de 90 jours et impayés. Pour ce qui est des crédits en comptes courants, sont considérés comme étant en souffrance les intérêts et les commissions lorsque la limite de crédit est dépassée depuis plus de 90 jours. Dès cet instant, et jusqu'au moment où aucun intérêt échu depuis 90 jours n'est ouvert, les intérêts et commissions courus futurs ne sont pas crédités dans la rubrique «Produit des intérêts et des escomptes».

Les intérêts en souffrance ne sont pas extournés rétroactivement. Les créances résultant des intérêts accumulés jusqu'à l'expiration du délai de 90 jours (intérêts échus et impayés ainsi qu'intérêts courus accumulés) sont amorties par la rubrique «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

3. PRINCIPES D'ÉVALUATION DES POSTES

I. Liquidités

Les liquidités sont enregistrées à la valeur nominale.

II. Créances sur les banques et créances sur la clientèle

Les créances sur les banques et les créances sur la clientèle sont enregistrées à la valeur nominale, diminuée des correctifs de valeur nécessaires.

III. Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur et leurs valeurs de remplacement positives ou négatives sont présentées dans les rubriques correspondantes du bilan. La juste valeur a pour base les prix de marché.

Le résultat réalisé des opérations de négoce et celui non réalisé de l'évaluation des opérations de négoce sont enregistrés à la rubrique «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

IV. Immobilisations corporelles

Les investissements dans de nouvelles immobilisations corporelles, qui sont utilisées durant plus d'une période comptable, sont portés au bilan à leur coût d'acquisition et amortis selon la méthode linéaire sur leur durée de vie prévisible.

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire par la position «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles», en fonction de la durée d'utilisation estimée avec prudence. La durée d'utilisation estimée des immobilisations corporelles se résume comme suit:

- installations: 5 ans;
- logiciels informatiques acquis: 3 à 5 ans;
- machines de bureau et mobilier: 3 ans.

La Banque examine, à la date du bilan, si la valeur de chaque immobilisation corporelle est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

Si cet examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une perte de valeur, la Banque amortit la valeur comptable résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié.

S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique «Corrections de valeur sur participation, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles».

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont enregistrés dans la rubrique «Produits extraordinaires», les pertes réalisées dans la rubrique «Charges extraordinaires».

V. Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les titres acquis dans un but de placement à moyen et à long termes ainsi que les titres de participation détenus ni dans le dessein de négoce, ni dans le dessein d'un placement permanent.

Les titres productifs d'intérêts (valeurs mobilières), destinés à être conservés jusqu'à l'échéance, sont évalués à leur valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio ou du disagio (composantes du taux) sur la durée (*accrual method*). Les gains et pertes résultant d'une vente ou d'un remboursement anticipé sont pris en compte proportionnellement jusqu'à l'échéance initiale prévue. Les modifications de valeur en lien avec le risque de défaillance sont enregistrées dans les «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

VI. Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale.

VII. Provisions

En respect du principe de précaution, des provisions peuvent être constituées pour tout risque de perte potentielle ou avérée à la date du bilan lié à un engagement au bilan. Ces risques sont revus régulièrement par la Direction. Si une provision apparaît comme nécessaire, elle est constituée au niveau du compte de résultat.

VIII. Réserves pour risques bancaires généraux (RRBG)

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques découlant de l'activité de la Banque.

Les réserves pour risques bancaires généraux ne sont pas fiscalement imposables dans la limite du seuil prévu.

IX. Engagements de prévoyance

Les collaborateurs sont assurés auprès d'une fondation de prévoyance collective. L'organisation, la gestion et le financement des plans de prévoyance sont conformes aux dispositions légales, aux actes de fondation ainsi qu'aux règlements de prévoyance en vigueur. Les 5 plans de prévoyance de la Banque sont constitués en primauté des cotisations.

La Banque assume les coûts de la prévoyance professionnelle des collaborateurs et de leurs survivants conformément aux dispositions légales. Les cotisations d'employeur correspondant aux plans

de prévoyance sont enregistrées dans la rubrique «Charges de personnel».

La Banque examine à la date du bilan s'il existe dans les institutions de prévoyance un avantage ou un engagement économique.

Les avantages économiques des plans de prévoyance (y compris la réserve de cotisations de l'employeur sans renonciation d'utilisation) sont portés au bilan sous le poste «Autres actifs», les engagements économiques sous le poste «Provisions». Les adaptations de valeur relatives aux avantages/engagements économiques par rapport à la période précédente sont inscrites dans la rubrique «Charges de personnel» du compte de résultat.

X. Fonds propres

Les fonds propres sont constitués du capital social, des réserves légales issues du bénéfice, des réserves pour risques bancaires généraux, des reports à nouveau et du résultat de la période.

XI. Impôts

Les impôts courants sont des impôts récurrents, en règle générale annuels, affectant le revenu et le capital. L'impôt sur les transactions n'en fait pas partie.

Les engagements résultant des impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique «Comptes de régularisation».

Les impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique «Impôts» du compte de résultat.

XII. Opérations hors bilan

Les engagements conditionnels et irrévocables ainsi que les crédits par engagement sont portés au hors bilan à leur valeur nominale.

XIII. Structure de l'annexe

L'annexe suit la structure établie par la FINMA dans la circulaire 2020/1 Comptabilité Banques. Les rubriques ne concernant pas la Banque ne sont pas relevées dans l'annexe.

4. GESTION DES RISQUES

I. Introduction

La politique des risques de la Banque s'appuie sur la politique générale du Groupe auquel elle appartient. Les risques font l'objet d'un dispositif de suivi approuvé par le Conseil d'Administration.

Les membres du Conseil d'administration et de la Direction sont informés régulièrement de la situation de la Banque, de l'état de son portefeuille, de ses résultats, ainsi que des risques y relatifs.

La Banque est exposée à plusieurs familles de risques: les risques de crédit et de contrepartie, les risques financiers, les risques opérationnels ainsi que d'autres types de risques. La surveillance, l'identification, la mesure et le pilotage de ces risques figurent parmi les compétences clés de la Banque.

II. Risques de crédit

II.i Risques de crédit sur la Clientèle

FONDEMENTS DU DISPOSITIF D'OCTROI

Que ce soit pour les risques de crédit pris sur des sociétés, des banques ou institutions financières, la gestion des risques de crédit est commune et s'articule autour de plusieurs axes:

- Etablissement d'une analyse spécifique et détaillée sur base annuelle pour chaque demande de crédit selon des prérequis clairement établis;
- Attribution d'une note au niveau de la contrepartie selon une grille d'évaluation établie en interne;
- Prise de décision collégiale par des comités de crédit fondée sur l'analyse de crédit rédigée par les équipes commerciales et une analyse contradictoire établie par le département Crédits et Engagements;
- Principes de division des risques dictés par le respect des limites réglementaires et l'établissement de seuils selon les secteurs, les types de contreparties et les risques pays;
- Procédures détaillant ces éléments de processus crédit et de politique crédit.

SURVEILLANCE DES CRÉDITS

Les crédits octroyés font l'objet de suivis rigoureux à différents niveaux, notamment concernant:

- La documentation juridique (ou autres) requise;
- Le respect des limites octroyées et leurs modalités (échéances, conditions spécifiques etc.);
- Les risques indirects qui peuvent être rencontrés dans le cadre de certaines opérations dites transactionnelles.

Ces suivis sont effectués par des départements indépendants de la direction commerciale. Il s'agit principalement des départements Crédits et Engagements et Risques de Crédit.

Concernant les crédits relevant d'une approche dite transactionnelle auto-liquidative, c'est-à-dire les financements de matières premières qui sont remboursés par le produit de leur vente, la Banque dispose d'un département spécifique, le département Collatéral Management, qui effectue un suivi

rigoureux du statut du sous-jacent financé (matière première en stock dans un port ou en transit avec un titre négociable etc.). La Banque effectue également des due diligences sur les entités avec lesquelles ses clients travaillent et qui peuvent avoir des conséquences en terme de crédit: courtiers, entrepositaires, etc.

La surveillance de crédit s'effectue aussi au travers des revues de portefeuille.

MESURES VISANT À ATTÉNUER LE RISQUE

Les mesures retenues visant à atténuer le risque de crédit sont actuellement:

- Les liquidités nanties;
- Les garanties reçues d'entités de la BRED ou du groupe BRED;
- Les garanties émises par d'autres institutions financières ou sociétés d'assurance bénéficiant de ratings externes solides (au moins Investment Grade) pour lesquelles une autorisation de crédit a été mise en place pour permettre le transfert de risque sur ces entités et dès lors que les garanties satisfont les conditions édictées par la Circulaire 2017/7 Risques de crédit – Banques Cm 281 à 296.

Ces mesures sont regroupées sous le terme de «Autres couvertures» dans la note 6.

VALORISATION DES COLLATÉRAUX

En général, dans son activité de financement du commerce international, la Banque octroie des crédits en fonction de collatéraux, i.e. des documents attestant de l'existence de matières premières (connaissances maritimes, certificats d'entreposage, etc.) ou de créances nées. Ces collatéraux ne représentent pas des «couvertures» dans la mesure où ils ne permettent pas une réduction formelle du risque de crédit et n'ont pas toujours une valeur juridique incontestable. Nonobstant ces points, dans la pratique, les collatéraux représentent la source de remboursement principale des prêts octroyés en cas de défaut du débiteur et constituent donc un élément majeur dans la gestion des risques.

La valorisation de ces collatéraux est actualisée périodiquement par le département Collatéral Management.

IDENTIFICATION DES CRÉANCES EN SOUFFRANCE

Les créances sont en souffrance lorsque l'un des paiements ci-après n'a pas été totalement obtenu depuis plus de 90 jours après l'échéance:

- Règlement des intérêts;
- Paiement des commissions;
- Remboursement du capital.

La créance de base elle-même est réputée en souffrance lorsqu'un paiement d'intérêt, de commission et/ou d'amortissement qui lui est lié est en souffrance. Les créances envers des débiteurs qui sont en liquidation sont toujours réputées être en souffrance.

IDENTIFICATION DES CRÉANCES COMPROMISES ET CORRECTIONS DE VALEUR

Les créances compromises résultent des situations où il est invraisemblable que le débiteur sera en mesure de faire face à ses engagements futurs.

Lorsque le montant de créances compromises excède le montant qui sera vraisemblablement reçu après analyse des couvertures et des collatéraux, une provision spécifique égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur vraisemblablement réalisable (ou valeur de liquidation) doit être passée.

La valeur de liquidation est ainsi calculée:

- Juste valeur des sûretés qui devront être liquidées après déduction des coûts estimés à la vente ou
- Valeur actualisée des flux de trésorerie prévus en appliquant le taux de rendement avant défaut et en utilisant des hypothèses et des projections raisonnables et fondées ou
- Valeur marchande observable du prêt si c'est un indicateur fiable de sa valeur de recouvrement estimée.

SUIVI DES CRÉDITS EN DIFFICULTÉ

La Banque dispose d'un dispositif spécifique pour suivre les dossiers en difficulté en termes de comités, procédures, etc.

Un système d'identification est également en place pour pouvoir suivre de manière appropriée:

- Les opérations délicates: identification d'opérations qui présentent un risque accru en terme de recouvrement mais pour lesquelles le recouvrement n'est pas jugé problématique et sans que l'évaluation au niveau du client ne soit modifiée («aléas commercial ponctuel»);
- Les dossiers présentant un risque élevé sans présenter un événement de risque avéré: ces dossiers constituent la Watchlist (WL) saine. La classification en WL saine est réalisée soit sur décision d'un comité de crédit soit de manière automatique car certains critères ont été remplis.
- Les dossiers en souffrance qui constituent la WL douteuse.

II.ii Risque de contrepartie dans les affaires interbancaires

Dans les transactions interbancaires, la Banque ne noue jamais de relations d'affaires sans procéder à une évaluation détaillée du risque de défaut. Le respect des limites est surveillé régulièrement par la fonction des Risques de crédit. L'examen de la notation de la contrepartie a lieu sur une base annuelle et est effectué au sein du groupe BPCE.

En cas d'événements de marché extrême, la Banque examine la situation en continu afin de pouvoir réagir instantanément à une aggravation du risque.

III. Risques de marché

RISQUES DE VARIATION DE TAUX

Le risque de taux réside dans l'exposition de la Banque à une fluctuation défavorable des taux d'intérêts, compte tenu de ses positions au bilan ou hors bilan. Une forte variation des taux d'intérêts à la hausse ou à la baisse, suivant la structure du bilan et hors bilan, peut entraîner une perte de revenu, voire une marge d'intérêt négative.

De par l'activité de la Banque, les risques de taux sont en principe compris dans les positions actives et passives suivantes: créances et engagements envers les banques et la clientèle.

RISQUES DE CHANGE

La Banque peut être exposée à un risque de taux de change sur ses revenus par le fait que son compte de résultat est en CHF et que sa source principale de revenu est en USD et dans une moindre mesure en EUR.

Les positions de change résultant du bilan de la Banque sont systématiquement couvertes. La stratégie consiste à équilibrer les actifs et passifs libellés dans la même devise. De ce fait, la Banque n'est pas exposée à un risque de change significatif.

RISQUES DE LIQUIDITÉ

Le département Trésorerie vérifie le respect des limites et des objectifs. Il réalise un suivi des actifs liquides, de la situation de financement et des risques de concentration.

La gestion de la liquidité vise à générer une position de liquidité solide, permettant à la Banque de faire face en tout temps à ses obligations de paiement.

Tous les flux de trésorerie importants ainsi que la disponibilité de sûretés de première qualité pouvant être utilisées pour se procurer des liquidités supplémentaires sont régulièrement vérifiés.

IV. Risques opérationnels

PRINCIPES GÉNÉRAUX ET ÉVALUATION

Les risques opérationnels sont définis comme des risques de pertes directes ou indirectes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable aux procédures, au facteur humain, aux systèmes ou à des événements extérieurs.

L'évaluation des risques opérationnels et de compliance porte sur les pertes financières directes ainsi que sur les conséquences qu'entraînerait une perte de confiance des clients. L'objectif premier de la gestion des risques opérationnels est de

conforter la réputation de l'établissement vis-à-vis des clients, des actionnaires et du régulateur.

Les risques opérationnels sont mesurés sur la base des dommages résultant de situations normales et extrêmes. Au sein de la Direction des Risques, une base de données des incidents ayant conduit à des pertes est gérée. Pour le pilotage du risque, il répartit les cas de pertes en différents groupes de risques et définit des mesures pour diminuer le potentiel de pertes. Il reporte régulièrement à la Direction les résultats de ses contrôles.

PROCESSUS DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

Pour ce qui est des processus de continuité d'activité, des mesures sont prises pour atténuer la survenance d'un dommage. Le plan de continuité des activités contribue également à assurer la sécurité opérationnelle en cas de catastrophes tant internes qu'externes.

Les contrôles clés sont documentés selon des principes uniformes. Tous les départements de la Banque effectuent des évaluations sur base annuelle des processus de contrôle interne afin de mesurer leur efficacité opérationnelle. Chaque année, le plan de Business Continuity Management est testé. Les observations faites à cette occasion sont consignées dans le rapport de contrôle interne adressé à la Direction. Les améliorations proposées dans le rapport sont validées par les organes de la Banque.

V. Autres risques

Il existe d'autres risques liés aux activités menées par la Banque.

- Les risques de compliance: le risque de non-conformité d'une contrepartie ou de ses opérations est géré par un département dédié qui a la charge de s'assurer que toutes les réglementations applicables (principalement la Suisse, l'Union Européenne, les États-Unis) sont respectées dans le domaine des sanctions et de la lutte contre le blanchiment d'argent et le terrorisme.
- Les risques liés à la corruption des collaborateurs et au manque d'éthique: ils sont traités de manière spécifique au sein de la Direction des Risques.
- Les risques juridiques sont vus comme les risques liés à un préjudice découlant d'une documentation insuffisante (document manquant, clause mal élaborée, méconnaissance des textes etc.) ou une mauvaise application de la loi. Ils sont suivis par des juristes experts indépendants sous supervision d'une juriste dédiée de la Banque permettant de s'assurer que les

exigences de la Banque sont bien respectées dans ce domaine.

De manière plus générale, tous les risques (IT, RH...) font l'objet d'une surveillance au niveau opérationnel par le déploiement de contrôles de niveau 1 et de contrôles hiérarchiques et sont également couverts par des contrôles de niveau 2 exercés par la Direction des Risques. Ces contrôles de niveau 2 peuvent soit porter sur les contrôles de niveau 1 soit être réalisés de manière indépendante pour répondre à des problématiques spécifiques. La plupart de ces contrôles font l'objet de reportings dont les résultats sont communiqués sur base trimestrielle en interne et auprès de la maison-mère.

Enfin les aspects liés aux formations obligatoires ou recommandées qui sont nécessaires pour prévenir et gérer les risques, font également l'objet d'un double suivi: d'une part dans les départements opérationnels et d'autre part dans les départements des risques en charge du domaine.

VI. Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de l'utilisation de la comptabilité de couverture

La Banque n'applique pas de comptabilité de couverture. Les instruments financiers dérivés sont utilisés dans le cadre de la gestion des risques et servent essentiellement à couvrir les risques de taux d'intérêt et de change ainsi que, sous certaines conditions, à réduire les risques de crédit, y compris ceux relatifs à des transactions futures. Les opérations de couverture sont toujours conclues avec des contreparties externes. La Banque fait appel à la salle des marchés de la BRED pour effectuer ce type d'opérations.

5. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS APRÈS LA DATE DU BILAN

Aucun événement significatif n'est survenu après la date du bilan.

DÉTAILS RELATIFS AUX POSITIONS DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

En milliers de CHF

6. PRÉSENTATION DES COUVERTURES DES CRÉANCES ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN AINSI QUE DES CRÉANCES COMPROMISES

PRÊTS ET EFFETS DE CHANGE		Nature des couvertures			Total
		Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Créances sur la clientèle		–	322'016	531'542	853'558
Total des prêts et effet de change	31.12.2021	–	322'016	531'542	853'558
(avant compensation avec les corrections de valeur)	31.12.2020	–	142'702	452'902	595'604

Total des prêts et effet de change	31.12.2021	–	322'016	516'703	838'719
(après compensation avec les corrections de valeur)	31.12.2020	–	142'702	438'148	580'850

HORS BILAN

Engagements conditionnels		–	136'770	301'587	438'357
Engagements irrévocables		–	12'746	14'016	26'762
Crédits par engagements		–	2'152	–	2'152
Total du hors bilan au	31.12.2021	–	151'668	315'603	467'271
	31.12.2020	–	88'789	274'111	362'900

		Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
Total des créances compromises	31.12.2021	19'786	–	19'786	19'786
	31.12.2020	19'523	–	19'523	19'523

DÉTAILS RELATIFS AUX POSITIONS DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

En milliers de CHF

7. PRÉSENTATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ACTIFS ET PASSIFS)

		Instruments de négoce		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
DEVICES / MÉTAUX PRÉCIEUX				
Contrats à terme		26	20	25'819
Total avant prise en compte des contrats de netting	31.12.2021	26	20	25'819
– dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation		–	–	–
Total avant prise en compte des contrats de netting	31.12.2020	524	503	40'422
– dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation		–	–	–

		Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)
Total après prise en compte des contrats de netting	31.12.2021	26	20
	31.12.2020	524	503

		Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
RÉPARTITION SELON LES CONTREPARTIES				
Valeurs de remplacement positives				
(après prise en compte des contrats de netting)	31.12.2021	–	24	2

La Banque n'a pas d'instrument de couverture et n'effectue pas de contrat de netting des valeurs de remplacement positives et négatives.

DÉTAILS RELATIFS AUX POSITIONS DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

En milliers de CHF

8. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

RÉPARTITION DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
Titres de créance	2'596	17'682	2'627	18'196
– dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	2'596	17'682	2'627	18'196
– dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	–	–	–	–
Titres de participation	–	–	–	–
– dont participations qualifiées	–	–	–	–
Métaux précieux	–	–	–	–
Immeubles	–	–	–	–
Total	2'596	17'682	2'627	18'196
– dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	–	–	–	–

RÉPARTITION DES CONTREPARTIES SELON LES CLASSES DE NOTATION MOODY'S	31.12.2021	31.12.2020
Aaa-Aa3	–	17'682
A1-A3	–	–
Baa1-Baa3	–	–
Ba1-Ba2	–	–
Ba3	–	–
B1-B3	–	–
Caa1-C	–	–
Sans notation	2'596	–
Total des titres de créance	2'596	17'682

DÉTAILS RELATIFS AUX POSITIONS DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

En milliers de CHF

9. PRÉSENTATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Valeur d'acquisition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable au 31.12.2020	Investis- sements	Désinves- tisements	Amortis- sements	Valeur comptable au 31.12.2021
Logiciels acquis	887	-640	247	508	-	-94	661
Autres immobilisations corporelles	576	-342	234	172	-4	-127	275
Total des immobilisations corporelles	1'463	-982	481	680	-4	-221	936

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la base de leur durée de vie prévisible, mais au maximum comme suit:

- 5 ans pour les installations/agencements;
- 3 à 5 ans pour les logiciels informatiques;
- 3 ans pour les machines et mobiliers de bureau.

ENGAGEMENTS DE «LEASING» D'EXPLOITATION, NON PORTÉS AU BILAN, SELON LES ÉCHÉANCES

La Banque a conclu le 1^{er} octobre 2019 un contrat de bail pour des locaux commerciaux à Genève sur une durée initiale de 10 ans et 4 mois, soit jusqu'au 31 janvier 2030. Ce bail engendre des charges de loyers futurs pour un montant total de CHF 7,3 millions:

	D'ici à 1 an	Entre 1 an et 2 ans	Entre 2 ans et 3 ans	Entre 3 ans et 4 ans	Entre 4 ans et 5 ans	À plus de 5 ans ¹	Total
Engagements de «Leasing» d'exploitation	834	889	912	912	912	2'813	7'272

1 À compter du 1^{er} décembre 2025, le loyer de base correspondant au loyer annuel de la sixième année est réputé indexé sur l'indice officiel suisse des prix à la consommation (ISPC). Cette indexation n'étant pas connue à l'avance, les montants de loyer des années 6 à 10 sont basés sur le loyer annuel de 2025.

DÉTAILS RELATIFS AUX POSITIONS DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

En milliers de CHF

10. RÉPARTITION DES AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
Impôts indirects	–	–	20	30
Coupons	91	65	–	–
Total	91	65	20	30

11. INDICATION DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Aucun actif mis en gage, cédé ou faisant l'objet d'une réserve de propriété au 31 décembre 2021 (2020: idem).

12. SITUATIONS ÉCONOMIQUES DES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

PRÉSENTATION DE L'AVANTAGE / ENGAGEMENT ÉCONOMIQUE ET DES CHARGES DE PRÉVOYANCE

	Excédent/ insuffisance de couverture	Part économique de la banque/ du groupe financier		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	31.12.2021	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2021	31.12.2021	31.12.2020
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance	–	–	–	–	–	1'391	1'340
Total	–	–	–	–	–	1'391	1'340

La société Banque Internationale de Commerce BRED (Suisse) SA a signé un contrat d'affiliation avec la fondation collective, AXA Fondation LPP Suisse romande, Winterthur, en date du 1^{er} janvier 2016 qui respecte au minimum les dispositions légales concernant les mesures de prévoyance professionnelle en Suisse. Les mesures de prévoyance sont qualifiées selon les normes suisse de primauté des cotisations.

Il existe 5 plans de prévoyance:

- trois plans de base à choix pour tous les salariés, à l'exception du comité de Direction Générale;
- deux plans pour le comité de Direction Générale (plan couvrant le salaire fixe et plan couvrant le bonus).

Au 31 décembre 2021, 71 employés sont assurés.

La tenue des comptes de la fondation collective, AXA Fondation LPP Suisse romande, Winterthur pour l'application des mesures de prévoyance professionnelle est basée sur la norme Swiss GAAP RPC.

Il n'existe aucune réserve de contribution de l'employeur en 2021.

La Banque n'a pas d'engagement de prévoyance envers l'institution de prévoyance au 31 décembre 2021.

DÉTAILS RELATIFS AUX POSITIONS DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

En milliers de CHF

13. PRÉSENTATION DES CORRECTIONS DE VALEUR, DES PROVISIONS ET DES RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

	État au 31.12.2020	Utilisations conformes au but	Reclassifica- tions	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvre- ments	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	État au 31.12.2021
Autres provisions	–	–	–	–	–	–	–	–
Total des provisions	–	–	–	–	–	–	–	–
Réserves pour risques bancaires généraux	1'500	–	–	–	–	13'553	–	15'053
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	19'523	–	–	740	–	–	–477	19'786
– dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	19'523	–	–	740	–	–	–477	19'786

Les créances compromises sont provisionnées à 100% depuis fin 2018.

En 2021:

- Aucune nouvelle correction de valeur n'a été constituée.
- La Banque a récupéré un montant de 477 kCHF sur une créance compromise.

14. PRÉSENTATION DU CAPITAL SOCIAL

	31.12.2021			31.12.2020		
	Valeur nominale (en CHF)	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende (en kCHF)	Valeur nominale (en CHF)	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende (en kCHF)
Capital-actions / capital social	100	1'030'740	103'074	100	1'030'740	103'074
– dont libéré	100	1'030'740	103'074	100	1'030'740	103'074
Total du capital social	100	1'030'740	103'074	100	1'030'740	103'074

DÉTAILS RELATIFS AUX POSITIONS DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

En milliers de CHF

15. INDICATION DES CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTIES LIÉES

Les opérations bilan et hors bilan envers les parties liées sont conclues à des conditions conformes au marché.

	Créances		Engagements	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
Participants qualifiés	125'673	123'226	562'950	628'293
Sociétés liées ¹	4'338	3'612	74'431	44'712
Affaires d'organes	–	–	–	–
Total	130'011	126'838	637'381	673'005

¹ Les engagements envers les sociétés liées incluent un engagement de CHF 51.8 millions auprès de la COFACE RE, filiale à 100% de la COFACE, société consolidée par mise en équivalence par le Groupe BPCE.

AUTRES OPÉRATIONS HORS BILAN ENVERS LES PARTIES LIÉES

Au 31 décembre 2021, le hors bilan présente une garantie pour la Banque du Léman (société liée) d'un montant de CHF 6,2 mios (2020: CHF 6,5 mios).

16. INDICATION DES PARTICIPANTS SIGNIFICATIFS

PARTICIPANTS SIGNIFICATIFS ET GROUPES DE PARTICIPANTS LIÉS PAR DES CONVENTIONS DE VOTE	31.12.2021		31.12.2020	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
Banque Internationale de Commerce – BRED (avec droit de vote)	100	100%	100	100%

La Banque est détenue à 100% par la Banque Internationale de Commerce – BRED, filiale à 99,99% de la Compagnie Financière de la BRED (COFIBRED), filiale à 100% de la BRED Banque Populaire.

DROITS ET RESTRICTIONS LIÉS AUX PARTS DU CAPITAL SOCIAL

Toutes les composantes du capital social sont entièrement libérées.

Pour pouvoir exercer leur droit de vote et les droits qui lui sont liés, les détenteurs d'actions nominatives doivent être reconnus par le conseil d'administration et inscrits dans le registre des actionnaires. Cet assentiment peut être refusé si l'actionnaire ne déclare pas avoir acquis les actions en son nom et pour son compte ou si les droits de vote d'un propriétaire d'actions nominatives excèdent 5% du nombre total des actions nominatives émises.

Ce sont les seules restrictions au droit de vote des actionnaires.

DÉTAILS RELATIFS AUX POSITIONS DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

En milliers de CHF

17. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	À vue	Résiliable	Échu				Immobilisé	Total
			D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans		
ACTIFS / INSTRUMENTS FINANCIERS								
Liquidités	126'034	–	–	–	–	–	–	126'034
Créances sur les banques	134'773	–	118'424	6'677	–	–	–	259'874
Créances sur la clientèle	–	542'288	287'126	9'289	16	–	–	838'719
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	26	–	–	–	–	–	–	26
Immobilisations financières	–	–	–	–	2'596	–	–	2'596
Total	31.12.2021	260'833	542'288	405'550	15'966	2'612	–	1'227'249
	31.12.2020	321'446	354'218	269'272	28'498	–	–	973'434
FONDS ÉTRANGERS / INSTRUMENTS FINANCIERS								
Engagements envers les banques	21'515	–	185'427	54'581	–	343'538	–	605'061
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	230'780	–	244'396	26'639	–	–	–	501'815
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	20	–	–	–	–	–	–	20
Total	31.12.2021	252'315	429'823	81'220	–	343'538	–	1'106'896
	31.12.2020	180'539	588'482	98'455	–	–	–	867'476

DÉTAILS RELATIFS AUX POSITIONS DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

En milliers de CHF

18. PRÉSENTATION DES ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE

ACTIFS	31.12.2021		31.12.2020	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Liquidités	126'034	–	196'728	–
Créances sur les banques	7'301	252'574	2'217	175'433
Créances sur la clientèle	520'000	318'719	304'690	276'160
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	2	24	495	29
Immobilisations financières	–	2'596	–	17'682
Comptes de régularisation	914	463	300	534
Immobilisations corporelles	936	–	481	–
Valeurs immatérielles	–	–	–	–
Autres actifs	–	91	–	65
Total	655'187	574'467	504'911	469'903
PASSIFS				
Engagements envers les banques	15'500	589'561	1'770	668'997
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	426'897	74'918	113'268	82'938
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	20	–	1	502
Comptes de régularisation	3'741	706	2'438	131
Autres passifs	20	–	30	–
Réserves pour risques bancaires généraux	15'053	–	1'500	–
Capital social	103'074	–	103'074	–
Réserve légale issue du bénéfice	164	–	–	–
Bénéfice reportée	–	–	–4'916	–
Bénéfice / perte (résultat de la période)	–	–	5'081	–
Total	564'469	665'185	222'246	752'568

DÉTAILS RELATIFS AUX POSITIONS DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

En milliers de CHF

19. ACTIFS PAR PAYS SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE

Les actifs par pays sont présentés sur la base du domicile du client, avant report de risque.

	31.12.2021		31.12.2020	
	Valeur absolue	Part %	Valeur absolue	Part %
SUISSE	655'187	53,28%	504'911	51,80%
EUROPE				
Belgique	16'759	1,36%	2'311	0,24%
Chypre	3'130	0,25%	3'387	0,35%
Espagne	–	0,00%	2	0,00%
France	166'546	13,54%	148'222	15,21%
Allemagne	61	0,00%	–	0,00%
Italie	8'112	0,66%	–	0,00%
Estonie	5'575	0,45%	–	0,00%
Luxembourg	44'696	3,63%	32'751	3,36%
Pays-Bas	–	0,00%	8'251	0,85%
Irlande	1	0,00%	–	0,00%
Royaume-Uni	75'408	6,13%	57'026	5,85%
Jersey	8'009	0,65%	2'511	0,26%
MOYEN-ORIENT				
Émirats Arabes Unis	35'859	2,92%	47'884	4,91%
Liban	5'922	0,48%	–	0,00%
Turquie	356	0,03%	1'551	0,16%
AMÉRIQUE				
États-Unis	26'080	2,12%	36'385	3,73%
Canada	8'487	0,69%	16'329	1,68%
Panama	158	0,01%	26	0,00%
AFRIQUE				
Bénin	10'565	0,86%	–	0,00%
Burkina Faso	25'369	2,06%	6'597	0,68%
Côte d'Ivoire	2'918	0,24%	–	0,00%
Égypte	26'089	2,12%	8'356	0,86%
Mali	659	0,05%	2'778	0,28%
Maroc	3'654	0,30%	4'813	0,49%
Algérie	2'945	0,24%	–	0,00%
Maurice	–	0,00%	2'452	0,25%
Sénégal	5'237	0,43%	6'749	0,69%

DÉTAILS RELATIFS AUX POSITIONS DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

En milliers de CHF

19. ACTIFS PAR PAYS SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE (suite)

	31.12.2021		31.12.2020	
	Valeur absolue	Part %	Valeur absolue	Part %
ASIE				
Chine	13'923	1,13%	1'298	0,13%
Hong-Kong	8'413	0,68%	–	0,00%
Singapour	69'536	5,65%	80'224	8,23%
TOTAL DES ACTIFS	1'229'654	100%	974'814	100%

20. RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS SELON LA SOLVABILITÉ DES GROUPES DE PAYS (DOMICILE DU RISQUE)

Les actifs par notation externe sont présentés selon le domicile du risque, après prise en compte des sécurités (liquidités nanties et garanties assureurs/banques).

EXPOSITIONS NETTES À L'ÉTRANGER	31.12.2021		31.12.2020	
	Valeur absolue	Part %	Valeur absolue	Part %
Notation externe des pays selon Moody's				
Aaa-Aa3	575'344	90,00%	400'476	96,62%
A1-A3	16'963	2,65%	649	0,16%
Baa1-Baa3	8'112	1,27%	888	0,21%
Ba1-Ba2	11'791	1,84%	2'406	0,58%
Ba3	4'078	0,64%	3'374	0,81%
B1-B3	19'707	3,08%	6'682	1,61%
Caa1-C	1'881	0,29%	–	0,00%
Sans notation	1'400	0,22%	–	0,00%
Total	639'275	100,00%	414'476	100,00%

DÉTAILS RELATIFS AUX POSITIONS DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

En milliers de CHF

21. PRÉSENTATION DES ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS SELON LES MONNAIES LES PLUS IMPORTANTES POUR LA BANQUE

	31.12.2021					
ACTIFS	CHF	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Liquidités	126'034	–	–	–	–	126'034
Créances sur les banques	116'340	58'846	83'832	855	1	259'874
Créances sur la clientèle	30	38'521	783'082	17'086	–	838'719
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	–	7	19	–	–	26
Immobilisations financières	–	2'596	–	–	–	2'596
Comptes de régularisation	674	14	689	1	–	1'378
Immobilisations corporelles	936	–	–	–	–	936
Autres actifs	–	91	–	–	–	91
Total des actifs bilantaires	244'014	100'075	867'622	17'942	1	1'229'654
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	–	–	–	–	–	–
Total des actifs	244'014	100'075	867'622	17'942	1	1'229'654
PASSIFS						
Engagements envers les banques	120'000	5'196	465'953	13'912	–	605'061
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	2'402	94'450	400'985	3'975	3	501'815
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	–	17	3	–	–	20
Comptes de régularisation	3'696	440	301	10	–	4'447
Autres passifs	20	–	–	–	–	20
Réserves pour risques bancaires généraux	15'053	–	–	–	–	15'053
Capital social	103'074	–	–	–	–	103'074
	164	–	–	–	–	164
Bénéfice reporté / perte reportée	–	–	–	–	–	–
Bénéfice / perte (résultat de la période)	–	–	–	–	–	–
Total des passifs bilantaires	244'409	100'103	867'242	17'897	3	1'229'654
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	–	–	–	–	–	–
Total des passifs	244'409	100'103	867'242	17'897	3	1'229'654
POSITION NETTE PAR DEVISE	–395	–28	380	45	–2	–

DÉTAILS RELATIFS AUX POSITIONS DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

En milliers de CHF

22. RÉPARTITION ET COMMENTAIRES DES CRÉANCES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

	31.12.2021	31.12.2020
Engagements de couverture de crédit et similaires	–	–
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	426'193	281'346
Autres engagements conditionnels	12'164	14'740
Total des engagements conditionnels	438'357	296'086
Créances éventuelles découlant de reports de pertes fiscaux	–	–
Total des créances éventuelles	–	–

23. RÉPARTITION DES CRÉDITS PAR ENGAGEMENT

	31.12.2021	31.12.2020
Engagements résultant de paiements différés	2'152	22'679
Engagements par acceptations	–	–
Autres crédits par engagement	–	–
Total des crédits par engagement	2'152	22'679

24. RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DE L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR

	31.12.2021	31.12.2020
Devises	551	400
Total du résultat des opérations de négoce	551	400

La Banque n'utilise pas l'option de la juste valeur.

25. INDICATION SUR LES INTÉRÊTS NÉGATIFS

	31.12.2021	31.12.2020
Intérêts négatifs concernant les opérations actives	551	677
Intérêts négatifs concernant les opérations passives	1'216	986

Les intérêts négatifs concernant les opérations actives sont présentés comme réduction du produit des intérêts et des escomptes, et les intérêts négatifs concernant les opérations passives comme réduction des charges d'intérêts.

DÉTAILS RELATIFS AUX POSITIONS DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

En milliers de CHF

26. RÉPARTITION DES CHARGES DE PERSONNEL

	31.12.2021	31.12.2020
Salaires	11'953	9'451
– dont charges en relation avec les rémunérations basées sur les actions et les formes alternatives de la rémunération variable	–	–
Prestations sociales	2'168	2'171
Autres charges du personnel	153	155
Total des charges du personnel	14'274	11'777

27. RÉPARTITION DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	31.12.2021	31.12.2020
Coûts des locaux	975	955
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	599	519
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	17	17
Honoraires de la société d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	297	90
– dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	297	90
– dont pour d'autres prestations de service	–	–
Autres charges d'exploitation	1'402	1'347
Total autres charges d'exploitation	3'290	2'928

28. COMMENTAIRES DES PERTES SIGNIFICATIVES, DES PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES AINSI QUE DES DISSOLUTIONS SIGNIFICATIVES DE RÉSERVES LATENTES, DE RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX ET DE CORRECTIONS DE VALEURS ET PROVISIONS LIBÉRÉES

	31.12.2021	31.12.2020
Gains non opérationnels non récurrents	30	17
Total des produits extraordinaires	30	17
Dépenses non opérationnelles non récurrentes	–	–
Total charges extraordinaires	–	–

Le produit extraordinaire de 2021 correspond à une plus-value de 30 kCHF réalisée sur la vente d'un véhicule de fonction.

DÉTAILS RELATIFS AUX POSITIONS DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

En milliers de CHF

29. PRÉSENTATION DES IMPÔTS COURANTS

	31.12.2021	31.12.2020
Charge d'impôt de l'exercice sur le capital	412	429
Correction de la charge fiscale de l'année précédente	–	–2
Total de la charge d'impôts	412	427

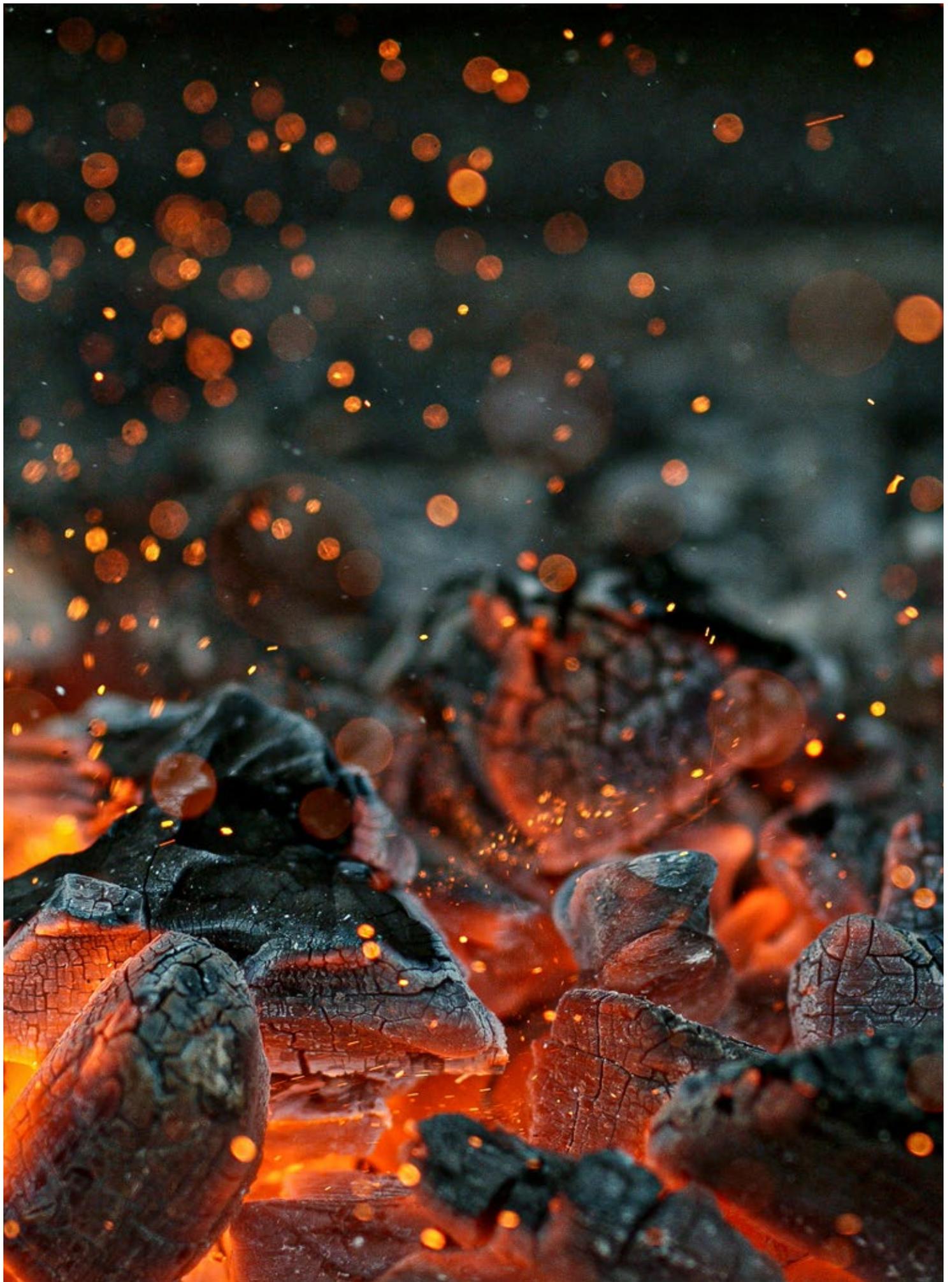
La charge d'impôt correspond uniquement à l'impôt sur le capital (environ 0,40%) dans la mesure où la Banque a fait le choix conservateur et facultatif d'attribuer l'ensemble de son résultat 2021 à la réserve pour risques bancaires généraux.

Le taux d'imposition moyen 2021 sur la base du résultat opérationnel est de 2,96%.

PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE

En milliers de CHF

	31.12.2021	31.12.2020
Bénéfice / perte	–	5'081
+/- Bénéfice reporté / perte reportée de l'exercice précédent	–	–4'916
Bénéfice / perte au bilan	–	165
<hr/>		
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	–	165
Bénéfice reporté / perte reportée sur le nouvel exercice	–	–



PARTIE 7

EXIGENCES PRUDENTIELLES DE PUBLICATION

EXIGENCES PRUDENTIELLES DE PUBLICATION

Les informations publiées ci-après ont été préparées conformément aux exigences de la Circ.-FINMA 2016/1 « Exigences prudentielles de publication ».

Les banques en mains étrangères sont soumises à des exigences de publication

allégées en cas de publications d'informations comparables au niveau du groupe à l'étranger. Nous renvoyons vers le « Rapport Pilier III 2021 » publié par le groupe BPCE pour de plus amples informations.

Tableau 9 CHIFFRES-CLÉS ESSENTIELS RÉGLEMENTAIRES (KM1)

FONDS PROPRES PRIS EN COMPTE (en milliers de CHF)		31.12.2021	31.12.2020
1	Fonds propres de base durs (CET 1)	116'510	104'738
2	Fonds propres de base (T1)	116'510	104'738
3	Fonds propres totaux	116'510	104'738
POSITIONS PONDÉRÉES EN FONCTION DES RISQUES (RWA) (en milliers de CHF)			
4	RWA ⁶	812'563	605'757
4a	Exigences minimales de fonds propres	65'005	48'461
RATIOS DE FONDS PROPRES BASÉS SUR LES RISQUES (en % des RWA)			
5	Ratio CET1 (%)	14,34%	17,29%
6	Ratio de fonds propres de base (%)	14,34%	17,29%
7	Ratio des fonds propres globaux (%)	14,34%	17,29%
EXIGENCES EN VOLANTS EN CET1 (en % des RWA)			
8	Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (%)	2,50%	2,50%
9	Volants anticycliques (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle (%)	0,00%	0,00%
10	Volant de fonds propres supplémentaire en vertu du risque systémique international ou national (%)	0,00%	0,00%
11	Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	2,50%	2,50%
12	CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC) (%)	6,34%	9,29%

⁶ La hausse des actifs pondérés (RWA) de 34% s'explique par la hausse des créances sur la clientèle (+44%) et du hors bilan (+29%).

RATIOS-CIBLES DE FONDS PROPRES SELON L'ANNEXE 8 DE L'OFR (en % des RWA)		31.12.2021	31.12.2020
12a	Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR (%)	2,50%	2,50%
12b	Volants anticycliques (art. 44 et 44a OFR) (%)	0,00%	0,00%
12c	Ratio-cible en CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	7,00%	7,00%
12d	Ratio-cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	8,50%	8,50%
12e	Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	10,50%	10,50%

RATIO DE LEVIER BÂLE III			
13	Engagement global (en kCHF)	1'333'127	1'063'944
14	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	8,74%	9,84%

RATIO DE LIQUIDITÉS (LCR) ⁷		T4 2021	T3 2021	T2 2021	T1 2021	T4 2020
15	Numérateur du LCR: somme des HQLA (en kCHF)	127'913	128'999	294'324	243'041	226'846
16	Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (en kCHF)	97'495	103'243	178'496	179'823	174'697
17	Ratio de liquidités, LCR (%)	131,20%	124,95%	164,89%	135,16%	129,85%

RATIO DE FINANCEMENT (NSFR)		31.12.2021
18	Refinancement stable disponible (en kCHF)	695'005
19	Refinancement stable nécessaire (en kCHF)	533'478
20	Ratio de financement NSFR (en %)	130,28%

⁷ Pour le numérateur et le dénominateur du LCR, les chiffres correspondent aux valeurs moyennes de chacun des quatre derniers trimestres.

8 PARTENARIATS

La BIC-BRED (Suisse) SA est membre de plusieurs associations faitières ou organismes actifs sur la place financière.



Swiss Trading and Shipping Association

La STSA est la principale association professionnelle pour le trading et le transport maritime des marchandises en Suisse.



Fondation Genève Place Financière

La FGPF est l'organe faitier de la place financière et a pour objectif principal de favoriser le développement et le rayonnement de celle-ci.



Chambre de Commerce et d'Industrie de Genève

La CCIG a pour objectif d'assurer une économie forte, permettant aux acteurs qui constituent le tissu économique local d'exercer leur activité de manière pérenne.



Cercle CyclOpe

Le Cercle CyclOpe est une société d'études, spécialisée dans l'analyse des marchés mondiaux de matières premières. Il s'agit également d'un réseau mondial d'une cinquantaine d'experts de ces marchés.



Swiss-African Business Circle

Le SABC est la principale association favorisant les contacts d'affaires et liens entre la Suisse et l'Afrique. Le SABC offre un important réseau et une plateforme consacrée aux échanges d'expertise, d'expérience, de projets et d'idées.



EsiSuisse

Le but d'EsiSuisse est de mettre en œuvre, en cas de liquidation forcée ou de mesure de protection prononcée à l'encontre d'une banque ou d'une maison de titres, les dispositions de l'art. 37h de la Loi sur les banques relatives à l'autorégulation.



Agence Pour la Coopération et le Développement

L'association ABPCD contribue à l'amélioration des systèmes bancaires et organisations financières, au service des économies et du développement des financements du secteur privé.



Forum Francophone des Affaires

Le FFA a pour objectif de renforcer le dialogue entre les mondes économiques et politiques au travers de manifestations et rencontres (chefs d'États et de gouvernements, ministres).



L'Association suisse des banquiers

L'ASB est l'association faitière de la place financière suisse. Son objectif principal est de créer des conditions-cadres optimales pour les banques en Suisse.



Association des banques étrangères en Suisse

L'AFBS représente les banques étrangères en Suisse auprès de l'administration fédérale, de l'ASB et des autres acteurs de la place financière.

IMPRESSUM

Remerciements

La BIC-BRED (Suisse) SA tient à remercier ses partenaires et collaborateurs qui ont contribué à l'élaboration de ce document.

Conception et réalisation: Atelier Schnegg+, Genève

Photographies: Loris von Siebenthal, Genève & Shutterstock

Impression: NBmedia, Genève

**BANQUE INTERNATIONALE DE COMMERCE –
BRED (SUISSE) SA**

Boulevard du Théâtre, 8
CH-1204 Genève

T +41 22 312 30 70
F +41 22 312 30 36
www.bic-bred.com
Swift: BICFCHGG